Histoires Vraies

Affaires Criminelles

Inexpliquées

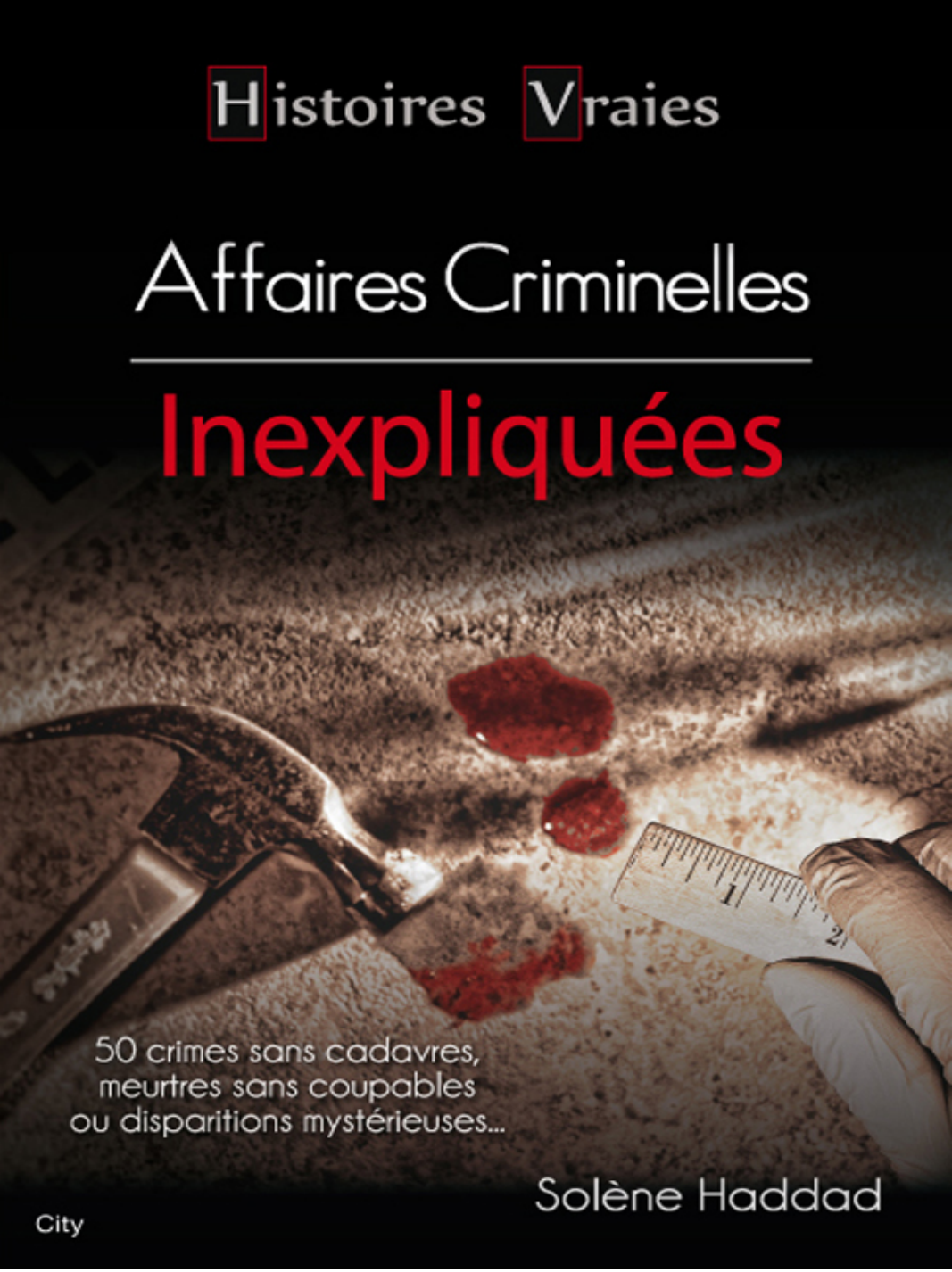

50 crimes sans cadavres,
meurtres sans coupables
ou disparitions mystérieuses...

Solène Haddad

City

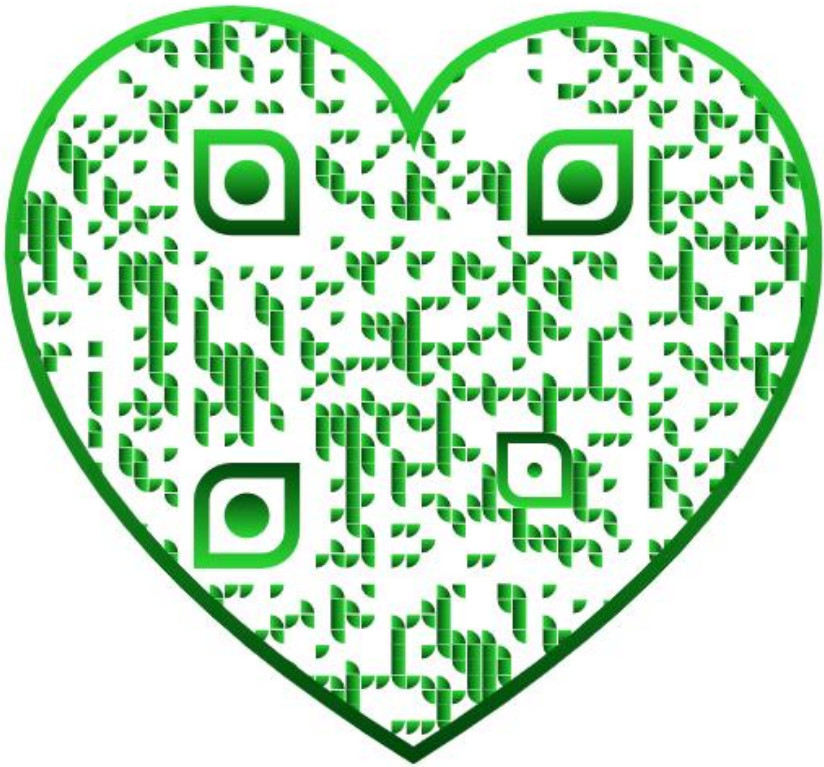

Histoires Vraies

Affaires Criminelles Inexpliquées

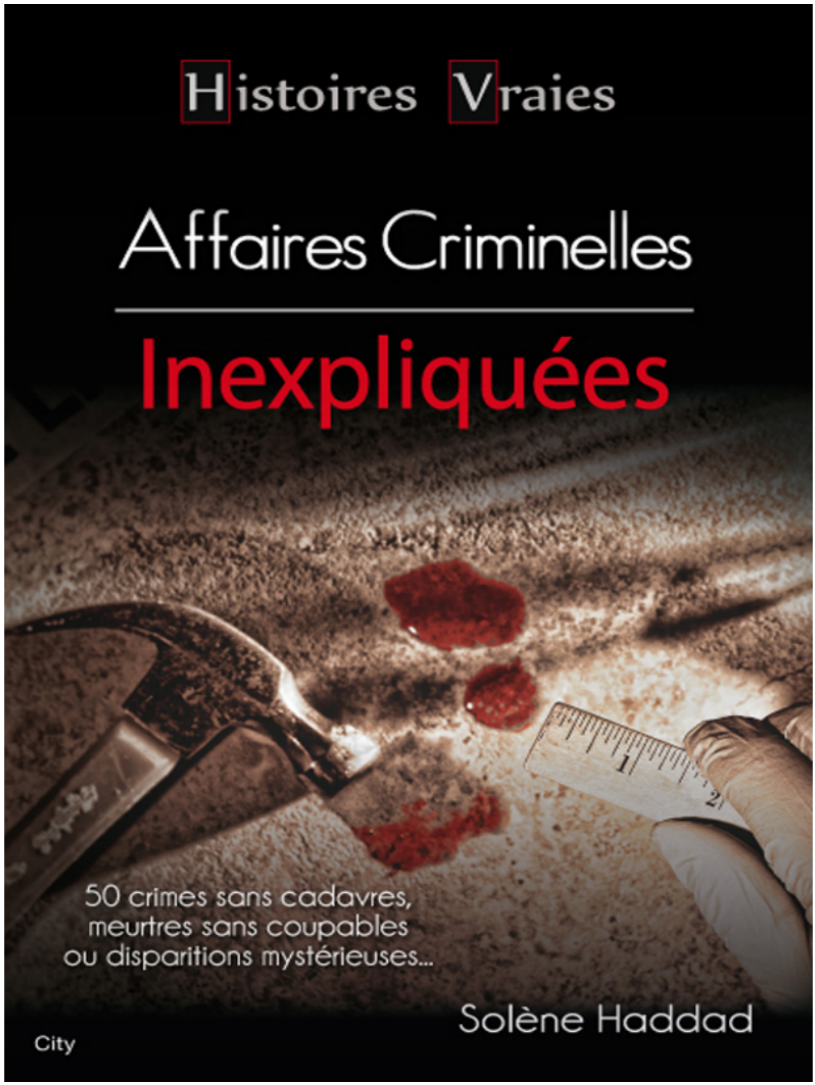

50 crimes sans cadavres,
meurtres sans coupables
ou disparitions mystérieuses...

Solène Haddad

City

Affaires Criminelles Inexpliquées

Solène HADDAD

City

© City Editions 2013
Couverture : Studio City / Shutterstock
Illustrations : D.R
ISBN : 9782824640426
Code Hachette : 51 2564 6
Rayon : Faits-divers / Histoire
Collection dirigée par Christian English & Frédéric Thibaud
Catalogue et manuscrits : www.city-editions.com
Conformément au Code de la propriété intellectuelle, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, et ce, par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable de l'éditeur.
Dépôt légal : deuxième trimestre 2013
Imprimé en France

Sommaire

Introduction
Dominici, le pot de terre contre le pot de fer
Réveil mortel à Boutiers
Politique en eaux troubles
Le sadique de la RN20
Victime de l'insaisissable « homme grêlé »
Drame à la capitainerie d'Anglet
Un nouveau meurtre signé Alègre ?
A-t-on suicidé Bérégovoy ?
Les enfants disparus de l'Isère
Mystère sur la Vologne
La première sortie pour Virginie
Claude Madru, le premier d'une longue liste
L'innocence asphyxiée
Fin de tournée pour Marie-Hélène Audoye
Des cris dans la nuit
La fillette empoisonnée
Drame à la fête foraine
Le dangereux chemin du lycée
L'inconnue de Peyrouse
Le juge Borrel était-il trop dérangeant ?
Ce visage que tout le monde connaît
L'affaire Sophie Toscan du Plantier
Double meurtre au stand de tir
Massacrée à l'arme blanche
Crimes en série à la gare de Perpignan
Le militaire victime d'un guet-apens
Magnifique panorama pour un terrible crime
Le mystérieux docteur Godard
Sinistre Vaudeville
La longue nuit de Richard Alessandri
Juste une petite course
Un contrat sur la forte tête
Pas de deuxième chance pour le miraculé
L'énigme du château de Nice
Disparue sans laisser de traces
Terrible fin pour le père courage
Dernier acte au Mans
Fin tragique pour le brillant élève
Pas d'épilogue pour le neurologue
La colonie de l'enfer
Homicide à la forteresse

Une ombre derrière Marine
Le mystérieux magot de Mérignac
Aucune trace du petit Antoine
Ophélie, retrouvée noyée dans le Danube
Le tragique gala des Fignos
L'incroyable affaire Dupont de Ligonnès
Jogging sanglant
La Garonne comme tombeau
La tuerie de Chevaline

Introduction

Chaque année, des milliers d'enquêteurs travaillent sans relâche pour résoudre des affaires criminelles, pour que la vérité des faits soit établie, pour que les familles des victimes puissent tourner la page et faire leur deuil. Chaque année, la justice rend son verdict pour que les crimes ne restent pas impunis. Chaque année pourtant, nombre d'enquêtes demeurent irrésolues, des centaines de dossiers s'entassent sur les bureaux des juges, sur ceux des inspecteurs, leur rappelant cruellement que l'échec fait partie du métier.

Ces énigmes judiciaires qui, pour certaines, ont eu un retentissement phénoménal, pour d'autres ont été reléguées à la chronique des faits divers d'un journal local, concernent toutes, pourtant, de vraies personnes, dont la vie a été brutalement enlevée.

Et, pour les familles de ces victimes qui sont peut-être les seules à connaître l'identité de leur bourreau, le combat pour la vérité est souvent vital.

Parce qu'à l'horreur des faits, à l'insupportable disparition d'un être cher, l'inimaginable souffrance qu'il a ressenti au moment de quitter ce monde, s'ajoute celle, insidieuse et perfide, du doute et de l'incertitude. Comment se reconstruire lorsque l'horreur n'a pas de nom, lorsque l'effroyable réalité n'a pour réponse que l'absurdité d'un monde parfois cruellement injuste ? Au-delà des familles et de leur douleur, pour la société tout entière, ces affaires criminelles que l'on ne parvient pas à résoudre sont une douloureuse entrave au fondement même de notre société. Une société basée sur le droit. Censée garantir aux citoyens une justice irréprochable qui ne saurait tolérer l'impunité.

Si ces terribles affaires qui ont émaillé l'histoire judiciaire de ces dernières années révèlent parfois des manquements dans l'appareil judiciaire, de graves dysfonctionnements qui ont pu entraver l'enquête, elles ne sauront pour autant être définitivement classées.

Même après une prescription, même après la clôture d'un dossier, de nouveaux témoignages, de nouveaux indices, de nouveaux éléments éclairés à la lumière des avancées scientifiques peuvent toujours faire ressurgir la vérité. Et contrer l'idée terrible du crime parfait.

N

Dominici, le pot de terre contre le pot de fer

Voilà sept ans que Gaston Dominici croupit dans une cellule étriquée de la prison marseillaise des Baumettes. L'homme de 83 ans est affaibli, et, en cet été bouillant de 1960, son organisme est mis à mal. Mais peu importe. Aujourd'hui est un jour spécial, très spécial. Gaston sait depuis quelque temps que le général de Gaulle va profiter des fêtes du 14 Juillet pour déclarer sa grâce. Une grâce présidentielle est très rare mais l'affaire Dominici est une affaire exceptionnelle. C'est un homme et son clan qui sont dans le viseur de la justice depuis le 5 août 1952.

Le 4 août de cette année-là, la famille Drummond, des Anglais aisés, défile à toute allure sur la nationale 96. Au volant de sa magnifique Hillman verte, Jack Drummond décide de faire une halte. Il est fatigué et la route jusqu'à la mer est encore longue. Les prémices de la nuit se dessinent dans le ciel provençal et le brillant diététicien britannique sent bien qu'Anne, son épouse, et Elisabeth, leur jeune fille de 10 ans, ont besoin de se dégourdir en prenant l'air.

De petits sentiers bordent la nationale. L'un monte vers le village de Lurs, l'autre descend vers les rives de la tumultueuse Durance. Les Drummond sont heureux de découvrir ce joli village de l'arrière-pays. C'est beaucoup plus petit que Manosque mais Jack, amoureux de la France et tout particulièrement de cette région, apprécie ce bourg de caractère. Le bonheur sera de courte durée pour les touristes britanniques. Dans la chaude nuit d'été rythmée par le chant de quelques grillons, des coups de feu retentissent. Jack, sa femme et leur petite sont assassinés près de la rivière.

La mémoire de Gaston lui joue des tours. Il ne sait plus très bien ce qui s'est passé cette fameuse nuit. Toute la famille était réunie dans sa ferme « La Grand'Terre » pour fêter les belles récoltes. À 5 h 30, on a appelé son fils Gustave pour un éboulement de pierres en contrebas de la ferme. C'est là qu'il a vu les trois corps. Le reste est flou, très flou.

L'enquête est menée par le commissaire Edmond Sébeille. Le flic marseillais est à cran. Il n'a jamais eu affaire à une telle scène de crime. La petite Elisabeth a été littéralement massacrée. Son corps gît non loin de ceux de ses parents. Sébeille n'en revient pas et dès son arrivée sur les lieux, il fustige l'attitude des gendarmes locaux qui ont pollué la scène de crime en laissant les badauds aller et venir à leur aise.

Les Dominici, qui résident à une centaine de mètres, sont les premiers à être descendus près de la Durance. Naturellement, Sébeille s'intéresse de près à ce clan d'agriculteurs bourrus. Les auditions vont durer tout l'été. Gustave, qui a découvert les victimes, affirme connaître le coupable. Selon lui, c'est son père, Gaston, qui aurait assassiné les trois Britanniques. Clovis, l'autre fils Dominici, abonde dans le sens de son frère.

Gaston se souvient. Il a été entendu à maintes reprises par les enquêteurs. Ces gens de la ville ont insisté pour qu'il avoue l'inavouable. C'était tellement dur, tellement éprouvant alors oui, au début des interrogatoires, il a craqué et avoué le triple meurtre.

Quand le procès de Gaston Dominici s'ouvre en novembre 1954, toute la France se déchaîne contre celui qu'on appelle le « bouc lubrique » ou « le sanglier des Hautes-Alpes ». Le procès prend d'ailleurs une drôle de tournure. Les preuves manquent, alors l'avocat général Rozan n'hésite pas à digresser en présentant

Dominici comme un rustre donnant dans la sorcellerie, un homme figé au Moyen Âge, un mage faisant appel aux forces obscures de la Durance, fleuve que les anciens du coin appellent le fléau de Provence. Les élans lyriques de Rozan et les menaces du président Bousquet, qui ordonne à Clovis Dominici de se taire sous peine de l'incarcérer, donnent une bien triste image de la justice. Les charges sont faibles contre Gaston mais les passions déchaînées. Afin de satisfaire la foule qui réclame vengeance, on condamne le vieux Dominici à la peine de mort.

Durant de nombreuses années, l'affaire connaît des soubresauts et des revirements incroyables. Gaston accuse ses fils et petits-fils du meurtre. D'autres thèses plus ou moins fantaisistes sont avancées. En 1957, le président René Coty commue la peine de Gaston Dominici. Rien ne permet d'affirmer que Dominici père est bien l'assassin de la paisible famille Drummond. Le drame de Lurs a une résonance mondiale. De nombreux artistes, tel Jean Giono, s'engagent pour défendre le pot de terre, Dominici, contre le pot de fer qu'est le système judiciaire. Les efforts des filles

Dominici paient en 1960. Le général de Gaulle, président de la République depuis deux ans, va gracier le patriarche.

Gaston Dominici savoure d'avance la liberté qu'il va retrouver dans quelques heures. Il regarde une dernière fois par-delà les barreaux de sa cellule. Malgré son âge, sa vision reste claire. Sa mémoire l'est beaucoup moins. Que s'est-il passé huit ans plus tôt au bord de la Durance ? Aurait-il entendu quelque chose ? Aurait-il fait quelque chose de mal ? Il ne sait pas, il ne sait plus. Les tourments sont derrière lui et bientôt il sera dehors.

Gaston Dominici meurt en 1965. Il est enterré au cimetière de Pertuis, non loin des lieux du crime, avec tous les Dominici impliqués dans le meurtre sauvage des Drummond. Nul doute qu'une part importante du mystère est ensevelie dans le caveau du clan.

N

Réveil mortel à Boutiers

24 décembre 1972, Boutiers-Saint-Trojan, Charente-Maritime. La douce nuit de Noël arrive enfin. Rêvée par les petits Charentais depuis déjà de nombreuses semaines, depuis que les guirlandes ont envahi les rues, que le grand sapin a été entièrement décoré à la maison, que l'institutrice leur apprend les chants de Noël, depuis que l'hiver a enveloppé de son manteau blanc la France tout entière. Pour les petits, le calvaire de l'attente est bientôt terminé. Plus que quelques heures, puis le dîner en famille, la dinde aux marrons qu'il faudra s'efforcer de manger, la délicieuse bûche de Noël, et, pour les plus chanceux, enfin, les cadeaux.

Le Père Noël ne passe pas à la même heure partout. Certains enfants qui veillent au-delà de la messe de minuit auront le plaisir d'ouvrir leurs paquets, les yeux cernés par la fatigue, avant même d'aller se coucher. Pour les autres, il faudra encore attendre. Attendre encore une longue nuit, à imaginer le Père Noël voler dans les cieux avec son traîneau et ses rennes, puis se faufiler à l'intérieur de la cheminée pour y déposer les précieux cadeaux entassés dans sa hotte. Les plus grands luttent contre le doute qui s'immisce sournoisement dans leur tête, chassent de leur esprit les vilaines pensées, ces interrogations légitimes que leur cerveau devenu raisonnable tente de soulever.

Comment se peut-il que le Père Noël passe dans toutes les maisons du monde en une seule nuit ? Comment les cadeaux tiennent-ils tous dans sa hotte ?

Ces questions sont bien vite repoussées, les enfants préférant remettre à plus tard ces tristes considérations rationnelles, pour goûter une année de plus à cet univers magique et enchanteur, pour se bercer une fois de plus dans cette douce illusion d'un monde merveilleux. Au réveil, avant même

le lever du soleil et après une nuit teintée de rêves extraordinaires, les petits descendront prudemment au rez-de-chaussée, et regarderont, émerveillés, le pied du sapin, recouvert de cadeaux. Une fois de plus la magie de Noël illuminera le visage de milliers d'enfants.

À 7 et 4 ans, Éric et Bruno Méchinaud ont encore toutes les raisons d'espérer que le Père Noël ne les oubliera pas cette nuit-là. Si certains camarades d'école de l'aîné ont tenté de lui démontrer que l'existence de ce bienfaiteur est fortement contestable, Éric n'a aucunement l'intention de croire à ces sornettes. Il est encore trop tôt pour accepter cette immense manipulation ourdie par les adultes depuis tant de temps. D'autant qu'en ces temps difficiles, où les disputes entre son papa et sa maman sont de plus en plus régulières, de plus en plus fortes aussi, où ces éclats de voix répétés lui font mal aux oreilles, Éric éprouve vivement le besoin de réconfort qu'offre ce repère bienveillant. Il ne veut plus entendre, comme la veille, au détour d'une porte mal fermée, papa crier sur maman, papa qui parle d'un autre homme, et surtout, plus jamais il ne veut entendre maman dire qu'elle va partir. Alors pour oublier toutes ces angoissantes paroles, les deux frères passent la journée du réveillon à réaliser de beaux dessins, des décorations plus jolies les unes que les autres pour que le Père Noël se sente bien accueilli dans leur maison. Sans faire attention au fait que leurs parents ne s'échangent pas un mot de la journée.

Vers 18 heures, la famille Méchinaud est prête à partir. Ils sont invités chez des amis à Cognac, pour le réveillon. À leur retour, les enfants découvriront les cadeaux que leurs parents ont pris soin de déposer sous le sapin, juste avant le départ. Les enfants sont si excités lors du trajet en voiture qu'ils ne s'aperçoivent pas des regards haineux que s'échangent les adultes, à l'avant.

Tout au long de la soirée chez M. et Mme Fontanillas, les enfants tentent, tant bien que mal, de dissimuler leur impatience grandissante. Il leur tarde tant de rentrer chez eux, à Boutiers, de se retrouver en famille, tous les quatre devant le sapin illuminé, comme chaque année, comme si Noël pouvait à lui seul reconstruire l'harmonie d'un foyer uni. Éric et Bruno ont bien du mal à rester sagement assis au cours de cet interminable dîner. Entre chaque plat, les enfants ont l'autorisation de quitter la table pour aller jouer, pour regarder par la fenêtre s'ils ne voient pas la traînée laissée par le Père Noël.

Il est une heure du matin lorsque Jacques Méchinaud, employé à l'usine Saint-Gobain, et son épouse, Pierrette, décident enfin de quitter leurs amis. Attendrie par l'excitation de leurs enfants, qui, malgré la fatigue, ont toujours les yeux grands ouverts, la famille prend congé de leurs hôtes, enfile manteaux et écharpes pour affronter l'épais brouillard qui s'est abattu sur la région et se dirige vers leur voiture, une Simca 11 000 grenat, garée à

quelques mètres de là. Même par mauvais temps, il ne faut pas plus de dix minutes pour effectuer les 4 kilomètres qui séparent Cognac de Boutiers. Quarante ans plus tard, la famille Méchinaud n'est toujours pas arrivée à destination. Les enfants n'ont jamais ouvert les cadeaux qui les attendaient au pied du sapin, Pierrette n'a jamais cuisiné la dinde, conservée dans le réfrigérateur.

Quelques jours plus tard, la gendarmerie, alertée par la famille, inquiète de n'avoir pas de nouvelles, pénètre dans la maison des époux Méchinaud. Et ne découvre rien d'anormal. Aucun indice permettant de comprendre cette soudaine disparition. Au contraire, tout semble en suspens, comme si la vie de cette maison s'était brutalement arrêtée le 24 décembre au soir. Malgré des investigations monumentales, le survol de la région en hélicoptère, des fouilles minutieuses de tous les plans d'eau, les enquêteurs ne retrouveront aucune trace de la voiture des Méchinaud ni de leurs occupants. Toutes les hypothèses sont envisagées, du banal accident, peu plausible puisque la voiture est introuvable, à la fuite organisée, mais surtout au drame familial. En effet, l'enquête montre que le couple bat de l'aile.

La veille de Noël, Jacques découvre la relation extraconjugale de son épouse avec l'un de ses voisins, mais aussi son intention de divorcer. Connu pour être quelqu'un de jaloux et colérique, le mari trahi s'est-il transformé en tueur ? A-t-il voulu supprimer toute sa famille pour ne pas subir l'affront d'un tel déshonneur ? Ou alors, a-t-il voulu emmener son épouse loin de ses mauvaises fréquentations avec l'espoir de construire une nouvelle vie ailleurs ? Quarante ans plus tard, nul ne peut affirmer avec certitude ce qu'est devenue la famille Méchinaud, mais des ossements retrouvés dans un bois, en 2012, redonnent de l'espoir aux enquêteurs et aux membres de la famille encore en vie. S'il s'avère qu'ils appartiennent bien à la famille disparue, alors certaines questions pourraient enfin trouver une réponse.

N

Politique en eaux troubles

La nuit a enveloppé Paris depuis plusieurs heures déjà. À deux heures du matin, la Ville lumière ne scintille que par intermittence. Pourtant, ce 30 octobre 1979, l'agitation est à son comble dans les ministères. De la place Beauvau à Bercy, de Matignon à l'Élysée, les conversations téléphoniques se succèdent et semblent interminables. L'épicentre de la crise qui vient de frapper la vie politique française se situe au 127, rue de Grenelle, dans le VIIe arrondissement. Le ministère du Travail vient de perdre son ministre, Robert Boulin.

Dans son fauteuil aux accoudoirs épais, Yann Gaillard, le directeur de cabinet de Boulin, multiplie les appels. Les doigts crispés sur le combiné, il informe Philippe Mestre, son homologue auprès du Premier ministre Raymond Barre, du suicide de son patron.

À 45 kilomètres des arcanes du pouvoir, en plein cœur de la forêt de Rambouillet, se noue l'une des plus retentissantes affaires politico-judiciaires d'après-guerre. Alors que la nouvelle parvient au sommet de l'État au milieu de la nuit, c'est au petit matin que le corps de Boulin est officiellement découvert, baignant dans 50 centimètres d'eau et de vase. Claude Bardon et son équipe du SRPJ de Versailles bouclent rapidement l'enquête. Tout est limpide. Boulin n'aurait pas supporté la pression exercée par la presse qui l'accusait d'avoir acquis illégalement un terrain dans le Var.

Dépressif, l'ancien compagnon de route du général de Gaulle et de Pompidou aurait ingurgité des barbituriques et du Valium et se serait volontairement noyé. L'émotion est grande dans la classe politique française et tous, amis comme opposants, saluent la mémoire d'un grand serviteur de l'État et de la France. Mais les semaines passent et dans le

microcosme parisien, les langues commencent à se délier. Le pâle Boulin aurait mis le doigt sur un dossier brûlant de financement occulte des partis politiques. Un dossier n'épargnant pas son propre parti, le RPR.

Fabienne Boulin, la fille du ministre, est convaincue que son père n'a pas mis fin à ses jours. Mieux que personne, elle connaît son père. C'est un bon vivant, un acharné de travail, un homme de convictions. Pas un suicidaire. Peu à peu, Fabienne s'entoure de conseils et part en croisade contre la thèse officielle annoncée à la va-vite par le procureur général de la cour d'appel de Versailles, Louis-Bruno Chalret. Les excès de zèle de Chalret et ses liens avec le SAC de Charles Pasqua jettent le trouble sur la mort de Boulin. L'éventualité d'un assassinat politique s'étoffe de jour en jour et les partisans de cette thèse, Fabienne en tête, relèvent soixante-quinze anomalies dans l'enquête. Des hématomes parsemaient le visage et le crâne du ministre mais personne au SRPJ n'en a fait mention.

Certains témoins n'ont pas été entendus et plus troublant encore, de nombreux documents ont disparu dans son bureau de la mairie de Libourne et au ministère. Malgré les inquiétudes de la famille et les preuves d'une enquête bâclée, la justice refuse d'ouvrir une instruction. De nombreux journalistes de la presse écrite rejoignent les proches de Boulin dans leur combat pour la vérité.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 redonne espoir à Fabienne qui met toute son énergie dans la bataille. En 1983, une seconde autopsie est réalisée sur les restes du célèbre résistant du réseau Navarre. Le légiste découvre d'étranges traces de lacération sur le poignet droit du défunt. Une corde pour entraver la victime ? Le temps a fait son effet et difficile de l'affirmer avec certitude.

Le soir même de l'autopsie, une nouvelle terrible enfonce un peu plus la famille Boulin dans la colère et l'indignation. Des actes de taxidermie et d'embaumement ont été pratiqués en 1979 sur la victime et ce sans accord de la veuve de Robert Boulin. Fabienne est sous le choc et jour après jour, la confiance qu'elle accorde à la justice de son pays s'amenuise.

Des scellés qui disparaissent, des faux en écriture, des rétractations dans les témoignages. Tous les ingrédients d'une terrible machination politique sont en place mais la loi du silence est à l'œuvre et ceux qui savent n'ont pas intérêt à ce que la vérité éclate. C'est avec cette conviction chevillée au corps que Fabienne Boulin fait appel à maître Jacques Vergès en 1985.

Un as du barreau, qui ne cède devant aucune pression, qui va au fond des dossiers, qui creuse avec abnégation.

Un miroir parfait de la fille Boulin. Vergès apporte un nouvel élément édifiant à la contre-enquête. Une écoute téléphonique entre le maire de Saint-Léger-en-Yvelines, le lieu du drame, et le procureur Chalret.

Ce dernier insiste pour que l'heure du décès de Boulin soit modifiée.

L'écheveau de preuves ne suffit pas à faire plier la justice qui refuse toujours de se pencher sur ce qui est devenu « l'affaire Boulin ».

L'affaire devient légende et les rumeurs les plus folles circulent encore aujourd'hui. Barbouzes, hommes de l'ombre, conseillers occultes, figures politiques de premier plan surgissent çà et là dans le dossier.

Quarante années de vie politique française surplombent cette affaire, qualifiée de « bombe » par de nombreux proches du pouvoir de l'époque.

En janvier 2013, le journaliste de France Inter Benoît Collombat, soutenu par Fabienne Boulin, demande l'ouverture des archives de la CIA sur la mort du ministre de Valéry Giscard d'Estaing. Les autorités américaines bloquent la consultation du dossier et justifient ce refus en invoquant la préservation des bonnes relations entre la France et les États-Unis. Fabienne Boulin ne désespère pas que la justice française intervienne afin de lever le voile sur le mystère de la mort de son père.

N

Le sadique de la RN20

11 mars 1980, RN20, Mondésir, au sud d'Étampes. Les ouvriers du bâtiment s'agitent depuis l'aube pour venir à bout de ce chantier pour lequel ils accusent déjà un retard de plusieurs semaines. Leur supérieur, le directeur du projet, est venu sur les lieux quelques jours plus tôt pour leur demander d'accélérer le mouvement, sans quoi le client ne retravaillerait plus avec eux.

Ce qui aurait pour conséquence directe de mettre sur le carreau bon nombre d'ouvriers. Et même si le boulot ne manque pas dans le secteur du bâtiment, les travailleurs ont tout de même intérêt à ce que leur patron les garde sous le coude. Courir les agences d'intérim à la recherche d'un nouveau chantier n'est jamais une chose que l'on fait de gaieté de cœur.

Alors ce matin-là, les hommes se retroussent les manches et soulèvent les blocs de ciment sans sourciller. Bien sûr, il y en a toujours pour s'insurger contre cette exigence de rendement, d'une rentabilité accrue qui ne se répercute jamais sur les salaires. Les syndiqués tentent de faire valoir leurs droits auprès du chef de chantier, sans grand espoir, le rapport de forces étant clairement déséquilibré. Les hommes ont besoin de manger.

En fin de matinée, alors que l'heure de la pause méridienne se fait attendre, l'un des ouvriers fait tomber son seau au pied de l'échafaudage.

En pestant, il descend prudemment les barreaux de l'échelle, contourne le château d'eau et s'apprête à ramasser son seau qui a roulé de l'autre côté du bloc de béton, lorsqu'un frisson de dégoût lui parcourt l'échine. Sa tête vient de heurter une matière molle et mobile, qui dégage une odeur pestilentielle.

D'instinct l'homme a un vif mouvement de recul, et c'est seulement après s'être secoué des pieds à la tête comme pour se débarrasser de cette désagréable sensation, qu'il ose relever les yeux. Face à lui le pied nu qu'il vient de heurter bouge encore.

Pendu à l'une des poutres métalliques du château d'eau, le cadavre dénudé de la jeune femme ne présente aucune trace d'agression sexuelle mais l'autopsie révélera des traces de sperme. Sans aucun vêtement ni aucun élément lui appartenant à proximité du corps et en l'absence de signalement de disparition dans le secteur, il est très difficile pour les policiers chargés de l'enquête d'identifier la pauvre victime.

Il faudra recourir aux services des dentistes de tout le pays à qui on enverra des radios dans l'espoir que l'un deux reconnaisse la dentition de l'une de ses patientes. Grâce à un praticien de La Rochelle qui reconnaît son travail, on parvient enfin à mettre un nom sur le cadavre. Michèle Couturat. À tout juste 17 ans, la jolie blonde aux cheveux bouclés avait

coupé les liens avec sa famille et se prostituait occasionnellement dans la capitale.

24 décembre 1980, Porte de Saint-Cloud. Sylvie Le Helloco s'impatiente alors qu'elle et son ami sont pris dans les embouteillages à la sortie de Paris. Pour espérer arriver chez elle à temps pour le réveillon, ou du moins avant la messe de minuit, la jeune femme de 21 ans ne doit pas perdre de temps. D'autant qu'en stop, on est jamais assuré de l'heure à laquelle on arrive. Afin de trouver plus aisément des conducteurs en direction de sa Bretagne natale, Sylvie descend de voiture au niveau de la bretelle d'entrée de l'A 13, prend congé de son ami parisien et se positionne sur le bas-côté de la rue, ses bras remplis de paquets-cadeaux.

Il ne lui reste plus qu'à lever son pouce et espérer qu'en ce jour de fête, un voyageur ait envie de faire un cadeau de Noël.

Le lendemain, vers 15 h 20, entre le fromage et la bûche, un jeune homme s'échappe du repas de famille, le temps d'une petite promenade, au lieu-dit de Rougemont, dans l'Essonne.

La marche digestive n'aura pas l'effet escompté. Et pour cause. En bordure de la RN20, sous une bâche, dépasse une tête et des bras. Alors qu'il s'approche, convaincu d'y trouver un mannequin d'exposition abandonné par son propriétaire, le jeune homme est pris d'un puissant haut-le-cœur. Soit le mannequin est extrêmement réaliste, soit il s'agit d'un cadavre.

Sylvie Le Helloco n'aura jamais emprunté l'autoroute pour sa Bretagne. Étranglée, sa blonde chevelure bouclée dissimule son visage écrasé sur le sol. Vraisemblablement traînée par les pieds, la victime qui n'a pas subi d'agression sexuelle a ensuite été abandonnée sous cette bâche, à quelques kilomètres seulement du château d'eau de Mondésir.

14 juillet 1982, RN20, non loin de l'aérodrome de Mondésir. En cette belle journée d'été, des touristes sur la route de leurs vacances envisagent de faire une halte dans cette petite commune de l'Essonne pour y voir, au soir, le feu d'artifice. Après avoir sillonné les environs à la recherche d'une aire de camping-car, la petite famille décide de se garer dans un petit bois, tout près de l'aérodrome, le long de la nationale. La caravane s'avance dans un petit chemin de campagne mais un obstacle au beau milieu de la route l'empêche d'avancer plus avant. Le corps dénudé d'une jeune femme blonde aux cheveux bouclés gît, en chien de fusil, face aux touristes effrayés.

Faute de vêtements ou d'accessoires appartenant à la victime, les enquêteurs peinent là encore à l'identifier. C'est finalement grâce à une bague que les policiers remontent jusqu'au mari de Christine Devauchelle, qui avait justement déclaré la disparition de son épouse, deux jours avant la découverte du corps.

Partie boire un verre sur Paris, la jeune femme de 26 ans n'est jamais rentrée. Suspecté dans un premier temps, son compagnon ne sera finalement pas inquiété.

7 août 1983, Bruyères-le-Châtel, 3 kilomètres de la RN20, au nord d'Étampes. Un agriculteur, outils en mains, marche d'un bon pas vers son tracteur, qu'il a laissé quelques centaines de mètres plus loin, dans son champ, quand soudain il trébuche et s'étale de tout son long.

À deux centimètres du cadavre dénudé de Pascale Le Cam, 21 ans, violée et étranglée. Elle avait disparu après être allée boire un verre au pub Saint-Germain.

Rapidement le lien entre ces affaires saute aux yeux des enquêteurs. Des jeunes femmes blondes aux cheveux bouclées, toutes mortes par strangulation et abandonnées, toutes retrouvées nues, le long de la RN20.

Si des soupçons pèsent sur l'ogre des Ardennes, Michel Fourniret, qui a eu pour terrain de chasse l'Essonne dans son terrible parcours criminel, aucune preuve formelle ne permet de mettre en cause le tueur en série.

En 2009, un rebondissement redonne enfin de l'espoir aux familles des victimes. L'analyse d'un mouchoir contenant des traces biologiques retrouvé à côté du corps de Pascale Le Cam permet de révéler un ADN. Si elle innocente Fourniret, cette signature génétique coïncide par contre avec celle d'un ancien ferrailleur inscrit au FNAEG pour de multiples délits.

Alors qu'il reconnaîtra avoir eu des relations sexuelles non loin du lieu du crime et avoir fréquenté le pub Saint-Germain où Pascale a été vue pour la dernière fois, la prescription des faits rend impossible sa mise en examen. L'étrangleur de la RN20 ne sera jamais sous les verrous.

N

Victime de l'insaisissable « homme grêlé »

Paris, XIXe arrondissement, 116, rue Petit, troisième étage. Vers 8 h 30, ce 5 mai 1986, peu de temps après le départ de son mari, Suzanne pose un baiser sur le front de sa fille, Cécile, encore à moitié endormie devant son bol de céréales. Tout en réajustant une mèche de cheveux sur son épais chignon, Mme Bloch multiplie les recommandations, sur le palier de l'appartement, avant de filer pour sa journée de travail.

La collégienne de 11 ans doit ainsi se dépêcher de finir son petit déjeuner pour ne pas arriver en retard à son cours de gymnastique, tout à l'heure elle devra encore surveiller la cuisson du plat préparé par sa mère, et surtout, ne pas oublier de travailler son violon avant de se rendre à sa leçon de l'après-midi. Et puis, bien sûr, d'être toujours très prudente.

Autant de consignes maintes fois répétées, que la préadolescente connaît par cœur et qu'elle applique à la lettre. Responsable et très sérieuse, Cécile sait précisément ce qu'elle doit faire, connaît le chemin du collège, celui de son cours de violon sur le bout des doigts et maîtrise parfaitement l'utilisation du micro-ondes. À 11 ans, la collégienne sait déjà se débrouiller seule.

En appuyant sur le bouton de l'ascenseur, Suzanne Bloch se fait la réflexion qu'elle devrait arrêter de ressasser chaque matin les mêmes choses à sa fille.

Elle sait bien pourtant qu'elle peut lui faire confiance, que c'est une enfant mûre pour son âge, mais, c'est plus fort qu'elle, il faut toujours qu'elle anticipe les problèmes. La mère de Cécile ne pouvait prévoir ceux qui attendaient sa fille, ce matin-là.

URGENT
APPEL A TEMOIN
CET HOMME EST SOUPCONNE D'AVOIR PERPETRE PLUSIEURS CRIMES
LES INFORMATIONS RECUEILLIES INDIQUENT QUE, DANS LES ANNEES 1986 A 1994, L'INDIVIDU AURAIT ETE CONNU SUR LA COMMUNE DE SACLAY (91)
Nous prions toutes les personnes susceptibles de permettre l'identification de cet homme de bien vouloir apporter leurs témoignages à :
L'Agence d'Assistance pour la Défense des Droits
Tél. 01 40 71 58 78
www.rogermarcmereau.com

Tout à ses pensées, Suzanne Bloch n'a pas prêté attention au jeune homme en jean et baskets, debout à ses côtés dans l'ascenseur. C'est tout juste si elle s'est aperçue qu'elle ne l'avait encore jamais vu. La seule chose qui lui a traversé l'esprit pendant ces dix secondes passées avec lui dans l'ascenseur est l'aspect grêlé de son visage, comme s'il était abîmé par de nombreuses cicatrices. Mais Suzanne n'a pas remarqué que l'homme, qui n'est ni l'un de ses nombreux voisins ni un vendeur en porte-à-porte, ne l'avait pas suivie dans le hall de l'immeuble pour rejoindre la rue Petit. Non, lorsque Mme Bloch est sortie de la petite cabine, l'homme a attendu que les portes de l'ascenseur se referment puis a appuyé sur le bouton. Celui du troisième étage.

Dix minutes plus tard, c'est au tour de Luc, le demi-frère de Cécile de quitter l'appartement. À 24 ans, le jeune homme féru de biologie souhaite devenir généticien et, en attendant, travaille à Vincennes. Pressé, il avale son café d'un trait, attrape son attaché-case, salue sa frangine avant de claquer la porte de l'appartement. Lorsqu'il monte dans le seul ascenseur qui fonctionne, le deuxième est encore en panne, Luc est surpris par la politesse de l'homme à l'intérieur de la cabine. Habillé plutôt simplement, cet inconnu au visage marqué par des cicatrices abonde de formules de politesse, et lorsque le demi-frère de Cécile sort de la cabine, son voisin va même jusqu'à lui souhaiter une très bonne journée. Une attitude sympathique mais peut-être un peu excessive. À croire que cet homme a vraiment envie de laisser une bonne impression.

Dès que son frère est parti, Cécile sait qu'il ne lui reste que quelques minutes avant de filer au collège. En toute hâte elle débarrasse son bol, enfile sa veste, lace ses chaussures de sport, met son cartable sur ses épaules, prend ses clés, sort de chez elle. Pour ne jamais en revenir.

Dans l'ascenseur, l'homme au visage grêlé attend sa proie. Il sait que l'autre ne fonctionne pas, la petite Cécile n'aura donc d'autre choix que de monter dans le sien. Celui qu'il ne quitte plus depuis le début de la matinée, pour s'assurer que tous les membres de la famille sont partis. Lorsque la fillette appuiera sur le bouton RDC, il appuiera à son tour sur le bouton du deuxième sous-sol. Là où il a pris soin de bloquer, avec un paquet de cigarettes, la porte des escaliers qui donne sur l'étage inférieur, à quelques mètres à peine du petit local désaffecté qu'il a repéré. Celui qui sera le tombeau de Cécile Bloch.

Trois heures plus tard, peu après midi, Suzanne téléphone à son domicile pour s'assurer que sa fille est bien rentrée et aussi pour lui rappeler de travailler son violon. Habituellement, Cécile, qui connaît l'anxiété de sa mère, décroche dès la deuxième sonnerie.

Aujourd'hui, le téléphone sonne désespérément dans le vide. Déjà folle d'inquiétude, sa mère compose fébrilement le numéro du collège, et,

lorsque la directrice lui apprend que Cécile était absente ce matin, Suzanne Bloch est prise de panique. Tout de suite, elle avertit son mari, qui, comme elle, quitte précipitamment son travail pour partir à la recherche de leur fille.

Les parents de Cécile arrivent, affolés, rue Petit, crient le prénom de leur fille, préviennent les voisins qu'ils croisent, mais aussi les gardiens qui entreprennent de fouiller les caves de l'immeuble. On ne sait jamais.

La gamine a pu vouloir fuguer et se cacher dans l'un des recoins du parking. Mais lorsque M. Cousin et son collègue ouvrent la petite porte d'un local où sont entreposés de vieux morceaux de moquette, force est de constater que la fillette ne s'est pas réfugiée dans ce petit réduit. Elle y a été violée et sauvagement assassinée.

Anéantis, les parents de Cécile alertent son demi-frère, Luc, qui accourt dans l'immeuble envahi par les forces de police. Les techniciens s'affairent autour de la scène de crime pour relever les indices, les éventuelles empreintes que le tueur a pu laisser sur son passage. Très vite, Luc se souviendra de l'étrange monsieur avec lui dans l'ascenseur, cet homme au comportement trop poli.

Et en faisant concorder les témoignages, les enquêteurs s'apercevront que cet homme au visage grêlé a été aperçu par de nombreuses personnes ce matin-là. Il serait resté dans l'ascenseur toute la matinée.

Au vu de l'accumulation des dysfonctionnements dans l'immeuble, l'un des ascenseurs immobilisé, l'interphone cassé alors qu'il venait d'être réparé, la porte donnant accès au troisième sous-sol bloquée, il semble évident que le meurtrier a mûrement prémédité son acte.

Dans les jours qui suivent, le portrait-robot de celui que la presse appelle déjà « l'homme grêlé » est établi, et largement diffusé. Pour les officiers de la police judiciaire, ces éléments devraient permettre une avancée rapide de l'enquête. Car, il ne fait aucun doute que l'homme de l'ascenseur est aussi l'homme qui a tué Cécile.

La préparation minutieuse du crime, le scénario et le mode opératoire laissent penser que le tueur n'en est pas à son coup d'essai. Nombre d'affaires sont donc passées au crible pour tenter d'y trouver des similitudes. Et ils ne vont pas être déçus.

Dans le XIIIe arrondissement, au mois de janvier, une fillette a été agressée exactement de la même manière que Cécile. Alors qu'elle se rendait à l'école, Esther est tombée nez à nez avec un homme au visage abîmé qui l'attendait dans l'ascenseur.

L'homme l'a conduite dans un parking du sous-sol, où il l'a violée et étranglée avant de prendre la fuite. La jeune victime grièvement blessée apportera un témoignage précieux aux enquêteurs.

Les jours puis les mois passent et si les officiers de la brigade criminelle

constatent avec effroi que le parcours criminel du tueur semble loin d'être terminé, ce dernier reste introuvable. Personne n'a vu l'homme grêlé.

Hormis ses victimes qui se succèdent dans Paris. Un vent de panique souffle sur la capitale, alors que les enfants sont calfeutrés à la maison.

Et, un an après le meurtre de Cécile, en octobre 1987, Sophie, une adolescente de 14 ans, entre chez elle avec un policier qui était avec elle dans l'ascenseur et qui lui a demandé ses papiers d'identité. Une fois dans l'appartement, l'homme au visage de grêle la menace d'une arme à feu avant de la violer et de l'attacher sur une chaise. Le scénario diffère mais la description concorde.

Au fil des mois, la liste des agressions s'allonge, pas celle des erreurs du prédateur. Si la Crim' est convaincue d'avoir affaire au même homme, elle est bien incapable de mettre la main dessus.

D'autant qu'il n'a de cesse de tromper les enquêteurs. Contrairement à la majorité des pervers qui répètent exactement le même scénario, le comportement de l'homme grêlé diffère. Son mode opératoire n'est plus systématique, la nature de ses victimes change, ses critères semblent aléatoires.

Malgré leur acharnement, les enquêteurs ne parviennent pas à arrêter le dangereux prédateur qui sévit dans la capitale, et en 1992, la justice clôt le dossier Cécile Bloch.

Mais pour les officiers de la brigade judiciaire, pas question d'en rester là. Ils veulent enfermer l'homme grêlé. Et obtiennent en 1996 la réouverture du dossier. Alors qu'en 1986, la police scientifique n'en était encore qu'à ses balbutiements, que les convictions des policiers ne pouvaient s'appuyer sur aucune preuve tangible, dix ans plus tard, en 1996, le nouveau juge d'instruction ordonne l'analyse des prélèvements effectués sur les scènes de crime.

Prélèvements qui attendaient, sous scellés, depuis dix ans. Les analyses sont formelles, l'empreinte génétique du grêlé est retrouvée dans nombre d'affaires dont il était soupçonné. Comme sur le mouchoir d'une autre fillette, enlevée et violée dans une ferme, deux ans plus tôt. Mais aussi dans un autre terrible drame, où il n'était même pas soupçonné, les victimes étant des adultes.

M. Politi et Mlle Muller, la jeune fille au pair de sa fille, ont été retrouvés, sans vie, le corps violemment mutilé dans une mise en scène terrifiante. Les enquêteurs s'intéresseront de près à l'un des amants de la jeune fille qu'ils ne parviendront jamais à identifier. Le grêlé s'était alors trouvé un nom d'emprunt.

Aujourd'hui encore, dix-sept ans après le meurtre de Cécile Bloch, et malgré le nombre impressionnant d'éléments à son sujet, le grêlé n'est toujours pas arrêté, ni même identifié. Et pourtant les policiers du quai des

Orfèvres n'ont pas abandonné. Le dernier espoir réside aujourd'hui dans cette toute nouvelle technique d'analyse génétique, qui consiste à éplucher dans un travail scientifique complexe les données du FNAEG, le fichier national des empreintes génétiques, afin de trouver des empreintes susceptibles d'appartenir à un membre de la famille du coupable.

Les recherches sont actuellement en cours, et pourraient peut-être permettre de se rapprocher, voire, qui sait, de retrouver, enfin, le tueur au visage grêlé.

N

Drame à la capitainerie d'Anglet

8 décembre 1986, port de plaisance d'Anglet, capitainerie. Cela fait déjà vingt minutes que l'employé attend, face aux voiliers, que ses patrons viennent ouvrir la capitainerie. L'avantage de ce retard est qu'ils auront bien du mal à lui reprocher quoi que ce soit de la journée. Ses employeurs ont parfois la critique facile, leur grande exigence se répercutant par de multiples rappels à l'ordre. Rien de bien méchant, mais une relation hiérarchique clairement établie, qui ne laisse pas de place à une quelconque familiarité. À 53 ans, André Carty dirige la capitainerie d'une main de fer, suppléé dans cet exercice par son épouse, Michèle Martin-Carty, cadre de la fonction territoriale, secrétaire générale de Bayonne. Autant dire que le couple de notables suscite admiration et respectabilité dans toute la région.

Ce matin-là, le comptable de la capitainerie du port d'Anglet embauche à 8 heures et n'a pas franchement l'intention de faire des heures supplémentaires, le soir. Alors il serait bienvenu que ses patrons se décident à descendre de leur appartement de fonction, situé dans l'immeuble du Brise-Lame. Au vu de la grande rigueur avec laquelle M. Carty dirige l'entreprise, il ne lui viendrait pas à l'esprit d'arriver en retard au travail. Ce comportement tout à fait inhabituel surprend l'employé, qui se demande ce que ses employeurs ont pu bien faire de leur soirée pour avoir une telle panne de réveil.

Après deux cigarettes, fumées hâtivement en arpentant les quais de long en large, le jeune homme en a assez d'attendre. Il pénètre donc à l'intérieur de la capitainerie avec la ferme intention de sonner suffisamment fort pour réveiller ses patrons. Sur le seuil de la porte, un bouquet de fleurs n'a même pas été ramassé. Le comptable, qui sait comme son patron n'appréciera pas ces manières peu conventionnelles, prend son courage à deux mains et

tambourine, d'abord doucement, puis avec véhémence, sur la porte de l'appartement de fonction. L'employé a beau frapper tant et tant, sonner en continu de longues minutes, aucune réaction ne lui parvient de l'intérieur de l'appartement.

Pourtant, il lui semble entendre des voix de l'autre côté de la porte. Des voix lointaines qui pourraient bien sortir de la télévision. Si ses patrons ont même oublié d'éteindre le poste avant de dormir, c'est qu'ils étaient dans un sacré état. Ou qu'ils ont pris beaucoup de somnifères.

Redoutant qu'il soit arrivé quelque chose d'anormal, l'employé appuie sur la poignée, la tourne, et sans aucune difficulté, la porte s'ouvre. Ses employeurs n'ont même pas pris la peine de verrouiller leur porte. En entrant à l'intérieur du domicile de ses patrons, le comptable ressent une grande gêne. Due au fait qu'il n'a rien à faire là et que si ses employeurs le surprennent, il risque fort de perdre son poste. Mais aussi à cause de l'ambiance étrange qui règne dans le spacieux appartement dominant le joli port d'Anglet. Comme si tout s'était arrêté brusquement.

La lumière est allumée alors qu'il fait grand soleil, la télévision parle toute seule dans le salon. À tâtons, le fidèle employé avance chez les Carty, arrive devant leur chambre, entrouvre la porte, et pousse un cri d'effroi. Sur le lit ensanglanté, sa patronne gît dans une mare de sang, le bras gauche pendant mollement sur le côté.

Terrifié, le comptable redescend quatre à quatre les escaliers, court prévenir le gardien de la capitainerie, Jean-Pierre Pineau, et l'amène sur les lieux du crime.

Les deux hommes n'osent s'aventurer dans la chambre, stupéfaits d'une telle scène d'horreur et ressortent bien vite de l'appartement cauchemardesque. C'est maintenant au tour de la police de prendre la relève et d'entrer dans cette maudite chambre.

Les policiers, lorsqu'ils ouvrent les volets, découvrent que Mme Martin-Carty n'est pas la seule victime de ce drame. Au pied du lit, le corps sans vie de son époux, M. Carty. Tous deux tués par balle. Allongé au sol, André a le bras droit replié sur lui-même, une arme à feu nichée au creux de sa main. Les premières constatations du légiste et du procureur accréditeront la thèse d'un drame familial. L'hypothèse d'un conflit conjugal qui aurait viré à la catastrophe. Le directeur de la capitainerie aurait ainsi tué sa femme pendant son sommeil avant de retourner l'arme contre lui. Cette version est rapidement confortée par les premiers éléments de l'enquête. Ainsi l'appartement ne comporte aucune trace d'effraction, tout est en ordre. Mais surtout, dans une armoire, les policiers découvrent des munitions, et l'étui d'une arme correspondant exactement à celle retrouvée sur le corps de la victime. Encore, l'enquête de terrain permettra très vite de montrer l'existence de difficultés au sein du couple, André

Carty traversant une phase dépressive importante. Colérique, l'homme envisageait même de quitter sa femme suite à des rumeurs sur une liaison extraconjugale qu'elle aurait avec le maire. Pour les enquêteurs, nul doute que l'affaire sera bien classée.

Mais voilà, lorsque les résultats de l'autopsie tombent, c'est la douche froide. Le légiste est formel, le cadavre d'André Carty comporte quatre impacts de balles, dont un sur le poignet, alors même que la victime est droitière. Il a donc été assassiné.

Sauf que, croyant en l'hypothèse du drame familial, la scène de crime a été entièrement et soigneusement nettoyée par les pompiers. Plus aucun indice n'est détectable. La police d'Anglet, en commettant cette incroyable négligence, a considérablement freiné les investigations.

L'enquête est au point mort. Aucun indice, aucun témoignage, aucune piste. Heureusement que les employés du port se montrent très bavards sur la vie du couple. Ainsi ils affirment que les Carty n'ont pas que des amis. Notamment le gardien de la capitainerie qui semblerait être devenu le souffre-douleur de l'autoritaire patron qui passait facilement ses nerfs sur son employé.

Le 11 décembre, Jean-Pierre Pineau est placé en garde à vue, mais, malgré l'insistance des enquêteurs, ne fournit aucun aveu. La perquisition à son domicile est un peu plus fructueuse. Le jean porté par le suspect le jour de la découverte du corps a des traces de sang.

Peu intimidé par cette pièce à conviction, le gardien de la capitainerie affirme que ces traces proviennent d'une légère blessure faite le matin même en se rasant. Pas convaincus, les policiers poursuivent leurs investigations dans l'espoir de récupérer suffisamment d'éléments tangibles contre leur suspect.

Qui n'a aucun alibi tangible le soir du meurtre, et qui est dénoncé par un appel anonyme. Au mois de mars 1987, le laboratoire CARME, Centre d'application et de recherche en microscopie électronique, affirme que les traces de sang retrouvées sur le pantalon du gardien appartiennent à Michèle Carty, tout comme le cheveu qu'ils y ont découvert. Inculpé du double homicide, Jean-Pierre Pineau est incarcéré et continue de clamer haut et fort son innocence.

Quelques mois plus tard, le laboratoire de la police scientifique de Toulouse contredit formellement ces résultats. Le cheveu n'est pas celui de la victime.

Le gardien de la capitainerie obtient sa libération et l'affaire du double meurtre se clôt par un non-lieu et reste, à ce jour, non élucidée.

N

Un nouveau meurtre signé Alègre ?

Au bout du rouleau, Hélène Loubradou n'a eu d'autre choix que d'accepter la main tendue de son médecin. La jeune maman en profonde dépression depuis que son compagnon l'a quittée huit ans plus tôt, alors que son fils n'avait que quelques mois, a fini par accepter d'aller se mettre au vert à la clinique Aufrery, à Balma, 10 kilomètres au-dessus de Toulouse.

Le temps de se ressourcer, de retrouver les forces nécessaires pour repartir, aller de l'avant. Mais aussi le temps de se reposer, de souffler, loin des responsabilités et des difficultés d'une vie de mère célibataire, qui si elle la comble de bonheur, n'en reste pas moins exténuante.

Pour toutes ces raisons, mais surtout pour que son fils retrouve le sourire sur le visage de sa maman, Hélène s'est octroyé cette pause dans sa vie. Une pause qu'elle espère salvatrice et qui va s'avérer cauchemardesque.

En plein mois d'août, alors que le mercure atteint des sommets, la patiente suit rigoureusement ses traitements, se rend à tous les groupes de parole, tente de démêler ses pensées les plus obscures avec le psychiatre et passe le plus clair de son temps, seule dans sa petite chambre, à se reposer. En fin d'après-midi, lorsque le soleil décline et offre des coins d'ombre dans le grand parc de la clinique, Hélène se promène dans les allées arborées, et s'assied sous un hêtre, un bon livre à la main. Dans quelques semaines, la jeune maman sera de nouveau sur pied, prête à reprendre les rênes de sa vie.

Mais, le 16 août 1989, lors de la réunion avec d'autres personnes souffrant de dépression, Hélène Loubradou, pourtant si assidue, manque à l'appel. Étonné, le psychologue chargé d'animer la séance demande aux

autres résidents s'ils connaissent la raison de son absence et, en voyant leur air interdit, se promet d'en parler avec les autres membres de l'équipe soignante.

Lorsqu'il s'entretient de ce problème avec ses collègues, le psychologue s'aperçoit que la jeune femme de 26 ans n'a été vue par aucun des membres du personnel. Lorsque les infirmières ont trouvé sa chambre vide, elles ne se sont pas posé de question puisqu'elles n'avaient pas en tête l'emploi du temps exact d'Hélène Loubradou et que la patiente pouvait très bien être en rendez-vous. Tout comme les aides-soignantes, les agents d'entretien, et toute autre personne susceptible d'être rentrée dans la chambre d'Hélène.

Au cours de la discussion très animée au sujet de l'étrange disparition de cette jeune patiente, les débats se font vifs. Si certains suggèrent que la jeune maman a pu quitter subitement la clinique, pour retrouver son enfant et pour fuir cette sensation de captivité, d'autres s'inscrivent en faux avec cette hypothèse. Hélène était venue de son plein gré et participait activement au processus de guérison, ne ratant aucun entretien avec son psychiatre. Pour ceux qui l'ont suivie de près, il paraît évident qu'elle ne s'est pas enfuie sans prévenir. D'autant que toutes ses affaires sont restées dans la chambre.

Finalement, il est décidé d'attendre le lendemain matin avant de prendre d'éventuelles mesures. La jeune femme a peut-être simplement voulu sortir de l'établissement pour la journée et sera de retour pour la nuit. Le soir venu, l'équipe de nuit prend le relais avec pour consigne de veiller au cas où la fugueuse regagne sa chambre.

Lorsque l'équipe de jour se réunit au petit matin et qu'il n'y a toujours aucune nouvelle d'Hélène Loubradou, le directeur de la clinique décide d'alerter ses proches. Mais aussi la gendarmerie.

Gabriel, le père d'Hélène, ne peut croire à une disparition volontaire. Pas plus qu'il ne se résout à imaginer que sa fille ait pu mettre fin à ses jours. Depuis son hospitalisation, elle se portait beaucoup mieux et avait hâte de retrouver son fils, sa vie.

Convaincu qu'il lui est arrivé quelque chose, Gabriel remue alors ciel et terre pour la retrouver. Il téléphone à tous les amis de sa fille, toutes ses relations et fonce chez elle pour tenter de trouver quelque chose. Les gendarmes, eux, n'ouvrent pas encore d'enquête, mais une simple notice de recherche dans l'intérêt des familles. Au domicile d'Hélène, Gabriel tombe sur le journal intime de sa fille qu'il lit d'une traite à la recherche du moindre indice. Et ce qu'il découvre dépasse ses espérances.

Trois petits mots qui ne pourront plus jamais sortir de la tête de Gabriel Loubradou. Hélène évoque « un rendez-vous avec Pat », au café de Flourens, à Cazères. Le serveur du café reconnaît la photographie d'Hélène

et affirme l'avoir vue en compagnie d'un homme dont la description correspond à un certain Patrice Alègre.

Muni de ce qu'il pense être de véritables pièces à conviction, Gabriel se rend à la gendarmerie, convaincu que les enquêteurs prendront cette piste au sérieux. Il n'en est rien. Aucune audition ne sera retranscrite sur le procès-verbal et il faudra attendre février 1990 pour que le commandant Khalkal ouvre enfin une enquête. Enquête qui sera clôturée trois ans plus tard, sans le moindre résultat.

Gabriel Loubradou ne désespère pas pour autant de faire un jour éclater la vérité sur la disparition de sa fille. En 1997, l'arrestation de Patrice Alègre lui redonne espoir. Le tueur en série qui reconnaît cinq meurtres et six viols fréquentait régulièrement le lac à côté du café de Flourens et se faisait appeler « Pat » par ses amis.

Trois ans plus tard, une cellule spéciale, la cellule Homicide 31, dirigée par Michel Roussel est créée pour enquêter sur 191 meurtres, disparitions et suicides ayant eu lieu entre 1986 et 1997 dans la région. En trois ans, Alègre sera mis en examen dans six affaires.

Confiant dans ses chances de voir enfin aboutir l'enquête sur la disparition de sa fille, Gabriel Loubradou rencontre Michel Roussel, responsable de la cellule Homicide 31, et tombe des nues. Le dossier est vide. Plus aucune trace des documents et des témoignages qu'il avait apportés à la gendarmerie. Dépité, le père se constitue alors partie civile et poursuit son combat judiciaire. En vain.

Si les gendarmes prennent enfin à bras-le-corps le dossier Loubradou, le temps a fait son affaire, la mémoire des témoins se délite et le suspect persiste à nier.

Pourtant, le conducteur de la navette qui effectuait le trajet entre la clinique Aufrery et le centre-ville de Balma, reconnaît Alègre comme un visiteur régulier de l'établissement. Étrangement, juste après cette audition, Michel Roussel devra quitter la cellule pour réintégrer son ancienne brigade.

Malgré nombre d'éléments, l'enquête, jugée prioritaire, sur la disparition d'Hélène Loubradou, ouverte en 2002 aboutit à un non-lieu, au prétexte qu'on ne peut exclure que la disparue « ait pu mettre fin à ses jours. »

En 2010, l'appel demandé par Gabriel et son association, Stop à l'oubli, est rejeté, mettant définitivement hors de cause le tueur en série.

Mais aussi les espoirs du père d'Hélène, qui ne saura peut-être jamais ce qui est arrivé à sa fille.

N

A-t-on suicidé Bérégovoy ?

Voilà déjà plusieurs minutes que Sylvain Lespat est adossé à la voiture. Il est habitué à attendre, mais à l'ordinaire, il ne lâche pas son patron d'une semelle. C'est son rôle, sa mission. Un garde du corps se doit d'être proche de la personnalité qu'il protège. Mais aujourd'hui, on peut déroger à la règle, relâcher la pression. Pierre Bérégovoy n'est plus Premier ministre depuis deux mois et le danger est infime ici. Le canal de la jonction est un lieu fréquenté par les promeneurs et les amoureux de la nature.

À deux pas de l'écluse de Verville, c'est un site admirable pour les habitants de la région de Nevers. Pierre Bérégovoy, ancien maire de la ville, aime y flâner régulièrement. Sylvain est donc tranquille.

Vers 18 h 15, le garde du corps décide tout de même d'aller jeter un coup d'œil le long du canal. La balade est plus longue qu'à l'accoutumée, ce n'est pas normal. Lespat parcourt 500 mètres. Il aperçoit une forme couchée au sol. Il s'approche, inquiet. Le corps de l'homme d'État gît par terre. L'officier de protection prend le pouls de Bérégovoy. Vite, il respire encore. Les pompiers débarquent en trombe quelques instants plus tard. On n'a pas lésiné sur les moyens. Un hélicoptère est mobilisé pour rapatrier l'ancien ministre vers l'hôpital parisien du Val-de-Grâce. Malheureusement, les secours ne parviennent pas à sauver la victime. Celui que les Français appelaient affectueusement « Béré » vient de mourir en ce 1er mai 1993.

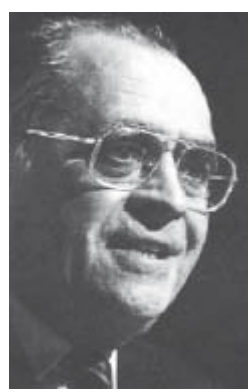

Pour les enquêteurs chargés de l'affaire, il n'y a aucune place pour le doute. Bérégovoy a mis fin à ses jours. Le scénario est lisible, les éléments matériels concordent, il n'y a pas d'autre piste à envisager que celle du suicide. L'ancien Premier ministre de Mitterrand a déjoué la surveillance de son garde du corps, dérobé son arme de service et se serait tiré une balle

en pleine tête. Nombreux sont ses collaborateurs qui décrivent l'homme comme dépressif, ravagé par la récente défaite de la gauche aux élections législatives et par l'acharnement de la presse à son encontre. En effet, quelques mois avant cette tragique journée de mai 1993, *Le Canard enchaîné* a révélé l'existence d'un prêt de dix millions de francs accordé à Bérégovoy par le sulfureux Roger-Patrice Pelat, inculpé en 1989 pour délit d'initié dans le scandale Pechiney. Un prêt tout à fait légal mais qui salit Bérégovoy, le chantre du combat contre la corruption en politique.

La fin tragique d'une grande figure politique s'accompagne souvent d'un mystère. Comme dans l'affaire Boulin qui secoua la France en 1979, certaines voix s'élèvent pour mettre à mal la thèse du suicide. Si mort violente il y a, il faut plutôt chercher du côté de l'assassinat politique. Les éléments troublants refont surface. Le légiste confirme que la victime a utilisé l'arme de service de son agent de sécurité. Or, un tir de 357 Magnum à bout portant explose à coup sûr la boîte crânienne. Les traces d'impact relevées sur Bérégovoy laissent à penser que c'est un calibre plus petit qui a été utilisé. Par ailleurs, certains témoins évoquent non pas une mais deux détonations. Difficile d'envisager un suicide en deux coups.

Le rapport d'autopsie aurait pu éclairer ces délicates zones d'ombre mais malgré plusieurs demandes, la famille n'y a jamais eu accès. Si l'on n'a rien à cacher, pourquoi s'entêter à garder secret ce type de documents ? Les partisans de la thèse du meurtre maquillé en suicide évoquent pêle-mêle l'étonnante disparition du carnet noir Hermès que Bérégovoy avait toujours sur lui, la série de cambriolages dont ont été victimes les proches de l'ancien Premier ministre peu de temps avant sa mort, ou encore la présence étonnante de deux hommes à la mine patibulaire sur le canal juste avant l'arrivée de l'homme politique. À chaque question soulevée, une réponse est apportée. Le carnet noir, objet de tous les fantasmes, a été pris par Didier Boulaud, le directeur de cabinet de l'édile socialiste afin d'éviter à Gilberte Bérégovoy la douloureuse découverte des relations extraconjugales de son époux.

Depuis vingt ans, le doute plane sur cette affaire qui secoua le sommet de l'État français. Si l'histoire retiendra que Pierre Bérégovoy s'est donné la mort, il est tentant d'imaginer que de nombreuses personnes aient eu intérêt à le faire disparaître lorsqu'on se remémore le discours qu'il tint à l'Assemblée nationale en mars 1992, brandissant une fiche à la face de députés médusés : « Comme je suis un Premier ministre nouveau et un homme politique précautionneux, j'ai ici une liste de personnalités dont je pourrais éventuellement vous parler. Je m'en garderai bien ! [...] S'il existe encore des élus qui, à quelque niveau que ce soit et à quelque parti qu'ils appartiennent, ne respectent pas les nouvelles règles de financement de l'activité politique, qu'ils le sachent : le gouvernement sera impitoyable. »

Les enfants disparus de l'Isère

Jeudi 17 mars 1983, Saint-Martin-d'Hères, banlieue de Grenoble. Il n'est pas loin de 19 h 15 lorsque M. Janvier s'aperçoit, juste avant de passer à table, qu'il n'a plus de cigarettes. Il pensait pourtant en avoir acheté.

Il faut croire que non. La perspective de ressortir après sa longue journée de travail l'ennuie profondément. Autant envoyer les garçons, ça leur fera une petite sortie avant le dîner qui ne devrait pas leur déplaire. L'occasion de rendre service et de prendre l'air.

En trois minutes, ses trois fils dont l'aîné a tout juste 8 ans ont enfilé chaussures et blousons et dévalé quatre à quatre les marches de l'escalier de l'immeuble. Alors qu'ils traversent la place de la République, un homme qu'ils n'ont jamais vu s'avance à leur hauteur et leur demande de l'aide. Très contrarié, le monsieur leur explique qu'il a perdu son chien, et que si les enfants acceptent de l'aider à le retrouver, il leur achètera des bonbons. Alléchés par la proposition, mais aussi ravis de se rendre utiles, les garçonnets se mettent en route. Jérôme, l'aîné, entraîne son plus jeune frère dans les ruelles autour de la place, laissant là son autre frère, Ludovic, en compagnie du pauvre monsieur. Quelques minutes plus tard, les frangins reviennent sur leurs pas, bredouilles. Le chien a dû s'échapper, ils n'auront pas de bonbons.

Déçus, ils espèrent que l'inconnu leur donnera quand même un petit quelque chose, et qu'il finira par retrouver son chien, mais eux doivent rentrer au plus vite à la maison s'ils ne veulent pas se faire gronder. Sauf que lorsqu'ils reviennent sur la place de la République, il n'y a plus aucune trace du monsieur. Ni de leur frère, Ludovic.

Samedi 9 juillet 1983, cité de Grenoble, rue du Vercors, 19 h 30. La

famille Dubrulle vient tout de juste de finir le repas, que déjà, le petit Grégory, 8 ans, se précipite dehors, happé par cette chaude soirée d'été encore tout ensoleillée qui lui offre une heure de jeux supplémentaires. Son grand frère, Eddie, le rejoindra dans une petite dizaine de minutes, le temps de finir son dessert et de débarrasser la table.

Lorsque Grégory arrive en bas de l'immeuble, aucun de ses copains n'est encore sorti et il décide d'attendre son frère sur le petit muret, là où ils se retrouvent toujours. Une voiture s'arrête alors à sa hauteur, la fenêtre s'ouvre et le conducteur demande au petit garçon de l'aider à trouver son chemin. Grégory se lève, lui indique la route à prendre et va pour se rasseoir.

Mais l'homme insiste pour qu'il monte avec lui en voiture et qu'il le guide jusqu'à la fameuse rue. Ce sera plus simple, et, dans deux minutes à peine il sera de retour chez lui.

Seulement, dix minutes plus tard, lorsque Eddie descend à son tour dans la cour de l'immeuble, Grégory n'est pas revenu. Étonné, l'aîné appelle son petit frère, parcourt la cité à sa recherche et remonte, paniqué, prévenir ses parents.

Au même moment, Grégory comprend que l'homme n'attend pas seulement de lui qu'il lui indique le chemin. Dès qu'ils sont arrivés à destination, le monsieur a refusé de le laisser sortir, lui promettant de le ramener à la maison lorsqu'ils auraient fini leur petite promenade. Grégory a tout de suite compris qu'il n'avait pas le choix.

Il fallait maintenant obéir à cet inconnu dont le sourire de façade s'était envolé et qui lui intimait de s'allonger au sol. Terrifié, le petit garçon se recroqueville à l'avant de la voiture, au pied du siège du passager, les yeux fixés sur le bras droit du conducteur, celui posé sur le levier de vitesse. Celui aussi qui a un joli tatouage en forme de cœur.

Du haut de ses 8 ans, Grégory n'a pas la moindre idée de ce qui va lui arriver. En revanche, il est bien assez grand pour comprendre que ce monsieur lui veut du mal. Peut-être pour se protéger, pour résister aux assauts de l'homme, l'enfant perd connaissance au cours du voyage en voiture. Au moins, le méchant ne pourra pas s'en prendre à son esprit.

Lorsqu'il entrouvre ses paupières, quelques heures plus tard, la douleur ressentie dans tout son corps est telle qu'il ne peut empêcher un râle profond, guttural de lui déchirer la gorge. Le visage tuméfié, le crâne en partie fracassé, le corps recouvert de plaies béantes, Grégory est pourtant miraculeusement en vie. Laissé pour mort par son agresseur qui a pris la fuite, le petit garçon est méconnaissable tant les blessures sont profondes. Mais il respire. Et son instinct de survie est si fort qu'il parvient, malgré la souffrance, à relever sa tête pour observer, l'œil à demi-clos, l'environnement qui l'entoure, et, en puisant au plus profond de lui-même,

à trouver la force pour s'extirper de ce ravin avant qu'il ne devienne son tombeau. Sans penser à la douleur lancinante qui le saisit à chacun de ses mouvements, Grégory réussit à ramper dans les broussailles, à s'éloigner de cet horrible endroit plein de ronces, en regardant vers la lumière au loin. Celle qui provient d'une jolie maison, où une gentille dame viendra sûrement à son secours.

Mais, à peine a-t-il fait quelques mètres sur la terre humide que le petit garçon s'effondre, à bout de forces. Les jambes flageolantes, les bras endoloris, Grégory se laisse tomber lourdement sur le sol, resserre ses petites mains l'une contre l'autre, et espère très fort que là-haut, sa bonne étoile veille sur lui. Alors que les larmes coulent sur son visage meurtri, un bruit de moteur qui s'approche l'éveille brusquement de sa torpeur.

Pétrifié, l'enfant entend la voiture avancer à sa hauteur, ralentir, se rapprocher dangereusement de lui. Il voudrait s'échapper, fuir le plus loin possible de ce bruit terrifiant, mais il en est incapable. Il ne peut plus faire un pas. Immobile, recroquevillé sur lui-même, l'enfant n'a plus qu'un seul espoir. Que l'homme le croie mort.

La portière s'ouvre, se referme dans un claquement sec, les feuilles à quelques mètres de lui crissent sous les pas décidés du conducteur, l'homme est là. Juste au-dessus de lui. Grégory ferme les yeux, retient son souffle, et pousse un immense soupir de soulagement. Ce n'est pas la voix du méchant.

Pris en charge par le promeneur, Grégory Dubrulle est immédiatement conduit à l'hôpital où il reçoit des soins intensifs. Grièvement blessé, le garçon s'en sortira avec de grosses cicatrices, et fournira aux enquêteurs des informations cruciales sur son agresseur et sa voiture. Grâce à son témoignage précis et extrêmement détaillé, le prédateur devrait rapidement tomber dans les filets de la police.

Pourtant, près de deux ans plus tard, l'homme au tatouage sur le bras droit est toujours introuvable. Et aux alentours de Grenoble des enfants vont continuer mystérieusement de disparaître jusqu'en 1996.

Mercredi 26 juin 1985, cité Teisseire, Grenoble. Les gamins jouent dehors en ce début de soirée ensoleillé, mais, à 19 heures, le temps change subitement, un orage extrêmement violent s'abat sur le quartier, chassant bien vite les enfants de la cour de l'immeuble. En quelques minutes, les bambins se dispersent et rentrent se réfugier chez eux. Tous, sauf la petite Anissa âgée de 5 ans et demi. On retrouvera son corps un mois plus tard, dans un barrage, non loin de là. Morte noyée, la fillette n'a reçu aucun coup.

10 juillet 1987, cité des Tilleuls, à 60 kilomètres de Grenoble. Charazad, 10 ans, descend rejoindre ses copines dans la cour. Mais avant, la fillette a promis de jeter les poubelles à la cave. Cave ouverte sur l'extérieur. Malgré

l'orage qui éclate quelques minutes plus tard, Charazad ne rentrera jamais chez elle.

5 août 1988, bois de la Vertillère. Deux agents SNCF malchanceux découvrent le corps sans vie de Nathalie Boyer, 15 ans, disparue la veille.

Au cours des années qui suivent, c'est au tour de Fabrice, Rachid, Sarah, Saïda et de Léo de disparaître en bas de leur immeuble. Et si *a posteriori* l'hypothèse d'un tueur en série saute aux yeux, à l'époque des faits, les liens entre les différentes affaires sont loin de faire l'unanimité chez les enquêteurs. Malgré des similitudes flagrantes, telles que l'origine des victimes, toutes maghrébines, leur lieu d'habitation, des cités HLM, et les circonstances de leur enlèvement, en début de soirée devant chez elles, chaque affaire fera lieu d'une instruction séparée, toutes aboutissant à un non-lieu. Seule la ténacité de la sœur de Chérazad et des autres familles de victimes empêchera ces affaires de sombrer dans l'oubli. En se regroupant, elles obtiendront la réouverture des dossiers plusieurs années après les faits. Une cellule de la gendarmerie, cellule Mineurs 38, sera même créée pour mettre en lumière les affaires de l'Isère les unes par rapport aux autres. Enfin. Cinq ans plus tard, en 2010, cette cellule sera dissoute sans avoir permis de donner de résultats concluants. Ni de mettre la main sur ceux qui ont enlevé ces enfants.

Plus de quinze ans après les faits, alors qu'aucun des enfants disparus ni de leurs ravisseurs n'a été retrouvé, comment expliquer cet immense fiasco judiciaire ? Des années d'enquête inachevée, d'instruction inaboutie, de défaillances ont fait de cette énigme judiciaire l'une des affaires non élucidées les plus mystérieuses et les plus dramatiques. Car on ne compte plus les scellés perdus, les erreurs ou même la destruction des dossiers, les anomalies qui ont parsemé cet interminable parcours judiciaire.

À tel point qu'en 2010, la garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie, a exigé la réouverture du dossier avec l'espoir que les avancées scientifiques permettent de faire parler les indices. En moins de trois semaines, des dossiers que l'on croyait détruits sont retrouvés. Par contre les ossements qui avaient été découverts au cours de la procédure, et qui ont été par la suite égarés, restent introuvables.

Et, au mois de mai 2010 éclate un énième scandale dans cette affaire à rebondissements. On apprend que sur ordre du procureur de l'époque, douze corps non identifiés avaient été incinérés. S'il s'agit bien d'eux, au-delà de tout ce que cela implique pour l'enquête, alors les enfants disparus de l'Isère n'ont même pas eu le droit à une sépulture.

Mystère sur la Vologne

Christine Villemin est une femme heureuse, à peu près heureuse. En cet hiver 2004, elle profite des intenses lueurs du soleil qui enveloppent Épinal. Un petit bonheur que Christine goûte avec plaisir, comme elle goûte avec joie aux moments en famille, avec Jean-Marie, son époux et ses enfants, Julien et Émilie. Pourtant, il manque toujours quelqu'un auprès de Christine. Grégory, son aîné. Il aurait 24 ans aujourd'hui.

Christine Villemin repense sans cesse à ce 16 octobre 1984. Grégory était parti jouer avec ses petits camarades, non loin du chalet où la famille résidait à Lépanges-sur-Vologne.

À 17 heures, la jeune mère appelle son fils pour le goûter mais le petit ne vient pas. Christine, inquiète, téléphone immédiatement à la police qui prend très au sérieux cette étrange affaire de disparition.

Un enfant de 4 ans ne se volatilise pas comme ça dans la nature, qui plus est à quelques mètres de son domicile. Angoissée, la maman de Grégory tente de cibler cette fraction de seconde d'inattention où tout a basculé. L'espoir qui loge naturellement dans son cœur de mère est anéanti vers 17 h 30 quand le téléphone retentit.

Un homme affirme avoir capturé Grégory et l'avoir jeté dans la Vologne, la rivière près de Lépanges. Les dires de l'étrange voix au combiné sont confirmés quelques heures plus tard. Le corps de l'enfant est retrouvé ligoté dans le fleuve.

Vingt ans plus tard, Christine ne peut plus passer près d'un cours d'eau sans manquer de défaillir. Sa mémoire est intacte et les lieux du drame la hantent. C'est pour cette raison qu'elle et Jean-Marie ont quitté Lépanges.

Après un séjour en Essonne, ils sont revenus dans les Vosges mais en ville, à Épinal. Pour tenter de refaire leur vie. Mais aussi parce que le poids

de la haine et de la vengeance fut trop lourd dans leur histoire.

Dès les premiers jours de l'enquête, les gendarmes orientent leurs recherches sur le « corbeau », qui revendique l'enlèvement et le meurtre de Grégory. L'inconnu du téléphone n'en est pas un car cela fait des mois qu'il menace les Villemin. Appels téléphoniques, lettres intimidantes plus ou moins explicites, les parents de la victime sont littéralement harcelés. L'assassinat de l'enfant est-il la mise à exécution des menaces passées ?

La police cible rapidement Bernard Laroche, le cousin de Jean-Marie. Les expertises graphologiques attestent d'une ressemblance troublante entre l'écriture de Laroche et celle de l'auteur des lettres.

La rivalité entre Bernard et Jean-Marie et la jalousie du premier envers le second seraient le mobile du meurtre. Le dossier est assez mince mais les enquêteurs s'y accrochent. Le témoignage de Muriel Bolle, la belle-sœur de Laroche, accable le coupable désigné.

La lycéenne affirme avoir été raccompagnée par son beau-frère et un enfant. Bernard se serait arrêté en chemin, serait descendu de voiture avec le petit puis serait revenu quelques instants plus tard, seul.

Laroche est incarcéré mais la jeune Muriel se rétracte peu de temps après. De nouvelles expertises dédouanent Bernard qui est libéré. L'enquête reprend à zéro et les inspecteurs s'orientent désormais sur la piste du premier cercle familial.

Les regards sont braqués sur Christine. Son écriture est quasi semblable à celle du corbeau et de nouveaux témoins affirment l'avoir vue régulièrement déposer des lettres à la poste, et notamment le jour de la disparition de Grégory.

L'affaire prend un nouveau tournant car la mère accablée créant l'empathie dans l'opinion publique devient subitement un monstre, une Médée moderne, coupable du plus odieux des crimes, l'infanticide.

La France est en émoi et se passionne pour ce qui devient « l'affaire Grégory ». Marguerite Duras publie une tribune dans la presse défendant Christine Villemin. Le chanteur Renaud fait allusion au drame de Lépanges dans sa chanson *Triviale poursuite*.

Le 29 mars 1985, un nouveau drame se produit dont la famille Villemin est encore l'épicentre. Ravagé par la colère et refusant l'incarcération de la femme qu'il aime, Jean-Marie Villemin se rend au domicile de son cousin Bernard Laroche et l'abat. Pour Jean-Marie, c'est simplement une réparation, une justice personnelle. Il reste persuadé que Laroche est l'assassin de son fils. Le sang appelle le sang.

Le vent de février est rugueux sur Épinal. Christine se remémore toutes les épreuves endurées. Le coup de folie de Jean-Marie et son incarcération, sa propre détention puis sa libération en 1988. Sa réhabilitation en 1993. Mais tout ça n'est rien à côté de la mort de son petit Grégory.

Aujourd'hui, elle va de nouveau replonger dans le drame de sa vie. Il faut retourner à Lépanges car on exhume le corps de son fils. Les démarches ont été longues mais ont abouti. Grégory revient près des siens, à Épinal. Le meurtrier du petit garçon n'a jamais été retrouvé.

N

La première sortie pour Virginie

5 mai 1987, Neuilly-sur-Marne, 14 heures. Les fenêtres grandes ouvertes laissent entrer les rayons du soleil à l'intérieur de la petite pièce, l'inondant d'une douce lumière printanière, en même temps que le joyeux chahut de la bande de gamins jouant au pied de l'immeuble.

Par ce bel après-midi ensoleillé offrant aux Franciliens un avant-goût d'été savoureux, bien peu sont les habitants de ce quartier HLM à ne pas profiter de cette soudaine chaleur.

Surveillant d'un œil leur minot, les femmes se parlent d'une fenêtre à l'autre d'une voix forte et se donnent des nouvelles de la famille, s'échangent des recettes de cuisine, et commentent les derniers potins en vogue.

Cette vie soudaine qui vient de reprendre avec l'arrivée du soleil a le don de redonner le sourire aux habitants de la résidence, leur faisant oublier pour un temps les tracas du quotidien, les fins de mois difficiles, l'impression, parfois pesante, d'être restés sur le quai d'une société en mouvement.

Virginie Delmas, elle, n'est pas avec les autres enfants dans la cour de l'immeuble. Sa mère, Françoise, a bien du mal à lui laisser un peu d'autonomie, et, bien qu'elle ait déjà 10 ans, elle n'est encore jamais sortie toute seule. Souvent, la fillette s'assoit devant la fenêtre et regarde d'un air triste ses copains s'amuser quelques dizaines de mètres plus bas. Mais pas ce jour-là.

Aujourd'hui Virginie a bien mieux à faire que de se lamenter sur son sort, la télévision diffuse la compétition de son sport favori, celui auquel elle se destine, celui dont elle espère être la future championne olympique.

À 15 heures précises, la fillette allume le poste de télévision, s'installe sur le canapé, attrape la télécommande pour augmenter le son et couvrir le vacarme de l'extérieur, pose ses pieds sur la table basse et zappe jusqu'à trouver la bonne chaîne. Qu'elle ne trouve pas. Énervée à l'idée de rater le début de la compétition de judo, la fillette parcourt des yeux le programme télé, trouve, après quelques minutes, la fameuse chaîne de télévision, et s'aperçoit, à son grand désarroi, que cette dernière a changé sa programmation. En lieu et place de ses héros en kimono, un journaliste commente le régime alimentaire des animaux en milieu aquatique. Cruelle déception.

De rage, Virginie éteint la télévision, sort de la pièce et s'enferme dans sa petite chambre. Sa mère, qui sait combien le judo est important pour sa fille, qui sait aussi qu'elle est peut-être trop protectrice avec elle, la rejoint dans sa chambre et lui propose, pour la première fois, de descendre jouer

avec ses copains. La cour de l'immeuble est pleine à craquer, le temps est magnifique, ce serait dommage de rester enfermée toute la journée.

Virginie, qui s'était résolue à la perspective d'un long après-midi d'ennui, ouvre de grands yeux, saute dans les bras de sa mère et pousse de grands cris de joie.

Enfin, elle lui fait confiance, enfin, elle l'autorise à grandir. Trop heureuse d'avoir la permission de sortir toute seule, même en bas de l'immeuble, la fillette oublie instantanément la compétition de judo et se précipite sur le pas de la porte. Mais, si Françoise Delmas est prête à faire cet effort, elle attend de sa fille un comportement irréprochable. Interdiction de parler à un inconnu, de s'éloigner de la cour et obligation formelle de rentrer à l'heure.

Virginie opine du chef, un grand sourire aux lèvres, et descend quatre à quatre les escaliers de l'immeuble. Ravie, la fillette retrouve ses petites copines et s'intègre à leur jeu en moins de cinq minutes.

Quelques étages plus haut, Françoise Delmas lutte contre son anxiété, contre son envie de rester collée à la fenêtre pour surveiller sa fille. Elle essaie de vaquer à ses occupations mais se permet tout de même des allers-retours fréquents jusqu'à la fameuse fenêtre.

À 15 h 30, heure à laquelle Virginie doit impérativement rentrer à la maison, Françoise jette un dernier coup d'œil en bas, et, ne la voyant plus dans la cour, se dirige vers l'entrée de l'appartement pour accueillir sa grande fille.

Alors qu'elle attend devant la porte, son tas de linge encore dans les bras, la mère de Virginie peine à surmonter ses émotions. Envahie par un mélange de fierté et de nostalgie, Françoise Delmas doit accepter l'évidence, son bébé a grandi, un jour il s'envolera du nid.

Cinq, puis dix minutes passent et la petite fille ne remonte pas. Très vite, le naturel de Françoise reprend le dessus, l'attente devient insupportable.

Submergée par une violente vague d'inquiétude, la mère de famille, qui quelques minutes plus tôt se sentait si fière de sa fille et d'elle-même, ne peut s'empêcher d'envisager le pire. Il lui est arrivé quelque chose.

Elle se précipite alors dans la cage d'escalier, dévale les marches et court en direction des enfants encore dehors. Où est sa fille ?

Il faudra attendre près de cinq mois pour répondre à cette terrible question.

Dévastée par le chagrin et l'angoisse, Françoise apprendra le 9 octobre 1987, que le corps de sa fillette a été découvert dans un verger de Mareuil-les-Meaux, en Seine-et-Marne.

Malgré cinq années d'enquête, d'investigations, d'auditions de nombre d'auteurs d'agressions sur enfants, d'attentat à la pudeur, l'instruction de

cette affaire sera close en 1997, sans que l'on ne sache jamais ce qui est arrivé à la petite Virginie Delmas, en bas de son immeuble.

N

Claude Madru, le premier d'une longue liste

Nuit du 18 au 19 février 1980, rue de l'Yser, Mulhouse. Claude Madru est content de sa journée. Il a vendu deux voitures alors que la période est difficile, les acheteurs frileux hésitent à contracter un prêt pour l'achat d'un nouveau véhicule.

Il lui faut user de tout son charme, de tous ses talents pour vanter, à la fois, les nombreuses qualités du dernier modèle, mais aussi celles de ses acheteurs, qui, loin de faire une folie, s'apprêtent à investir durablement dans une opération à la fois nécessaire et avantageuse. S'ils ne semblent pas encore enchantés par les multiples options de la voiture, alors c'est le moment de parler du prix.

Et de montrer à quel point le concessionnaire est prêt à négocier, à offrir un rabais, pour satisfaire ses si bons clients. Cette partie est la plus difficile à jouer, car s'il ne parvient pas à les convaincre que sa proposition est non seulement la plus avantageuse, mais aussi qu'ils ne trouveront pas mieux ailleurs, alors l'affaire est perdue.

Reste à jouer la dernière carte, la plus subtile et la plus aléatoire, celle de sa singularité à lui. Son capital sympathie, son accueil chaleureux, la relation presque amicale qu'il tente d'établir avec ses clients potentiels. Une relation bien au-delà du simple échange commercial. Si les acheteurs sont séduits par le modèle exposé, mais aussi par les arguments du vendeur et par son humour, alors les chances de conclure l'affaire sont décuplées.

Si les consommateurs ont le sentiment de maîtriser l'opération, d'être maîtres de leur décision, de ne pas se faire flouer mais au contraire, de réaliser une belle économie, alors ils sont prêts à sortir le chéquier.

Et, ce jour-là, il faut croire que Claude Madru était en grande forme. Les clients, ravis, n'ont cessé de louer les qualités de leur bon vieux garagiste. Et sont repartis, chacun, avec une voiture flambant neuve.

C'est donc satisfait de lui, que Claude regagne ses pénates, ce soir-là. Dans son petit appartement, rue de l'Yser, ce célibataire endurci aux habitudes bien ancrées de vieux garçon, qui bien souvent se laisse aller à la paresse teintée d'une forte mélancolie, se sent ragaillardi. L'estime de soi varie d'un jour à l'autre, et il suffit d'avoir l'impression d'être meilleur que la veille pour oser affronter le miroir. À l'inverse, la moindre déconvenue peut faire retomber bien vite cette fragile sensation.

Claude n'est pas un grand boute-en-train. Les efforts répétés qu'il fournit tout au long de la journée pour créer une complicité avec les clients lui coûtent beaucoup. Alors, lorsqu'il se retrouve dans le silence et la

solitude de son petit studio, Claude s'autorise à voir la vie telle qu'elle lui semble être le plus souvent, triste et grise.

Peu d'amis à qui se confier, peu de relations avec qui se distraire, le garagiste n'a pas non plus réussi à se créer une vie sentimentale épanouissante.

Il a déjà fallu accepter sa différence, et surtout supporter les moqueries, les sarcasmes et les méchancetés d'une société encore très homophobe. S'il a quelques relations par-ci, par-là, rien de bien sérieux. Claude a trop peur de souffrir et se protège derrière une armure épaisse qui ne laisse rien passer de ses sentiments.

Alors que le garagiste s'endort paisiblement dans sa petite chambre vieillotte, la porte de l'appartement s'entrouvre discrètement. Épuisé par sa longue journée, Claude sombre très vite dans les bras de Morphée.

Il n'entend pas l'homme surgir chez lui, dans son intimité, un crucifix à la main. Il ne verra pas non plus le regard plein de haine de l'homme qui s'apprête à le frapper violemment sur le crâne avec sa croix de fer. Assommé, Claude perd immédiatement connaissance. Et évite ainsi de ressentir les terribles souffrances des dizaines de coups de couteau que l'homme, par un déferlement de haine et de barbarie, s'acharne à lui faire subir. Après avoir commis son horrible forfait le tueur recouvre la tête de sa victime avec le drap ensanglanté. Pour ne plus voir ce visage.

Cet assassinat extrêmement violent ne sera jamais élucidé. Il marquera fortement la ville de Mulhouse, par l'horreur qu'il inspire, bien sûr, mais aussi parce qu'il est le premier d'une bien trop longue liste.

Entre 1980 et 2002, l'Est de la France connaîtra une vague sans précédent de crimes de sang, avec la même particularité, celle d'être tous impunis. Des liens seront faits entre les meurtres, des rapprochements qui laissent envisager l'hypothèse d'un tueur en série.

Les victimes sont presque toutes homosexuelles, tuées d'un coup à la tête avant d'être lardées de coups de couteau et ont toutes la tête recouverte d'un drap ou d'un oreiller. Plus de trente ans après ce premier crime, le seul suspect ayant un lien avec de nombreuses victimes a été relâché, faute de preuves.

N

L'innocence asphyxiée

À 18 heures, ce 14 janvier 1991, lorsque la cloche sonne enfin dans la petite école primaire rue de Nordfeld, à Mulhouse, des dizaines d'enfants courent vers la sortie, en jouant des coudes pour être les premiers à franchir les grandes grilles ouvertes. Anaïs Marcelli est encore assise à son bureau, à recopier les devoirs écrits par le maître au tableau, sur son cahier de textes.

Les autres élèves de sa classe de CM2 sont déjà presque tous dans le couloir à chahuter, l'un tentant de fermer la fermeture Éclair coincée de son manteau, l'autre se chamaillant avec ses camarades parce qu'il a égaré l'un de ses gants et qu'il risque de se faire sérieusement disputer, le maître rappelant ses élèves au calme leur demandant de se ranger tranquillement devant la porte.

Anaïs, très en retard, se hâte de ranger sa trousse et ses cahiers dans son gros cartable, de cacher rapidement les livres dans son casier, sous la table, et court chercher ses affaires sur le portemanteau, avant de rejoindre le rang plus ou moins formé.

En quelques secondes, les élèves plutôt indisciplinés en cette fin de journée dévalent les escaliers et se retrouvent dehors, dans le froid sec de ce début d'année.

La nuit est déjà tombée sur Mulhouse, et les petites têtes blondes peinent à retrouver leurs parents devant l'école, à la lumière des réverbères. Anaïs, elle, n'a pas besoin de chercher sa mère. Depuis un mois déjà, la fillette de 10 ans parcourt seule les quelque 700 mètres qui séparent son école de sa maison. Fière comme un paon, Anaïs en profite pour jouer encore un peu avec ses copains de classe, Franck, Nicolas et Simon qui font le même trajet qu'elle.

Ensemble, les gamins font les quatre cents coups. Intrépide, Anaïs a toujours préféré la compagnie des garçons qu'elle trouve plus amusante,

plus excitante que celle des filles, trop sage et ennuyeuse.

Pas farouche pour un sou, la fillette préfère cent fois les bêtises de ses copains que les niaiseries de ses copines. Les histoires de princesses attendant passivement le prince charmant, très peu pour elle. Anaïs a besoin d'action, de rigolade et d'aventure.

C'est pourquoi lorsque les garçons proposent de faire une farce aux habitants de la rue Stalingrad, Anaïs prend les devants, sonne à plusieurs portes avant de s'enfuir à toutes jambes. Sans même faire attention aux regards des nombreux passants, agacés par cette intrépide petite fille. Elle est bien vite rejointe et dépassée par ses copains, qui s'attaquent déjà à de nouvelles portes.

Légèrement à la traîne, Anaïs presse alors le pas et dépasse Franck à hauteur du 13, rue de Bâle. Quelques secondes plus tard, lorsque les gamins cherchent leur copine des yeux, Anaïs n'est plus là. Alors même que la rue est pleine de monde, la fillette a disparu.

À 18 h 30, Martine, la mère d'Anaïs, commence à s'impatienter du retard de sa fille et se demande si elle n'a pas été trop clémente en la laissant rentrer seule. Si elle ne respecte pas la ponctualité, comment avoir confiance en elle ? Alors que son ami, Jean-Marie, le beau-père d'Anaïs, s'occupe en cuisine, Martine décide de promener le chien en allant à la rencontre de sa fille. Mécontente de son comportement, elle est bien décidée à lui passer un sacré savon.

Mais, lorsqu'elle arrive devant l'école, maintenant déserte, et qu'elle n'a toujours aucune nouvelle de sa fille, la colère fait vite place à l'inquiétude. Martine tente de ne pas céder à la panique et se rend donc sans hésiter chez une copine de sa fille, Sophie, chez qui Anaïs se trouve certainement. Elle aura dû croiser la mère de la petite qui l'a invitée à prendre le goûter à la maison. Sans prévenir personne.

Malheureusement, lorsque Sophie lui ouvre la porte, Martine comprend tout de suite que sa fille n'est pas là. Mais alors où est-elle ? Le cœur battant la chamade, elle retourne chez elle, ressort faire le même parcours avec Jean-Marie, et se décide à 19 h 30 à téléphoner au commissariat. Folle d'inquiétude.

Comme il s'agit de parents divorcés, les policiers envisagent d'abord un enlèvement parental. La fillette pourrait être chez son père, Patrick Marcelli, domicilié à Soultz à plusieurs dizaines de kilomètres de Mulhouse. Lorsqu'il apprend la nouvelle, le père tombe des nues.

C'est alors que tout le processus en cas de disparition d'enfant se met en place. Signalement de la petite fille diffusé à toutes les patrouilles, contrôles routiers tout autour de la ville, puis bientôt des battues organisées par des bénévoles, d'incroyables recherches dans toute la région avec des milliers d'affichettes distribuées, le canal entre le Rhin et le Rhône dragué plusieurs

fois. Tous ces efforts en vain.

Jusqu'au dimanche 21 avril 1991, où un malheureux couple de randonneurs fait une terrible découverte, derrière un muret, au col de Bussang. Anaïs Marcelli, assassinée, est morte par asphyxie.

Des moyens considérables sont mis en place pour permettre à l'enquête d'aboutir, pour comprendre ce qui a bien pu arriver à la pauvre petite fille. Victime d'un prédateur d'enfants ? D'un règlement de comptes familial ? Témoin gênant ? Toutes les hypothèses seront étudiées avec soin, des dizaines d'auditions auront lieu, malheureusement, sans rien donner.

Pourtant l'assassin n'en est pas resté là. Non content d'avoir pris la vie de la fillette, le suspect a nargué les services de police en revendiquant le meurtre dans différentes lettres anonymes envoyées à l'école, à une chaîne de télévision, à un journaliste. Ces mystérieuses missives ne seront jamais identifiées.

En 2001, la famille d'Anaïs trouve un dernier motif d'espoir en la personne de Michel Stocks, un criminel néerlandais purgeant une peine de prison pour avoir tué plusieurs enfants, et qui aurait confié avoir assassiné une fillette à Mulhouse.

L'homme mourra accidentellement dans un atelier de sa prison, sans que cette piste n'ait jamais pu être vérifiée.

N

Fin de tournée pour Marie-Hélène Audoye

En ce début d'année 2013, où l'hiver est rugueux même dans sa belle cité d'Antibes, Annie Audoye a pris soin de s'emmitoufler dans son épais manteau d'hiver pour se rendre jusqu'au tribunal. Avant de partir, cette élégante dame blonde est restée longtemps devant le miroir de la salle de bains, à tenter d'y estomper les effets de l'âge.

Avec du rose sur les joues, un coup de crayon dessinant le contour de ses grands yeux bleus, et une touche de rouge à lèvres, Annie se sent prête à partir. Le visage protégé par cette fine couche de maquillage, Mme Audoye se sent plus forte, moins nue, prête à affronter le monde. Les émotions pourtant très vives qu'elle ne pourra éviter d'éprouver seront dissimulées par ce masque social qui l'aide à se contenir. Depuis le temps, elle a appris à prendre sur elle.

Lorsqu'elle arrive devant le prestigieux tribunal, Annie ne peut s'empêcher de penser à toutes ces fois où elle a monté ces mêmes marches, à toutes ces fois où, au fond de son cœur meurtri, l'espoir grondait, grandissant à mesure qu'elle se rapprochait du bureau du juge d'instruction. Peut-être allait-elle obtenir une avancée, même minime, peut-être un indice, une nouvelle piste que l'on n'avait pas encore envisagée, n'importe quel élément qui la fasse tenir. Bien souvent, elle en est repartie sans la moindre satisfaction, devant, une fois de plus, accepter l'attente, la redoutable attente.

Bien sûr, Annie Audoye ne se fait guère d'illusion, ce jour-là. Cela fait

bien longtemps que l'espoir, toujours vivace au fond de son cœur, a compris qu'il ne fallait plus rien attendre de la justice.

Non qu'ils aient négligé des pistes, ou bâclé les investigations, au contraire. Les différents juges d'instruction qui se sont succédé ont montré beaucoup d'abnégation et de dévouement. Mais il arrive un temps où les affaires s'accumulent, les nouvelles relayant les plus anciennes au fond de placards poussiéreux. La roue tourne.

Pourtant, si Annie a conscience des maigres chances de l'avancée de son dossier, il est inimaginable pour elle d'abandonner le combat. Depuis ce terrible jour de printemps où sa vie a basculé, pas une minute ne passe sans qu'elle ne pense à sa fille.

Et jusqu'à son dernier souffle, Mme Audoye mettra toutes ses forces pour qu'un jour émerge la vérité. Même si elle doit, comme elle le redoute, continuer seule.

Alors qu'elle avance machinalement dans les couloirs du tribunal, Annie songe encore et encore à cette journée du mardi 21 mai 1991. La dernière où Marie-Hélène a été vue en vie.

Avant de disparaître définitivement dans la nature, sa fille, jeune représentante en produits pharmaceutiques de 23 ans, a quitté son appartement de Cagnes-sur-Mer, en début de matinée, pour faire, au volant de sa Renault Supercinq blanche, une tournée dans la principauté de Monaco avant de reprendre la route jusque dans les Hautes-Alpes, où la jeune femme comptait passer la nuit. Le lendemain, il était prévu qu'elle se rende à Gap puis à Briançon afin de convaincre de nouveaux clients. On ne l'y verra jamais.

La dernière trace de vie de Marie-Hélène réside en quelques mots griffonnés sur un bout de papier qu'elle a déposé devant la devanture de la pharmacie de l'un de ses clients, apparemment absent. Des mots qui résonnent encore dans la tête d'Annie, vingt-deux ans plus tard, des mots qui prouvent bien que sa fille, si joyeuse et pleine de vie, n'avait aucunement l'intention de mettre fin à ses jours. « Bisous, à la semaine prochaine. »

Ensuite, sa fille s'est évaporée. Plus aucun témoin ne la verra, plus aucun indice permettant de remonter sa piste ne sera révélé par l'enquête. Juste des hypothèses, des suspicions, et d'innombrables recherches.

Annie se souvient encore de l'hélicoptère qu'elle avait loué, dès le lendemain de sa disparition, pour survoler le trajet que sa fille aurait dû effectuer.

Mais la piste accidentelle, privilégiée au début de l'affaire par les enquêteurs, butera sur l'absence de carrosserie retrouvée. Pourtant le canal de la Durance sera entièrement sondé par un sonar, les bas-côtés des routes fouillés de fond en comble. Rien.

Alors que pendant toutes ces longues années, les policiers poursuivent leurs investigations, Annie, de son côté, continue inlassablement de revivre les dernières heures de sa fille, de multiplier les appels à témoins, en diffusant largement une affichette mais aussi en faisant le plancton, en femme-sandwich, lors du festival de Cannes.

Devant le peu d'utilité de ses différentes actions, la mère de Marie-Hélène est passée un cran au-dessus. Et promit à quiconque pourrait faire avancer l'enquête une récompense de 200 000 francs. Somme revue à la hausse en 1998, lorsqu'elle touchera l'héritage de sa mère. Mais les 500 000 francs ne suffiront pas à convaincre de venir se confier à la police.

Dix ans plus tôt déjà, le juge envisageait de clore l'instruction. Mais un nouvel élément allait donner un sursis à cette enquête, extrêmement opaque. Lors d'une perquisition dans un garde-meuble, les policiers découvrent un agenda datant de l'année 2011 et appartenant à une amie du compagnon de Marie-Hélène.

Amie qui reconnaît avoir éprouvé beaucoup de jalousie et de rancœur envers la belle jeune femme à qui tout souriait. De là à fomenter son assassinat ? La présence dans ce fameux carnet du nom d'une personne incarcérée pour meurtre après avoir exécuté plusieurs « contrats » ne plaide pas en sa faveur. Mais les policiers ne pourront obtenir ni aveu ni aucune preuve formelle. La jeune rivale ne sera jamais mise en examen.

Pour Annie, l'hypothèse d'un tueur à gages est, de loin, la plus plausible. En 2005, ses soupçons semblent justifiés. Un prisonnier confiera de manière informelle à un policier de Menton que Marie-Hélène avait un contrat sur sa tête, contrat exécuté par l'une de ses connaissances du milieu qui aurait ensuite fait disparaître le corps en mer. Mais alors que les enquêteurs s'accrochent à cette piste, qu'Annie se prend à espérer avoir enfin le nom du meurtrier de sa fille, le détenu refuse de réitérer ses propos dans un procès-verbal. Par peur des représailles.

Une fois encore, Annie a dû surmonter cette cruelle déception pour trouver la force de continuer à se battre. Ce n'est que lorsqu'elle ressort du bureau du juge, ce jour-là, après avoir échangé avec lui quelques mots et une chaleureuse poignée de main, que Mme Audoye fond en larmes. Le dossier est définitivement clos, le juge d'instruction va rendre un non-lieu.

N

Des cris dans la nuit

C'est alors que l'immense dragon aux griffes acérées, et dont les couleurs chatoyantes renvoyaient d'effrayants reflets dans les eaux sombres des marais, s'approcha dangereusement de la tour du château où l'homme était reclus, attendant passivement que la mort s'abatte sur lui.

Incapable de faire un geste, une perle de sueur suintant le long de sa joue moite, il ne pouvait détourner le regard du soupirail à travers lequel l'œil rouge vif le scrutait.

Tout en haut de la tour, la jeune princesse l'appelait à l'aide, désespérément. « J'ai mal, j'ai mal ». Il aurait aimé se lever, combattre le monstre de feu, le réduire en cendres et porter secours à la pauvre princesse qui souffrait le martyre, tout là-haut.

Mais pour cela, il aurait fallu pouvoir détourner le regard de cet œil torve qui le fixait, l'hypnotisait, l'envoûtait. « Au secours, au secours ». La voix résonnait dans sa tête en une complainte lancinante, violente, qui semblait ne jamais vouloir s'arrêter.

Il aurait tant voulu la sauver, l'emporter sur son destrier loin de ce monde hostile. Il aurait tant voulu faire taire les cris qui lui transperçaient le crâne. La seule chose qu'il réussit à faire fut d'ouvrir de grands yeux et de se redresser brutalement sur son lit, le visage trempé de sueur.

Étonné par le réalisme de cet affreux cauchemar, l'homme jeta un œil au réveil, attrapa un mouchoir sur sa table de nuit, se tamponna le front avant de s'enfouir sous la couette, avec l'espoir de trouver un sommeil plus apaisé. Mais, alors que ses lourdes paupières allaient se refermer, un frisson lui parcourut l'échine.

Encore à demi plongé dans son rêve, une soudaine pression au bras lui fit croire être la prochaine proie de l'oiseau de feu. Le prédateur allait s'emparer de lui, le soulever du sol et l'engloutir au fond de ses entrailles.

De nouveau, il ouvrit les yeux et s'aperçut que les griffes du dragon n'étaient que la petite main ferme de son épouse, qui le dévisageait, les yeux écarquillés. Ce n'était pas le sommeil agité de son mari qui lui donnait cet air livide. Mais la peur. Celle que l'on ressent au plus profond de son être, qui s'empare de chaque parcelle de la peau pour mieux nous tétaniser au fond de notre lit. Au-dessus de chez eux, la voisine poussait de terrifiants cris de désespoir.

Le lendemain matin, après quelques heures d'un sommeil trouble, l'homme avait recouvré ses esprits. Et, en comprenant que la princesse enfermée dans le donjon appelait réellement à l'aide cette nuit du 1er au 2 novembre 1992, il se rendit au commissariat le plus proche, au centre-ville de Lourdes.

L'agent de police, chargé de prendre la déposition du dormeur, était quelque peu dubitatif quant à la fiabilité de cet étrange témoignage. En effet, comment être sûr que cet homme à l'imaginaire pour le moins développé n'ait pas affabulé cette drôle d'histoire ?

Le seul élément véritablement étonnant était que les appels au secours de la princesse de son rêve concordaient avec ceux entendus par sa femme. Là encore, s'il disait vrai.

Dans le doute, le fonctionnaire de police remplit soigneusement le formulaire, la posa en évidence sur son bureau et se promit de procéder aux vérifications d'usage dès qu'il en aurait le temps.

Pris dans le tourbillon des affaires courantes, des dépôts de plaintes plus ou moins futiles, de guerres de voisinage ou de cambrioleurs en fuite, le consciencieux policier ne trouva pas le temps d'aller vérifier les dires excentriques du rêveur.

Ce n'est que dix jours plus tard, lorsqu'un jeune homme paniqué vint lui confier son inquiétude depuis que sa mère, Maïté Vazé, avait subitement disparu, qu'il se souvint de ce curieux témoignage. Maïté Mazé, mère de famille dévouée qui travaille occasionnellement au sanctuaire Notre-Dame, habite au 24 de l'avenue du Maréchal-Foch. Exactement comme le dormeur et sa princesse.

Quelques jours plus tard, une amie de Maïté vint faire part, elle aussi, de son anxiété grandissante. Alors qu'elle ne parvenait pas à la joindre, elle réussit à avoir le compagnon de Maïté, Michel Lombard, qui lui fournit une bien curieuse explication. Lui et son épouse auraient décidé d'aller vivre auprès de sa mère, qui serait souffrante. Et depuis, plus une nouvelle.

Le 20 novembre au soir, les forces de police décident de surprendre Michel Lombard dans son sommeil. À deux heures du matin, ils tambourinent à sa porte, déterminés à en savoir plus sur l'étrange disparition de sa concubine. Après avoir décliné une fausse identité, l'homme, en garde à vue, donne sa version des faits.

Lors de cette fameuse nuit, il se serait violemment disputé avec Maïté au sujet d'une voiture très onéreuse qu'elle avait l'intention d'acheter, et le conflit aurait dégénéré. Folle de rage, elle se serait alors jetée sur lui et l'aurait griffé au visage, avant qu'il ne la repousse et qu'elle tombe du lit. Toujours selon lui, Maïté aurait alors fait sa valise et serait partie de son plein gré, lui jurant de lui en faire baver.

Peu convaincus par cette version des faits hasardeuse, les enquêteurs décident de ne pas s'en tenir à ses déclarations et de se pencher sérieusement sur la vie de ce Michel Lombard. Ils ne seront pas au bout de leurs surprises. Ils découvriront notamment l'existence d'une maîtresse tchécoslovaque avec qui il envisageait de refaire sa vie.

Et à qui il a offert de nombreux vêtements et bijoux appartenant à Maïté

après avoir soigneusement vidé le compte en banque de cette dernière, avoir écrit une lettre aux services sociaux pour accréditer la thèse d'une nouvelle vie. Le 4 novembre, Michel a loué une voiture avec laquelle il a fait quelque 477 kilomètres en seulement sept heures. On ne saura jamais quelle était sa véritable destination, ni qui il pouvait bien transporter.

Ce faisceau de présomptions suffit amplement à mettre en examen pour séquestration, enlèvement et assassinat, Michel Lombard, qui continue pourtant farouchement de nier sa participation à la disparition de sa concubine et se gardera bien d'affronter les jurés.

À une demi-heure de son procès, on le retrouvera pendu au fond de sa cellule. Laissant les enfants de Maïté Mazé et la société tout entière dans le doute et l'incertitude.

N

La fillette empoisonnée

Aujourd'hui, Émilie est enchantée. Ses parents sortent et elle est invitée à passer l'après-midi chez son copain Jérôme. Voilà plusieurs jours qu'elle n'est pas sortie. La faute à une vilaine rhino-pharyngite qui l'empêche de profiter des belles journées de ce mois de juin 1994. Difficile de rester coincée à la maison lorsqu'on a 9 ans et que l'on déborde d'énergie.

Alors, quand Jean-Michel Tocqueville, le père de Jérôme, lui a proposé de venir à la fête médiévale de Gruchet-le-Valasse, la petite ne s'est pas fait prier. En déposant sa fille Émilie, Mme Tanay confie à Sylvie Tocqueville un petit sachet contenant les médicaments prescrits pour la rhino. À l'intérieur, un flacon de Josacine.

L'après-midi se passe sans encombre. La fête médiévale bat son plein, les enfants s'amusent devant les jongleurs et sont impressionnés par la dextérité des artisans travaillant le métal avec les techniques d'antan. En fin d'après-midi, les Tocqueville rentrent à leur domicile. Avant le dîner, Sylvie donne son traitement à Émilie.

Soudain, la fillette s'écroule, prise de convulsions. La panique s'empare de Jean-Michel qui tente d'appeler les parents de la jeune Tanay. Personne ne répond et le père de famille est obligé d'appeler à l'aide son voisin et ami, Denis Lecointre. L'ambiance est pesante dans la maison des Tocqueville.

Quelques minutes plus tard, les sirènes du SMUR retentissent. Devant la gravité des faits, les secours transfèrent Émilie aux urgences du Havre. Malheureusement, après plusieurs crises cardiaques, la fillette s'éteint à 22 h 30.

Très vite, l'enquête révèle d'étranges zones d'ombre dans cette affaire. Le 16 juin, cinq jours après le décès d'Émilie, les expertises du laboratoire révèlent des traces de cyanure dans la Josacine. Les Tocqueville sont très vite mis hors de cause, leur présence avec Émilie lors de la fête étant un

alibi largement suffisant. Pourtant, les enquêteurs privilégient la piste de l'empoisonnement volontaire mais affirment qu'il y a erreur sur la victime.

Ce n'est pas la jeune Tanay qui était visée ! Lors de son audition du 17 juin, Sylvie Tocqueville révèle qu'elle a entretenu une liaison avec un certain Jean-Marc Deperrois, adjoint au maire de la commune.

Cette relation adultère s'est mal terminée, Deperrois ne supportant pas que Sylvie préfère retourner auprès de son mari. La jalousie entraînant la vengeance. Classique mais cela semble crédible.

Peu à peu, les éléments contre Deperrois s'accumulent. Chef d'une entreprise utilisant des produits chimiques, l'homme aurait acheté 1 kg de cyanure de sodium peu avant la mort d'Émilie puis l'aurait jeté dans la Seine, craignant d'attirer la suspicion.

L'inverse se produit. Tous les regards sont portés sur lui et la police met tous les moyens à sa disposition pour accabler Jean-Marc Deperrois.

Les analyses menées par la police scientifique démontrent que le cyanure acheté par l'amant de Sylvie Tocqueville présente les mêmes impuretés que celui retrouvé dans le flacon de Josacine. La preuve technique est imparable pour Deperrois. Le 26 mai 1997, il est condamné à vingt ans de réclusion pour l'assassinat d'Émilie Tanay.

Cette condamnation ne marque cependant pas la fin de l'affaire de la Josacine empoisonnée. Au début des années 2000, une contre-enquête menée par le journaliste Jean-Michel Dumay vient balayer la vérité établie. Dumay croit en la thèse de l'accident domestique camouflé par les Tocqueville. Selon lui, l'enquête a été bâclée et Deperrois trop rapidement inquiété.

Des flacons suspects et d'étranges traces de poudre retrouvés chez les Tocqueville n'ont jamais été analysés. Le journaliste d'investigation insiste également sur les errements de la police.

Quand le SMUR arrive sur les lieux le soir du drame, personne ne prend soin de confier aux ambulanciers le flacon de Josacine. Le médicament reste trois heures durant chez les Tocqueville. Le cyanure aurait-il été mélangé à ce moment-là ?

La police affirme que Deperrois se serait introduit chez les Tocqueville vers 17 heures. Or, un chimiste cité comme expert par la défense en 2005 lors de la demande de révision du procès insiste sur le fait que le mélange Josacine-cyanure dégage une forte odeur d'ammoniac durant des heures. Mais personne n'a jamais mentionné d'odeur particulière. Bien que les éléments apportés par Dumay jettent le trouble sur l'affaire, la justice refuse de réviser le procès. Deperrois, considéré comme coupable, bénéficie d'une remise en liberté conditionnelle en 2006. Afin de prouver son innocence, il a depuis saisi la Cour européenne des droits de l'homme.

N

Drame à la fête foraine

En vingt minutes à peine, Stéphane Dieterich boucle sa valise, qu'il a bien du mal à fermer avec les paquets rajoutés par sa mère, et rejoint ses parents pour dîner avec eux. Décontracté, le jeune étudiant de 24 ans, qui vient d'obtenir brillamment sa maîtrise d'histoire, s'attelle désormais à sa thèse, dont il a déjà choisi le sujet, « Le territoire de Belfort pendant l'Occupation ».

Mais avant de se remettre au travail, Stéphane s'octroie un peu de vacances. Après quelques jours passés chez ses parents à Belfort, il prendra la route du soleil dès le lendemain avec l'un de ses amis, pour goûter aux plages de la Côte d'Azur. Stéphane profitera de cette escapade pour rendre visite à son coiffeur, devenu son ami, Yves Poirrier, qui possède une maison à Antibes. De très belles vacances en perspective.

Ce 4 juillet 1994, tout semble sourire à Stéphane. Heureux d'avoir réussi son année, le jeune homme passionné d'histoire se réjouit de prendre la route dès le lendemain avec son ami, et de pouvoir enfin profiter de congés bien mérités. Le cœur léger, sans avoir le couperet des fameuses sessions de rattrapage de septembre. Après un dîner en famille avec ses parents et son frère Sylvain, Stéphane, qui n'a pas l'intention de se coucher tard la veille du départ, joue aux dames avec sa mère. Comme lorsqu'il était petit garçon. C'est en ce début de soirée, calme et chaleureux, que le téléphone interrompt la partie enflammée entre mère et fils. L'ami de Stéphane souhaiterait le voir avant le départ, afin de régler les derniers préparatifs.

À 22 heures, Stéphane Dieterich sort donc de chez lui, en simple bermuda et sans même prendre ses clés. Il n'en aura pas pour longtemps. Un quart d'heure à peine

À la première heure, le lendemain matin, et après une longue nuit d'insomnie, Rolande Dieterich se décide enfin à téléphoner à l'ami de son fils. Avec qui il a certainement fini la soirée sans même prendre la peine de

la prévenir. À 24 ans, c'est bien la première fois que Stéphane se montre si impoli. Et aussi qu'elle se fait un tel sang d'encre. D'une voix qu'elle espère calme et posée, qui ne trahit pas son anxiété, Rolande s'enquiert des nouvelles de son fils. Elle souhaiterait lui parler avant son départ. Tout naturellement.Mais le jeune homme s'avère bien incapable de répondre à sa demande. Il n'a plus vu Stéphane depuis la veille au soir, lorsqu'il l'a laissé à la fête foraine de Belfort, à 22 h 30. Alors que Mme Dieterich peine à garder son sang-froid tant cette nouvelle lui semble surprenante, mais surtout, peu rassurante, le commissariat de Belfort reçoit un appel anonyme. Un corps a été découvert dans le Bois-Joli, en bordure de la ville.

En partie dénudé, Stéphane Dieterich, recroquevillé sur lui-même, gît dans une mare de sang. Poignardé à onze reprises, son agresseur ne lui a laissé aucune chance.

Immédiatement entendu par les officiers de la police judiciaire de Belfort, l'ami de Stéphane, la dernière personne à l'avoir vu en vie retrace précisément les derniers faits et gestes de la victime.

Après avoir retiré 500 francs dans un distributeur automatique, Stéphane lui a demandé de le déposer à la fête foraine où l'attendrait quelqu'un. Alors même qu'il ne devait s'absenter qu'une vingtaine de minutes, alors même que son simple bermuda ne le protégerait guère de la pluie lors des 2 kilomètres à parcourir à pied pour rentrer chez lui, Stéphane aurait eu un rendez-vous, ce soir-là.

Son ami, lui, se serait promené le long du canal et dans un jardin d'enfants afin de réfléchir tranquillement, avant de rentrer se coucher chez sa petite amie qui est en congés. Lorsqu'il a accompagné Rolande Dieterich au commissariat, cette dernière a trouvé la carte bleue de son fils sur le tableau de bord. Il l'aurait oubliée, après avoir retiré de l'argent. Dans cette même voiture, les officiers découvriront deux mois plus tard deux couteaux de cuisine, sous le siège avant. Au cas où.

À la suite de la garde à vue du dernier témoin, les policiers, s'ils ont de forts soupçons, sont contraints de le libérer. En s'intéressant de près à la relation des deux jeunes hommes, les enquêteurs découvrent que Stéphane était généreux avec son ami.

C'est presque toujours lui qui payait leurs sorties, leurs vacances. Peut-être cela suscitait-il de la jalousie. Au point de tuer son meilleur ami ? Ou peut-être était-ce le jeune homme qui avait un rendez-vous à la fête foraine, ce soir-là. Peut-être aussi que lui a réussi à échapper aux agresseurs et qu'il s'en veut.

Sans aucune charge contre lui, l'ami de Stéphane est hors de cause. Alors que cette piste se referme, l'enquête prend un nouveau tournant. Une femme téléphone à la police pour soulager sa conscience et avoue avoir été témoin du drame à la fête foraine. La peur l'empêche d'en dire plus.

Lorsque les officiers remontent jusqu'à la foraine, celle-ci accuse deux hommes. Avant de se rétracter le lendemain. L'un des deux, propriétaire d'un stand de jeu, est connu pour être violent. Lorsque les enquêteurs mettent enfin la main sur lui, en avril 1995, il est trop tard. Se sachant soupçonné, l'homme a mis fin à ses jours. Son employé sera retrouvé mais ne dira rien.

Un an après la mort de Stéphane, il n'y a toujours aucun suspect derrière les barreaux. Au mois de mai, une bien étrange visite chez les parents de la victime orientera l'enquête vers une toute nouvelle direction. Lorsque Mme Dieterich ouvre sa porte, la pauvre dame se sent défaillir.

Face à elle se trouve le sosie de son fils. La même allure, la même coupe de cheveux, la même expression. Dominique Eggloff pense avoir été la cible du tueur. Activiste écologiste, l'homme a reçu de nombreuses menaces de mort. Stéphane ne serait pas la bonne victime. Mais, malheureusement, pas plus que les autres, cette piste n'aboutira.

Alors que la famille désespère, un rapprochement sinistre est effectué par les enquêteurs. Une quinzaine de crimes non élucidés ont été recensés dans l'Est de la France. Presque toutes les victimes sont des hommes, la plupart homosexuels.

Stéphane serait la victime d'un tueur en série. Un homme sera soupçonné et mis en examen dans cinq affaires avant d'obtenir un non-lieu. Laissant la mort de Stéphane Dieterich et quinze autres victimes sans réponse.

N

Le dangereux chemin du lycée

9 juin 1994, quartier Beauval, Meaux. À 9 h 10, ce matin-là, Karine Leroy est prête à partir. L'année touche à sa fin, et trouver la motivation pour aller au lycée devient chaque jour plus difficile. D'autant que sa sœur jumelle, Nathalie, a la chance d'être déjà en vacances. Elle a passé ses examens, les épreuves anticipées du baccalauréat en première, et peut profiter tant qu'elle le veut des beaux jours qui arrivent.

Oisiveté, détente, sorties avec les copines. Karine doit encore attendre avant de saisir cette liberté tant attendue. Mais cette journée ne devrait pas être trop pénible, pour clôturer l'année en beauté, pour aussi ressouder des relations parfois tendues, le lycée Jean-Vilar organise une rencontre sportive entre les professeurs et les élèves.

Un événement aux vertus multiples qui permet à l'équipe éducative autant qu'aux élèves de se décontracter, mais aussi, le temps d'un match, d'être d'égal à égal. Plus de hiérarchie, plus de contrôle, plus de punition. Pour les adolescents avides d'autonomie et de responsabilisation, voilà de quoi voir leurs enseignants sous un nouveau jour.

Alors, en songeant avec amusement à la rencontre à venir, la jeune fille de 19 ans, grande sportive, trouve le courage de se lever de bonne heure, de se préparer en vitesse, et d'embrasser sa sœur confortablement installée sur le canapé du salon. Avant de partir, Karine lui demande de guetter par la fenêtre son amie Farida avec qui elle devrait faire le trajet jusqu'au lycée, le temps qu'elle aille au tabac s'acheter des cigarettes.

Nathalie, en chemise de nuit, s'approche de la fenêtre, son bol de céréales à la main. D'un œil distrait, la vacancière suit sa sœur des yeux et songe avec tendresse à cette chance incroyable d'avoir un double sur cette Terre.

Plus qu'une amie, plus qu'une sœur, presque la moitié d'elle-même.

Sans avoir besoin de parler, les jeunes femmes se comprennent, se ressentent, vivent les émotions de l'autre, se soulagent et se consolent.

Si les jumelles ont une relation extrêmement fusionnelle, elles ont tout de même réussi à ne pas s'enfermer dans une exclusivité parfois étouffante. Chacune a construit son identité, chacune a su se faire ses propres amis, se forger ses propres points de vue. Nulle jalousie entre les deux sœurs qui savent mieux que quiconque à quel point leur lien est au-dessus de tous les autres.

Lorsqu'elle voit sa sœur repasser devant l'immeuble quelques minutes plus tard, son paquet de cigarettes à la main, Nathalie retourne sur le canapé en pensant que Farida n'est pas passée devant l'immeuble. Cette fois-ci, elle n'a pas attendu sa sœur et Karine fera le chemin toute seule.

Vers 18 heures, Nathalie qui est rentrée chez son père un peu plus tôt dans l'après-midi regarde l'heure sur la vieille horloge du salon, et s'étonne de ne pas voir arriver sa sœur. Les cours ne finissent jamais si tard, encore moins en cette période de l'année où, avec les différents examens, le lycée marche un peu au ralenti.

Et s'il y a une personne qui est toujours au courant de ce que fait Karine, c'est bien Nathalie. Les jumelles ne se séparent jamais bien longtemps, et chacune sait précisément les activités de l'autre. Que Karine ait décidé de traîner après le lycée lui paraît bien étrange. Cela ne lui ressemble pas, et surtout, elle l'aurait confié à sa sœur.

Une heure plus tard, Nathalie ne tient plus en place. L'absence de Karine est anormale. Lorsque Farida, puis d'autres amies lui affirment n'avoir aucune nouvelle de sa sœur, la jeune lycéenne est prise de panique. Le coup de téléphone au lycée n'est pas pour la rassurer. Karine ne s'y est pas présentée de la journée. Immédiatement elle prévient sa mère avec qui elle se rend au commissariat de Meaux. Il faut faire vite, Karine a besoin d'elle.

L'accueil est loin d'être à la hauteur des espérances de la jeune femme. Un jeune policier leur explique qu'à 19 ans, Karine est majeure et vaccinée, et a bien le droit de sortir un soir de semaine. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle de la fugue et donc, aucune recherche n'est enclenchée. Le fonctionnaire de police l'affirme, nous ne sommes pas à Chicago.

Après une nuit sans sommeil, les proches de Karine arpentent chaque recoin de la cité de Beauval espérant y découvrir un indice, quelque chose qui les mettrait sur la trace de la jeune fille. En vain. Les heures, puis les jours passent et Nathalie n'a toujours aucune nouvelle de sa sœur jumelle. Lorsqu'arrive la date de leur anniversaire, les larmes ne suffisent pas à apaiser la souffrance. Elle le ressent violemment au fond de son être, Karine ne reviendra pas.

Un mois plus tard, le 13 juillet 1994 au matin, un véhicule de la gendarmerie pénètre dans la cité endolorie. De la fenêtre, Nathalie aperçoit les gendarmes descendre de la voiture et s'avancer vers l'entrée de son immeuble. Il ne lui en faut pas plus pour comprendre l'effroyable vérité. Le capitaine de la gendarmerie, le capitaine Jeannesson, est venu en personne leur annoncer la terrible nouvelle.

Le cadavre retrouvé la veille dans le bois de Montceaux-les-Meaux est celui de Karine. Étranglée par un fil électrique de cafetière, le corps solidement arrimé par des liens servant à empaqueter des publicités, Karine Leroy gisait aux abords du château d'eau depuis le jour de sa disparition.

La terre retrouvée sous la semelle de ses chaussures correspondant à celle du petit bois, les enquêteurs en déduisent que la jeune femme a marché jusqu'à ce sinistre endroit qui lui a servi de sépulture et que c'est à ce même endroit que son agresseur lui a enlevé la vie.

Un millier d'habitants de la cité de Beauval sera auditionné, une quarantaine d'enquêteurs referont maintes fois les 200 mètres qui séparent le tabac du lycée, mais malgré tout cela, les investigations ne permettent pas de faire émerger le moindre témoignage. Si personne n'a remarqué un comportement étrange, il y a de fortes raisons d'imaginer que la victime n'est pas montée de force dans le véhicule. Karine connaissait certainement son assassin.

L'étau se resserre autour des proches de Karine. Tout le monde devient suspect. Même Nathalie. Après cette épreuve difficile, les gendarmes élargissent le champ des recherches et l'ex-petit ami de la jeune femme attire particulièrement leur attention. Âgé de 30 ans, le suspect refuse de fournir un alibi aux enquêteurs.

Plus étonnant encore, Nathalie, qui le connaît bien, affirme que le suspect possède dans le coffre de sa voiture exactement les mêmes liens que ceux retrouvés sur le corps de sa sœur. L'homme distribuait des tracts publicitaires.

Par ailleurs, les pneus de sa voiture pourraient correspondre aux traces de la voiture sur le chemin de terre. Peu après la disparition de Karine, le suspect a changé les jantes et les pneus de son véhicule.

Malgré de lourdes suspicions, les gendarmes n'obtiennent aucun aveu et ne disposent d'aucune preuve. Les perquisitions tardives ne donnent rien et le suspect ne sera jamais mis en examen.

Des années plus tard, en 2004, les avancées scientifiques laissent espérer que les traces ADN relevées sur les vêtements de Karine parleront enfin. Peut-être même que ce seront celles de Michel Fourniret, le tueur en série qui a sévi en Seine-et-Marne. Celui que l'on appelle l'ogre des Ardennes n'est pas l'assassin de Karine.

Un dernier espoir en lien avec une sordide affaire, qui a lieu elle aussi à

Meaux. Raymond Gouardo, père incestueux qui a fait six enfants à sa fille adoptive, est un temps suspecté. Pas plus que les autres, cette dernière piste n'aboutira.

Trois ans après la tragédie, le père de Karine décède d'un infarctus. Nathalie, elle, continue d'espérer qu'un jour la lumière sera faite sur cette terrible journée. Ce jour où un assassin a tué la moitié d'elle-même.

N

L'inconnue de Peyrouse

Michel Disteldorf entame sa journée d'excellente humeur. La chaleur n'est pas encore accablante en ce début d'été, tout juste permet-elle de s'offrir un agréable bain de soleil à la pause méridienne. Lorsqu'il ouvre les volets, ce matin-là, Michel s'émerveille devant cette nature chatoyante, qui chaque jour se renouvelle sous ses yeux. Sous la lumière naissante du petit jour, les couleurs chaudes de son beau pays promettent une journée splendide. Pas un nuage ne devrait obscurcir le ciel. Ni sa journée.

D'ailleurs, tout à l'heure, lorsqu'il aura terminé son travail, M. Disteldorf s'offrira un verre, à l'ombre d'un peuplier, sur l'une des places de Tarbes. Il s'y voit déjà, sirotant une boisson fraîche, alors que le soleil décline lentement sur les façades ocre de sa ville.

Mais avant cela, Michel a une longue journée devant lui. Une journée qui devrait être, comme toujours, à la fois passionnante et épuisante. Fasciné par son métier qui demande à la fois minutie, précision, technicité mais aussi vigilance accrue, connaissances pointues et capacité d'analyse, Michel est comblé par son activité professionnelle à laquelle il se voue corps et âme. Bien que parfois difficile ou éprouvante, elle lui apporte une grande satisfaction, qui chaque jour lui donne envie de recommencer. L'observation rigoureuse qui permet cette lente et nécessaire reconstruction des faits pour qu'enfin éclose la vérité lui offre une gratification inégalée. Pour rien au monde Michel Disteldorf ne changerait de travail. Il est médecin légiste.

Ce 4 juillet 1994, lorsque la sonnerie du téléphone retentit dans le bureau adjacent à la chambre froide, Michel est loin de s'attendre à ce qui va lui arriver au cours des prochaines heures. Mais aussi des prochaines années.

Jean-Pierre Duluc, commandant de la brigade de recherche de la gendarmerie de Tarbes, a la voix sombre et voilée. La voix empruntée de l'homme qui a une mauvaise nouvelle à annoncer. Une nouvelle dont il se serait bien passé. Pourtant le commandant a de la bouteille et les scènes de crimes ne sont jamais ragoûtantes, mais à l'entendre, celle-ci est particulièrement sordide. À l'aube, deux agents SNCF qui effectuaient des opérations de maintenance sur les rails au niveau de Peyrouse, un petit village entre Saint-Pé-de-Bigorre et Lourdes, sont tombés nez à nez avec le cadavre à demi calciné d'une jeune femme dénudée. De la fumée s'échappait encore de la dépouille.

Arrivé sur place, le commandant, pourtant aguerri, n'a pu s'empêcher de réprimer un violent haut-le-cœur tant la scène était difficilement soutenable. Le cadavre encore fumant n'a plus grand-chose d'humain, tout

juste si l'on devine à la longueur des cheveux qu'il s'agit d'une femme. Jean-Pierre Duluc ne se fait aucune illusion, sans élément extérieur, il lui sera tout simplement impossible d'identifier le cadavre. Sur les parties du corps non brûlées, on peut distinguer de nombreuses traces de coups, qui laissent supposer que la victime a été violemment battue avant d'être brûlée. Et ce ne sont pas les maigres indices trouvés sur les lieux du crime qui le rassurent. Aucune arme, aucune empreinte utilisable, seulement quelques bijoux. Dont la provenance et la fabrication vont être étudiées avec soin pour tenter de retrouver la trace de la jeune femme. Mais avant cela, le seul capable de pouvoir apporter quelque élément de réponse, le seul capable de faire la lumière sur les circonstances de ce terrible crime est le médecin légiste. Tous les espoirs du commandant Duluc reposent sur Michel Disteldorf.

Devant la table d'opération où gît ce qui reste du cadavre, le médecin prépare minutieusement ses instruments, se lave soigneusement les mains, et se lance dans la plus effroyable autopsie qu'il n'ait jamais pratiquée. S'il n'est jamais évident de travailler sur un crime, celui-ci dépasse de loin les limites du supportable. La distance nécessaire à son métier, cette barrière inconsciente qui lui permet de frôler la mort chaque jour, s'évapore à mesure qu'il découvre les horreurs subies par la victime. Des images de jeunes femmes pleines de vie reviennent sans cesse perturber le médecin pendant qu'il exécute les gestes habituels, lui rappelant violemment qu'avant de se retrouver sur sa table, la dépouille était celle d'un être humain qui a connu les pires souffrances avant de mourir. Les traces d'hydrocarbure décelées dans les poumons prouvent avec certitude que la victime était encore vivante lorsqu'elle a été aspergée d'essence. Et la combustion du corps aura duré de quinze à vingt minutes.

Plus que jamais, Michel Disteldorf espère que les éléments caractérisant la victime aideront à l'identifier, pour, au moins, lui rendre son nom. On connaît maintenant son âge qui oscille entre 20 et 30 ans, qu'elle possède une prothèse dentaire et qu'elle avait subi une rhinoplastie, une opération du nez. Munis de ces éléments mais également des quelques indices, les enquêteurs se mettent au travail et espèrent retrouver rapidement la personne disparue correspondant au descriptif de la victime. Ce sera peine perdue. Aucun signalement ne pourra être relié avec celle que l'on surnomme déjà, l'inconnue de Peyrouse.

Ne cédant pas au désespoir, les enquêteurs n'hésitent pas à dépasser les frontières pour identifier la victime.

Des équipes passent au crible les bijouteries espagnoles mais aussi d'Amérique latine, pour tenter de remonter aux fabricants des bijoux dont la fabrication et la commercialisation sont espagnoles. Là encore, les efforts de la police ne paieront pas. Comment retrouver le meurtrier si on ignore

qui il a tué ? Pour tenter de résoudre cette énigme, les gendarmes multiplient les pistes. Alors qu'une équipe traque les bijouteries, une autre procède au relevé systématique de toutes les plaques d'immatriculation des voitures empruntant la route, le matin de bonne heure. D'autres enquêtent dans les réseaux de la prostitution au cas où la jeune femme que l'on suppose être étrangère et d'Amérique du Sud serait une victime du milieu. Malheureusement aucune de ces pistes ne donne quelque chose.

Un an plus tard le juge d'instruction tente un gros coup. Il demande à Jacques Pradel de consacrer l'une de ces émissions, *Témoin N° 1*, à l'inconnue de Peyrouse. Mais, là encore, aucun des centaines de milliers de téléspectateurs n'apportera de témoignage concluant.

Cinq ans après le crime, un nouveau juge, qui refuse d'abandonner cette affaire, fait appel au laboratoire d'anthropologie et de médecine légale du professeur Raoul Perrot, à la pointe dans la reconstitution des formes du visage. Pas plus que les autres tentatives cette technique qui permet d'aboutir à la diffusion massive du visage reconstitué au plus près de la vérité, dans tous les commissariats, les bureaux de poste, mais aussi les médias, n'aboutira.

Presque vingt ans après les faits, l'inconnue de Peyrouse est toujours sans nom et sans assassin.

N

Le juge Borrel était-il trop dérangeant ?

Le 2 mai 2007, au petit matin, la juge d'instruction Sophie Clément se présente devant le bureau de Michel de Bonnecorse, le conseiller spécial de Jacques Chirac en charge de la cellule Afrique. La juge est pressée. Dans quatre jours, le second tour de l'élection présidentielle donnera un nouveau leader à la France. Et comme toujours lors des passations de pouvoir, certains documents s'évaporeront, disparaîtront dans la nature.

Sophie Clément le sait, l'affaire du juge Borrel dont elle a la charge est un dossier compromettant et explosif. Il faut faire vite. En pénétrant dans le palais de l'Élysée après avoir emprunté la très chic rue du Faubourg-Saint-Honoré, la magistrate est reçue par des gendarmes.

Interdiction d'enquêter et d'interroger Jacques Chirac en vertu de l'article 67 de la Constitution qui assure la quasi-immunité du président de la République durant son mandat. L'énergique Sophie Clément ne décolère pas.

Elle veut voir les conseillers de la présidence mais c'est chose impossible. Dans ce cas, difficile de faire avancer l'enquête qui dure depuis déjà douze ans.

En octobre 1995, le cadavre du juge Bernard Borrel était retrouvé calciné à Djibouti, non loin de l'île du Diable. Très vite, on privilégie l'hypothèse du suicide. Trop vite peut-être. Le corps calciné du juge gît en contrebas d'une falaise. Le scénario est limpide. Bernard Borrel s'est aspergé d'essence à côté de son véhicule et s'est jeté dans le vide. C'est ce qu'assure l'ambassade de France à Djibouti.

Et quand on fouille un peu dans la vie privée du juge, cela tient la route. Borrel était en instance de divorce et il aurait laissé une lettre d'adieu à son épouse, Élisabeth Borrel, juge elle-même. L'enquête djiboutienne est faite

à la va-vite et la thèse du suicide convient aux autorités locales comme à la DGSE.

Une voix pourtant vient remettre en cause cette théorie. Devant la juge Clément, Mohammed Saleh Aloumekani, ancien membre de la garde présidentielle, affirme avoir été témoin d'une discussion compromettante entre hauts dignitaires du régime le lendemain de la découverte du corps de Borrel.

Parmi les hommes présents, Ismail Omar Guelleh, chef de cabinet du président, et le chef des services secrets, Hassan Said.

À maintes reprises, ces hommes mettent la pression sur Aloumekani pour qu'il revienne sur son témoignage. Cette attitude renforce la juge Clément et accrédite de plus en plus la thèse de l'assassinat politique. Borrel dérangeait. Mais qui ? Et pourquoi ?

En 1990, un attentat visant la communauté française a lieu au café de Paris. Sur fond de rébellion et de rivalités secouant le pouvoir djiboutien, l'instruction est menée par le juge Le Loire.

Son assistant s'appelle… Bernard Borrel. L'entourage du président Aptidon est soupçonné par les juges français d'être responsable de l'attentat. Borrel devenait-il trop dangereux ? Allait-il lâcher des noms et menacer les fondements du pouvoir en place à Djibouti ? Les recherches de Sophie Clément sont en tout cas très compliquées et nombreux sont ceux qui lui mettent des bâtons dans les roues. Il y a quelques jours, la juge d'instruction a saisi de nombreux documents à la Chancellerie et au Quai d'Orsay. Des notes de service indiquent que Dominique Perben, ministre de la Justice, aurait assuré en 2004 aux autorités djiboutiennes que l'enquête leur serait confiée.

Le problème, c'est qu'entre-temps, Ismail Omar Guelleh, un des hommes désignés par Aloumekani comme responsable du meurtre de Borrel, est devenu président de la République de Djibouti. Les accords de défense entre la France et Djibouti, symbolisés par l'immense base militaire, ne peuvent être ternis par l'affaire Borrel. L'enquête de la justice française agace le dictateur Guelleh et embarrasse les autorités françaises.

La visite de Sophie Clément à l'Élysée se solde par un échec. Un de plus sur une longue liste d'entraves à la justice opérées par les pouvoirs français et djiboutiens. Le combat pour la justice mené de front par Élisabeth Borrel et les magistrats continue toujours.

Refusant la théorie du suicide, ils demandent encore aujourd'hui la déclassification des documents secret défense concernant ce terrible jour d'octobre 1995.

Car ils en sont convaincus, ces dossiers recèlent de précieuses informations qui mèneront jusqu'aux coupables et permettront de lever le voile sur l'une des plus grandes intrigues politico-judiciaires de ces trente

dernières années.

Ce visage que tout le monde connaît

L'affichette vieillie, aux couleurs passées, trône encore sur bien des vitrines des boutiques d'Agen. L'enlever serait trop douloureux. Pour ces commerçants, le souvenir est encore vif, et l'espoir, même infime, leur interdit de retirer la célèbre photographie, placardée à plus d'un million d'exemplaires dans toute la France.

Si la feuille de papier jaunie accuse les années, le visage doux et lumineux de la petite Marion Wagon, cette fillette aux yeux clairs et au sourire angélique, coiffée d'un joli carré tombant sous ses oreilles, est toujours aussi poignant. Parce que seize ans après sa disparition, ce visage penché retenu par sa petite main nous est si familier qu'il est toujours dans nos mémoires, comme le souvenir d'un enfant que l'on aurait connu.

Ce jeudi 14 novembre 1996, l'institutrice de Marion, Hélène Piguet, est légèrement en retard sur son programme de la matinée. Et il est déjà 12 h 10 lorsqu'elle laisse sortir sa classe de CM2. Comme tous les jours, Marion est attendue pour déjeuner en famille à la maison. Ses parents, Françoise et Michel mais aussi ses deux aînés, Gilles, 14 ans et Charline, 15 ans se retrouvent tous ensemble pour partager le repas avant de reprendre leur journée.

La petite dernière, qui a tout juste 9 ans, rentre de l'école primaire Sembel, située à quelques centaines de mètres de l'appartement familial, seule, comme une grande.

Si aujourd'hui, bien des parents craignent de laisser leurs enfants seuls, c'est bien sûr parce que la société est devenue plus méfiante, mais aussi, certainement, parce que Marion n'est jamais revenue chez elle.

Toujours enjouée et pétillante, la fillette a ses petits rituels. Avant de rentrer, Marion a pris l'habitude de traverser la rue pour aller saluer son

ancienne enseignante, celle qui lui a appris à distinguer les couleurs et les formes, celle de son école maternelle, juste en face de l'école primaire. En trottinant gaiement, un grand sourire aux lèvres, Marion décide de faire le détour, malgré l'heure tardive.

Elle sait bien qu'il ne faut pas trop qu'elle traîne si elle ne veut pas inquiéter ses parents, mais faire une glissade sur le toboggan de la maternelle est bien trop tentant. Un plaisir qui ne se refuse pas.

Deux fois par semaine, la fillette fait le trajet du retour avec l'une de ses meilleures copines, et l'accompagne même jusqu'au salon de coiffure de sa mère, à deux pas de la rue Dangla, la sienne. Mais le jeudi, sa camarade de classe mange à la cantine. C'est donc toute seule que Marion parcourt au pas de course les quelques rues qui la séparent de chez elle.

À 12 h 16 exactement, comme toujours, Guy Desmons, l'îlotier en charge de faire traverser les enfants sur le passage clouté, boulevard de la Liberté, quitte son service, légèrement déçu.

Lui qui adore les enfants, surtout ceux qui remarquent sa présence en le gratifiant d'un bonjour, n'a pas eu son content de sourires. Pour cause, la jolie gamine aux cheveux blonds, d'une dizaine d'années, et qui a toujours un petit mot pour lui, n'a pas traversé la rue. La môme au grand sourire doit être malade. Tant pis pour son rayon de soleil.

Au même moment, Françoise Wagon s'impatiente. Le repas est servi, et si Marion n'arrive pas à l'instant, son bifteck sera trop cuit. Mais surtout, cela l'agace que sa fille traîne à la sortie de l'école. Surtout lorsque sa copine mange à la cantine.

Elle lui a pourtant maintes fois demandé de faire le chemin avec une autre maman, mais Marion est têtue et préfère rentrer à son rythme, en flânant dans la cour de l'école maternelle, ou au contraire, en courant à toute allure sur les trottoirs de sa ville.

À 12 h 25, l'agacement fait place à l'inquiétude. Car si sa fille peut parfois en faire qu'à sa tête, jamais elle ne prendrait le risque d'inquiéter ses parents. Et depuis qu'elle rentre seule de l'école, elle n'est jamais arrivée si en retard. Anxieux, ses parents demandent à son frère et à sa sœur de faire le chemin vers l'école pour aller à sa rencontre.

Dix minutes plus tard, Françoise et Michel reviennent. Sans leur sœur.

À 12 h 45, après avoir téléphoné à l'école et aux hôpitaux, les parents de Marion préviennent la police.

Et déclenchent alors, sans le savoir, l'une des enquêtes les plus médiatiques et les plus retentissantes du xxe siècle. Mais aussi, celle qui figure, malheureusement, en tête de liste des affaires non élucidées.

Au cours des deux premiers jours, l'hypothèse la plus plausible aux yeux des enquêteurs est celle de la fugue. La veille, Marion se serait fait

réprimander par son père au sujet de son alimentation. Un motif suffisant pour ne plus rentrer chez soi ?

C'est en tout cas la piste privilégiée au tout début de l'enquête. Les policiers quadrillent la ville et recherchent dans tous les endroits où la fillette aurait pu se réfugier.

Mais très vite, alors que les investigations s'avèrent infructueuses, il apparaît évident qu'une enfant de cet âge, seule dans les rues, aurait fini par se manifester.

Les squares, les caves des immeubles, les berges de la Garonne sont ratissés au peigne fin par les policiers, le canal du Midi survolé par un hélicoptère. Sans succès. Le vendredi 15 novembre, le parquet ouvre une information judiciaire pour enlèvement et séquestration. Seize ans après, cette information n'est toujours pas close.

Une campagne monumentale, inédite, sera alors mise en place par les enquêteurs, relayée activement par la famille et les proches de Marion, mais aussi par l'association « La Mouette », sur tout le territoire. Ainsi des dizaines de millions de photographies sont affichées dans tous les commerces de France, mais le visage de Marion s'invite aussi chez les Français, à la table du petit déjeuner, sur les bouteilles de lait.

Des milliers de témoignages, des centaines d'auditions, plusieurs suspects, autant d'archives qui s'entassent pour former le monumental dossier Marion.

Malgré une mobilisation extraordinaire, des moyens mis en place hors du commun, une cellule spécifique de la gendarmerie consacrée à l'affaire Marion, et alors qu'elle a été aperçue dans 89 pays, aucune piste sérieuse n'a permis, à ce jour, de retrouver Marion.

Cette affaire marquera à jamais l'histoire judiciaire française. Par son impact médiatique considérable qui a permis la sensibilisation de l'opinion sur les enlèvements d'enfants, mais aussi, par son influence sur la perception des disparitions d'enfant.

Ainsi, c'est en partie à la suite de cet échec qu'un dispositif comme « Alerte enlèvement » sera créé, pour tenter de réagir au plus vite lorsqu'un enfant disparaît. Tenter de le retrouver avant qu'il ne soit trop tard.

Au mois d'août 2013, Marion fêterait son vingt-septième anniversaire.

N

L’affaire Sophie Toscan du Plantier

Par cet après-midi brumeux de ce dimanche 22 décembre 1996, Sophie Toscan du Plantier s’attarde un instant, malgré le vent cinglant, dans le jardin de sa jolie maison du bout du monde, subjuguée comme toujours par ce paysage sauvage, abrupt et tellement puissant. À demi assise sur la rambarde du balcon, emmitouflée dans son épais manteau de laine, la productrice de télévision savoure cet instant de liberté.

Les mains au fond des poches, le visage rougi par les bourrasques de vent, Sophie hume avec délectation l’iode qui s’échappe des embruns et regarde, au loin, les rouleaux se fracasser sur les hautes falaises.

Nous sommes à Toormore, à une douzaine de kilomètres de Skull et de Crookhaven, à l’extrême sud-ouest de l’Irlande. C’est dans ce paysage décharné, à vif, que l’épouse du producteur de cinéma, Daniel Toscan du Plantier, a choisi de venir se ressourcer. Au milieu de nulle part, à plusieurs kilomètres des premières habitations, la résidence secondaire de Sophie offre un inégalable havre de paix, à mille lieues des tumultes de la capitale.

Dès qu’elle le peut, la jeune femme de 39 ans vient se réfugier dans le calme de ces vieilles pierres, pour y retrouver la chaleur de l’authentique, évacuer l’agitation parisienne mais aussi y puiser l’inspiration créatrice. Sophie n’est d’ailleurs pas venue en Irlande les mains vides. Dans ses dossiers, deux importants projets d’émissions qu’elle doit terminer pour la chaîne de télévision Arte.

Ces quelques jours avant Noël lui permettront de finaliser les derniers détails, mais aussi de se reposer en profitant de sa chère région. Après avoir réveillonné en famille, la dynamique productrice de télévision s’envolera pour Dakar où elle a prévu de passer le nouvel an avec un ami. Une vie effrénée qu’il est parfois agréable de mettre en suspens, le temps de

quelques journées volées face à l'océan.

Malgré les rafales de vent, Sophie Toscan du Plantier n'a pas l'intention de passer son dimanche après-midi enfermée entre quatre murs à potasser ses dossiers. La perspective d'une promenade à la pointe de Haeven pour y voir la mer déchaînée, d'une visite à ses amis, Thomas Ungerer et sa femme, Yvonne, et peut-être d'un petit verre au pub de Crookhaven est bien plus séduisante. De retour chez elle vers 17 heures, la productrice passe plusieurs coups de téléphone avant de s'atteler, enfin, à son travail.

Plus tard dans la soirée, elle aura une longue conversation avec son époux à qui elle confirmera son retour à Paris pour la veille de Noël. De toute évidence, quelqu'un en a décidé autrement.

Le lendemain matin, vers 10 heures, Shirley Foster sort de chez elle, munie de ses chaussures de marche et de son ciré jaune. Comme tous les jours depuis qu'elle a cessé de travailler, et lorsque le temps le lui permet, l'enseignante à la retraite marche le long des falaises de Toormore.

Cette petite heure d'exercice quotidien lui offre, en plus de l'entretien de sa forme, une vue imprenable sur les couleurs et les lumières toujours changeantes de son Irlande natale. Alors qu'elle chemine le long du sentier escarpé qui mène vers les hautes falaises, à hauteur de la maison de la petite Française, cette jeune femme charmante qui est tombée amoureuse de la région, Shirley bute sur un petit caillou, et, en se redressant, la marcheuse aperçoit en contrebas de la route, à quelques mètres à peine, un amas de tissus et de chairs sanguinolents.

D'effroi, la retraitée pousse un hurlement qui vient se noyer dans le fracas du ressac, se fige sur place, avant de faire bien vite demi-tour. Tremblante des pieds à la tête, Shirley arrive chez elle le visage décomposé et recouvert de larmes, et s'effondre dans les bras de son mari.

Une demi-heure après, le commissaire Billy Birne et le sergent Gerard Prendeville sont sur place, abasourdis d'être appelés pour une affaire criminelle. C'est leur première. Lorsqu'ils découvrent la victime gisant à côté du portail en fer de la maison de Mme du Plantier, les policiers sont effarés par la scène d'horreur.

L'état du cadavre est terrifiant. Face contre terre, le corps recouvert de blessures et de plaies béantes, le visage défiguré par l'ampleur et la violence des coups, la victime est à peine reconnaissable. Mais l'un de ses voisins, Finbarr Helen, qui la connaissait bien lève le doute. Il s'agit de bien de Sophie Toscan du Plantier.

Un peu plus tard, alors que le corps gît toujours dans le petit sentier, une première personne arrive en renfort. Il ne s'agit pas d'un technicien, ni d'un légiste, mais d'un prêtre, venu bénir le cadavre à la demande des policiers de la Garda, la police irlandaise.

Le médecin légiste, lui, n'est pas encore arrivé. Il n'est même pas en

route. Seul professionnel de tout le pays, le médecin s'octroie quelques jours de détente à Dublin. Et il entend bien finir ses courses de Noël avant de reprendre le travail. Le cadavre attendra.

Quelques heures plus tard, les journalistes affluent à Toormore et prennent note des premières avancées de l'enquête. Tout juste recouvert d'une couverture, le corps de Sophie Toscan du Plantier est aux yeux de tous, subissant déjà les effets dévastateurs du temps et de l'exposition à l'air libre. Lorsque le légiste arrivera enfin, le lendemain matin, il sera incapable de dater avec précision le jour et l'heure du décès.

Parmi les nombreuses plumes venues couvrir l'affaire, qui fait tout de suite grand bruit tant la région est calme, un certain Ian Bailey, pigiste occasionnel sur plusieurs fanzines locaux, est arrivé bien tôt sur les lieux du crime. Comme s'il avait eu l'information avant tout le monde.

Sur ses bras, de bien curieuses égratignures, encore fraîches, qu'il attribuera au sacrifice de trois dindes, la veille, pour le repas de Noël. Dans les papiers qu'il transmettra à sa rédaction, les policiers seront frappés par la précision de certains détails qui ne devraient être connus que par eux. Et par le tueur.

Les soupçons vont très vite se porter sur ce Ian Bailey dont l'emploi du temps le soir du meurtre ne peut lui fournir un alibi solide, et surtout, qui concentre un nombre impressionnant de témoignages l'accusant. Marie Farrell affirme ainsi l'avoir vu rôder près de chez Mme du Plantier, au cours de la nuit du meurtre. D'autres assureront avoir reçu des aveux du suspect qui aurait dit : « Je suis allé la voir, elle s'est énervée et je lui ai fracassé le crâne. »

Malgré cet incroyable faisceau de présomptions, Ian Bailey est relâché, faute de preuves.

S'ensuit alors une procédure judiciaire aussi longue qu'opaque où la famille des victimes n'a pu se porter partie civile – impossible en Irlande au moment des faits – et donc suivre l'avancée de l'enquête, marquée par les dysfonctionnements, les erreurs et les approximations. La très difficile coopération entre les services irlandais et les services français a encore ralenti la procédure.

En 2006, Marie Farrell, principal témoin à charge, se rétracte. Avait-elle parlé sous la pression des policiers ou s'est-elle rétractée sous celle du suspect qui lui a intenté un procès en diffamation ? Quatre ans plus tard, un mandat d'arrêt européen est lancé à l'encontre d'Ian Bailey, mais deux ans plus tard le verdict de la Cour suprême irlandaise tombe. Elle refuse l'extradition du suspect vers la France. Les avocats de la famille ne s'avouent pas vaincus et attaquent l'Irlande pour non-respect du droit communautaire en déposant un recours devant la Commission des communautés européennes.

Dix-sept ans après le meurtre de Sophie Toscan du Plantier, son époux n'est plus de ce monde, sa famille n'a toujours aucune réponse, le principal suspect n'a jamais été mis en examen, et, pour beaucoup, la justice française a été flouée.

N

Double meurtre au stand de tir

En ce dimanche 13 octobre 1996, François Picard se lève de bonne heure et d'excellente humeur. Alors que son épouse, Marie-Antoinette, et son fils, Julien, profitent de ce jour de repos pour faire la grasse matinée, le pharmacien chimiste en chef à la préfecture militaire de Brest n'a guère l'intention de se prélasser longtemps au lit.

Cet homme de 52 ans, dynamique et très actif, supporte peu l'oisiveté qui lui donne l'impression de perdre son temps. François préfère nettement occuper son temps libre à l'un de ses nombreux loisirs, qui demande beaucoup d'entraînement. Perfectionniste et très travailleur, le militaire ne rechigne pas devant l'effort, et, pour arriver à ses fins, est prêt à bien des sacrifices. Comme celui de délaisser peut-être un peu sa vie de famille. Ce matin-là, François Picard se lève hâtivement, prend son petit déjeuner avec Isabelle, sa cadette qu'il doit conduire à la patinoire, attend qu'elle file sous la douche pour se rendre dans son local préparer son matériel, en toute discrétion. Comme toujours, il veille à ce qu'aucun membre de sa famille ne le voie faire. Précautionneux, l'homme préfère ne prendre aucun risque.

À 7 h 15, père et fille entrent dans la voiture sans même avoir dit au revoir au reste de la famille, toujours profondément endormie. À l'arrière de la voiture, Isabelle se réjouit d'aller à sa leçon, et demande à son père de rester un peu pour la regarder patiner.

En peu de temps, la fillette a beaucoup progressé et a besoin de la reconnaissance de son père, pas toujours aisée à obtenir. S'il n'est pas avare en encouragements, François Picard n'est pas non plus le premier à idolâtrer sa fille. Pour recevoir des compliments, encore faut-il les mériter. Et la vrille qu'Isabelle a réussie à accomplir la semaine dernière devrait satisfaire ce père exigeant.

Pendant trois quarts d'heure, François Picard assiste à la leçon de patinage d'Isabelle, toute fière de montrer ses exploits. Ravi, le père de famille applaudit derrière la vitre lorsqu'après plusieurs essais, elle parvient à effectuer un geste technique difficile. Puis, il lui fait un geste de la main et s'en retourne vers sa voiture. Il reviendra la chercher tout à l'heure. Après s'être entraîné au stand de tir.

Alors qu'il sort de la patinoire, François tombe nez à nez avec l'un des adhérents de l'Union sportive de l'arsenal maritime, René Allanic, chargé ce matin-là d'ouvrir le club de tir.

Mais il doit encore aller à la boulangerie, et vu l'affluence ce dimanche matin, il risque fortement de ne pas y être à l'heure. François se propose spontanément pour ouvrir à sa place le stand, puisque lui-même comptait s'y rendre. Et se retrouve donc avec la précieuse clé.

Après un rapide passage au siège de l'Usam, où sont gardées les armes, le militaire reprend la route en direction du stand de tir. Sa mallette est désormais complète. Une carabine 22 long rifle, deux pistolets et quatre chargeurs.

Lorsqu'il arrive à Penfeld, dans le bois de Keroual, un autre véhicule est déjà garé devant le stand. L'homme, qui s'avance vers la grille encore close, est un tout nouvel adhérent, Pol Creton. François sort de sa voiture, le salue et lui prodigue quelques conseils en sortant la mallette de son coffre.

Passionné par le maniement des armes, il adore transmettre son savoir et ses expériences. Mais, alors que les deux hommes s'apprêtent à pénétrer à l'intérieur du stand de tir, François ayant déjà inséré la clé dans la serrure, deux individus surgissent derrière eux, armes au poing. Et, ces deux-là ne sont pas venus pour s'entraîner. La balle atteindra la cible sans aucune difficulté.

Quelques minutes plus tard, René Allanic arrive, lui aussi, sur le stand. Grâce à François qui l'a gentiment remplacé, René a pu déposer les croissants chez lui avant de repartir, et assurer ainsi un agréable réveil à sa famille. Sur la route, alors qu'il s'approche de l'entrée du club, René entend plusieurs coups de feu. Certainement un chasseur bien imprudent qui n'a pas hésité à dépasser la zone autorisée.

Lorsqu'il descend de voiture, René aperçoit son ami dans une position bien surprenante. Assis contre le muret, la tête penchée, François ne bouge pas d'un centimètre. Et, en s'approchant, René voit qu'il n'est pas seul. À ses côtés, un homme gît, face contre terre. Une tache de sang grandissant sous son corps.

Une trentaine d'enquêteurs affluent sur les lieux du crime, alertés par le caractère exceptionnel du drame. Pendant deux longues journées, les techniciens examinent les bois à la recherche d'indices. Six douilles de

calibre 22 long rifle, mais aussi celle d'un 9 millimètres sont découvertes et mises sous scellés. Deux armes différentes, certainement deux tireurs.

Le grillage qui clôture l'enceinte militaire, sur laquelle se trouve le stand, est découpé sur la hauteur, ce qui laisse supposer que les tueurs ont préparé leur coup, et se sont faufilés par cet orifice avant de pénétrer dans l'enceinte, et d'attendre leurs proies. Juste à côté de l'ouverture dans le grillage, un indice surprenant attend les enquêteurs. Des excréments humains recouverts de feuilles de fougère. Les analyses ne permettront pas de relever un ADN.

Rapidement identifiée, la deuxième victime, Pol Creton, âgée de 32 ans, est technicien de recherche à l'aquarium Océanopolis. Aucun lien ne semble l'unir avec François Picard, si ce n'est son affiliation au club de tir, et sa fin tragique. Leurs portefeuilles, mais aussi les armes de Picard, ont disparu. Constituaient-elles le mobile du crime ?

S'ouvre alors une enquête retentissante par l'ampleur des moyens mis en œuvre, mais aussi, malheureusement, par ses échecs successifs.

Si la vie de Pol Creton ne fournit pas beaucoup d'éléments, celle de François Picard, en revanche, est riche de pistes éventuelles. Spécialisé dans le nucléaire, le colonel officiant dans la Marine nationale a effectué des prélèvements confidentiels destinés à mesurer les impacts radioactifs sur l'environnement dans le Pacifique. Depuis sa mutation dans l'arsenal de Brest, le colonel, féru de science, poursuit ses recherches sur les traces radioactives. Les résultats de ses recherches auraient-elles déplu à quelque entreprise qui pourrait être mise en cause ?

Ou encore, le double meurtre n'est-il que la conséquence d'un braquage ayant mal tourné ? Pendant dix longues années, l'enquête s'intéressera de près aux secrets de la grande muette, mais aussi au milieu de la grande délinquance et du commerce d'armes. Des témoins affirmeront avoir vu deux hommes dont un aux cheveux longs à proximité du club de tir, le matin du drame.

Mais, malgré de nombreuses interpellations, des dizaines d'auditions et plusieurs gardes à vue, aucune preuve tangible ne permettra de mettre en cause un suspect. Pourtant, les policiers vont découvrir que dans le bois de Keroual, ce lieu charmant de villégiature, se cache un important trafic de drogue. Deux bandes rivales se livrent un combat sans merci, et, depuis peu, ont entrepris de s'armer. Un guet-apens pour récupérer les armes ? Des témoignages viendront fortement appuyer cette piste.

Celui d'une jeune toxicomane qui aurait vu, le soir du crime, des individus avec de nombreuses taches de sang. Ils se seraient égratignés. Les interrogatoires ne donneront rien. Quelques mois plus tard, une jeune femme affirme avoir surpris une conversation pour le moins étrange entre son petit copain, héroïnomane, et ses amis. L'un deux dira notamment :

« Ça n'aurait pas dû se terminer comme ça. » Au détour d'une porte, la jeune femme entrevoit une carabine 22 long rifle et un pistolet posés sur le lit. Une dizaine de suspects sera écoutée, en vain.

Une autre piste, celle des gens du voyage, sera étudiée avec soin, des lettres anonymes dénonçant certains individus, déjà connus des services de police. Là non plus, aucun élément solide ne viendra étayer les propos du corbeau. En 2001, le juge d'instruction dessaisit les gendarmes en charge du dossier au profit de la police judiciaire. Police judiciaire qui s'intéressera de près à la piste professionnelle. Deux jours seulement après le double meurtre, le bureau de François Picard a été complètement vidé, le disque dur de l'ordinateur vidé de son contenu et l'agenda introuvable. Secret défense.

Face à Brest, à l'île Longue, se trouve pas moins que la force nucléaire française. Et, trois semaines avant le double meurtre, des fuites radioactives sur l'une des têtes de missiles ont eu lieu. François Picard, dont le caractère fort est connu de tous, aurait-il exprimé des critiques au sein de la Marine nationale ?

Le colonel se serait opposé à sa hiérarchie à propos d'un contrat ayant pour objet la surveillance des installations nucléaires de la Marine. Il aurait dénoncé avec force certains dysfonctionnements dans ce marché. Suite à ce conflit, le militaire demande sa mutation.

Cinq ans après les faits, la reconstitution du crime accrédite la thèse d'une exécution. Il ne s'agirait pas d'un braquage qui a mal tourné mais bel et bien d'un assassinat prémédité. François Picard aurait-il eu un contrat sur sa tête ?

Après plus de dix-sept ans, l'enquête n'a toujours pas permis d'interpeller les agresseurs. Pourtant, au vu du nombre de personnes interrogées, on peut imaginer que le nom des tireurs figure peut-être dans le dossier de l'instruction.

N

Massacrée à l'arme blanche

Vers 19 h 30, ce vendredi 27 décembre 1996, Christelle Blétry est fin prête, et après un rapide salut à ses parents, la jeune femme de 20 ans s'engouffre dans la nuit pour se rendre chez l'un de ses amis qui habite un studio en plein centre-ville de Blanzy, à un peu plus de 2 kilomètres de chez elle. À sa mère qui lui demande de ne pas veiller trop tard, Christelle envoie un affectueux baiser de la main et referme soigneusement son manteau pour se protéger du froid, féroce en cette fin d'année.

L'étudiante qui prépare son brevet de technicien agricole connaît le chemin comme sa poche et n'a aucune appréhension à l'arpenter, seule, de nuit. D'autant que sa petite ville de Saône-et-Loire n'est pas réputée pour son taux de criminalité, bien au contraire. Mais l'anxiété de sa mère est loin d'être toujours rationnelle, et Christelle sait bien qu'elle ne fermera pas les yeux tant qu'elle n'aura pas entendu le bruit de la clé dans la serrure. C'est que Mme Blétry a toujours en tête cette autre jeune femme, mystérieusement disparue, dix ans plus tôt, à quelques kilomètres de là. Cette jeune femme dont on a retrouvé le corps, lacéré de coups de couteau sans jamais retrouver son assassin, et qui portait le même nom que sa fille, Christelle.

Ce n'est que bien après minuit que Christelle se décide enfin à rentrer chez elle. La soirée avec ses amis, trois garçons et une fille, est fort agréable, et rien ne l'incitait à rentrer plus tôt. Si ce n'est le sentiment de culpabilité d'inquiéter sa mère.

Mais ce n'est plus une enfant maintenant, et il faut bien qu'elle vive sa vie. À une heure moins le quart, son hôte la raccompagne à la porte, échange quelques mots avec elle sur le palier de l'appartement puis referme la porte. Tout comme les autres amis, le jeune homme n'a pas pris au sérieux la petite phrase prononcée à demi-voix par Christelle avant de partir : « J'ai peur. »

Le lendemain matin, c'est le bruit de la sonnette qui sort du lit le jeune étudiant, encore en train de récupérer de sa soirée arrosée. Avant d'ouvrir, l'ami de Christelle enfile un jean et un sweat, se passe de l'eau sur le visage et regarde par l'œil-de-bœuf qui peut bien venir le déranger de si bon matin, en plein week-end !

Derrière la porte, une dame dont le visage ne lui est pas inconnu, mais que la fatigue l'empêche d'identifier, trépigne d'impatience. Les yeux rougis, l'air hagard, elle tambourine sur la porte comme s'il fallait qu'on la fasse rentrer au plus vite. Agacé, le jeune homme finit par lui ouvrir, bien décidé à lui faire remarquer que ce n'est pas des façons de réveiller les gens, si tôt un samedi matin, mais lorsqu'en se retrouvant face à elle son

visage lui revient soudainement en mémoire, il s'arrête net. Pétrifié.

Sans lui laisser le temps de réagir, la mère de Christelle, Marie-Rose Blétry, exige de voir sa fille. Tout de suite. Le regard affolé, le jeune homme bafouille des explications et tente de faire comprendre qu'il n'a aucune idée du lieu où elle peut se trouver puisqu'elle n'est plus chez lui depuis la veille au soir. Mme Blétry n'a pas besoin d'en entendre davantage. Elle a compris.

Elle connaît sa fille, et si elle n'est pas rentrée, c'est qu'il lui est arrivé quelque chose. Sur le chemin du retour, elle ne peut s'empêcher de songer à l'autre Christelle. Celle à qui il était aussi arrivé quelque chose.

Quelques heures plus tard, le facteur de Blanzy termine sa tournée en songeant au week-end bien mérité qui s'annonce. Épuisé par ces dernières semaines à un rythme effréné, l'employé des PTT n'est pas mécontent d'avoir quelques jours pour la fin d'année.

Avec les fêtes, les services postaux sont toujours surchargés de travail depuis le centre de tri qui a dû redoubler d'efforts pour acheminer les centaines de lettres au Père Noël, jusqu'aux facteurs chargés de livrer des colis plus volumineux les uns que les autres. Bien que les usagers de la Poste soient plutôt conciliants en cette période de fêtes, le facteur et ses collègues ont fait tout leur possible pour livrer en temps et en heure les cadeaux et ne pas gâcher le réveillon. Difficile d'expliquer aux enfants que les rennes du Père Noël ont un retard de livraison !

Après avoir distribué le courrier aux derniers lotissements de son secteur, le facteur, soulagé, s'attaque aux dernières maisons, sur le chemin d'Ocle, à la sortie de Blanzy, en direction de Montcenis.

Machinalement, il gare son vélo devant le premier portail, ouvre sa sacoche pour y chercher les enveloppes, jette un coup d'œil par-dessus la barrière avant de s'approcher de la boîte pour vérifier que le chien ne le guette pas, et pousse un hurlement. Ce n'est pas le gros bouledogue qui provoque l'effroi du facteur, mais la vision d'un cadavre, recouvert de

plaies béantes, gisant dans un fossé, en contrebas de la petite route de campagne.

D'emblée, il apparaît évident aux gendarmes chargés de l'enquête qu'il ne s'agit pas là de l'œuvre d'un professionnel du crime. La violence, mais surtout le nombre de coups portés sur la victime, oriente plutôt vers un acte non prémédité, d'une personne agissant sous la panique.

La victime, Christelle Blétry, a reçu pas moins de 114 coups de couteau avant de succomber des suites de ses blessures. L'autopsie révélera qu'elle s'est longuement débattue contre son agresseur.

Le SRPJ de Lyon met tout de suite tout en œuvre pour tenter de résoudre cette terrible affaire, qui a une résonance particulière dans cette région, déjà meurtrie dix ans plus tôt par le meurtre sordide d'une jeune fille, Christelle Maillery, lacérée de 33 coups de couteau.

Si la piste d'un même tueur est envisagée, ce n'est pas celle étudiée par les enquêteurs qui passent au crible l'entourage de Christelle Blétry. On découvre une lettre écrite par la victime à une amie, quelques jours avant les faits, où elle évoque un garçon rencontré en discothèque.

Bien peu recommandable. Après l'avoir obligée à fumer du cannabis, le jeune homme lui aurait demandé de se prostituer en la menaçant d'un couteau. Suspect idéal ou simple fabulation d'une jeune fille à l'imaginaire trop fourni ? L'enquête ne pourra le déterminer car on ne retrouvera jamais le fameux garçon pas plus qu'on ne pourra mettre en relation de manière certaine cette affaire avec les autres drames qui ont émaillé la région.

Encore aujourd'hui, la justice ne peut dire si Christelle a été la victime d'une personne qu'elle connaissait ou celle d'un tueur en série.

En 2011, l'arrestation de Jean-Pierre Mura, un suspect très sérieux dans l'affaire Christelle Maillery, dont l'affûtage des armes blanches correspond à celui de l'arme retrouvée dans un parc à proximité du crime vingt-cinq ans plus tôt, relance, de fait, l'enquête au sujet de Christelle Blétry. S'il s'agit du même tueur, alors peut-être que la résolution de l'affaire n'est plus loin.

En attendant ce jour tant espéré, Marie-Rose Blétry continue de se battre avec l'association qu'elle a fondée pour aider les familles des victimes d'agression criminelle à poursuivre leur combat pour qu'un jour la vérité éclate.

N

Crimes en série à la gare de Perpignan

Dimanche 21 décembre 1997, au 102 de l'avenue Nungesser, non loin du centre-ville de Perpignan, 8 h 30. À peine entend-il le son strident du réveil que, machinalement, l'homme allonge son bras pour éteindre cet inopportun rappel à l'ordre. Il entrouvre les yeux, s'aperçoit que la lumière du jour, qui se faufile à travers les persiennes, éclaire déjà sa petite chambre.

Il est grand temps de se lever. L'homme se redresse, s'assoit sur son lit, s'étire, réfléchit un instant et se met brusquement sur ses deux jambes. Après un furtif passage aux toilettes, il retourne dans sa chambre, enfile un peignoir et ouvre grand ses volets.

La blanche lumière de cette matinée d'hiver l'oblige à plisser les yeux et le froid vif à bien vite refermer la fenêtre. Mais, alors qu'il s'apprête à se détourner de la fenêtre pour se diriger vers son armoire y choisir une chemise, quelque chose le pousse à prendre le temps de contempler le paysage.

Paysage qui n'a rien d'extraordinaire, puisque, face à lui se trouve un grand terrain désaffecté. L'homme n'a pas la chance d'habiter dans le vieux quartier typique de la cité catalane. Mais ce ne sont pas ces considérations qui le retardent ce matin-là. Non, ce qui le fige debout face à la fenêtre de sa petite chambre, est la vision cauchemardesque dont il n'arrive à détacher le regard, celle d'un corps gisant à quelques mètres de lui, en plein milieu du terrain vague.

Lorsque les policiers arrivent sur les lieux et découvrent le cadavre d'une jeune femme, face contre terre, entièrement nue, pas du tout dissimulée, leur première impression est que le tueur a voulu qu'on la découvre vite, sans se soucier des âmes sensibles qui pourraient tomber dessus.

Mais, lorsque les officiers et les techniciens de la police judiciaire retournent le corps et s'aperçoivent, horrifiés, que ce dernier est affreusement mutilé, ils comprennent que les intentions de l'assassin étaient justement de choquer les esprits.

Le cadavre présente de très nombreuses plaies encore béantes, mais surtout, les organes génitaux de la jeune femme ont été découpés.

Autour du corps, aucune trace de sang, aucun vêtement, ni quelconque affaire ayant appartenu à la victime. Il ne fait aucun doute que le terrain vague est seulement son tombeau, pas le lieu de sa mise à mort.

Mokhtaria Chaïb, 19 ans. La veille au soir, cette jeune femme qui avait demandé à être placée en foyer, était chez son ami, Brice, qui habite à deux pas de la gare de Perpignan, jusqu'à 22 h 30. Heure à laquelle elle est partie pour rentrer chez elle, dans sa petite chambre de la cité universitaire de Perpignan, à une bonne demi-heure de marche.

En prenant la rue Courteline, juste derrière la gare. A-t-elle fait du stop ? Personne ne pourra le dire. Sans aucun témoin, sans aucun élément matériel, l'enquête s'annonce difficile. Une seule certitude pour les hommes de la PJ, ils ont affaire à un tueur extrêmement violent qui n'en est certainement pas à son coup d'essai.

Alors que la cité catalane est tétanisée par cette découverte macabre, les expertises du légiste tombent et font froid dans le dos. Le corps a subi des opérations quasi chirurgicales qui ne peuvent être l'œuvre d'un amateur. Le suspect maîtrise l'art de la découpe.

Le 12 janvier 1998, quelques semaines après le meurtre, l'arrestation d'un médecin péruvien, condamné à plusieurs reprises pour exercice illégal de la médecine et fraudes fiscales, sonne comme un ouf de soulagement dans la ville meurtrie. Bien que l'homme nie farouchement avoir un lien avec cette sombre affaire, les perquisitions à son domicile, où l'on retrouve couteaux et scalpels, mais aussi de nombreuses traces de sang, ainsi que

l'examen minutieux de sa petite fourgonnette, fraîchement nettoyée de fond en comble, confirment les présomptions des enquêteurs. Ils ont leur homme.

Il ne reste plus qu'à prouver son implication. Palomino Barrios est le coupable idéal. Sans réel diplôme l'autorisant à exercer en France mais ayant déjà écumé plus de dix-huit hôpitaux, le médecin est un homme étrange qui suscite beaucoup de méfiance. Son alibi ne tient pas la route, il n'était pas en Espagne mais bien à Perpignan au moment des faits. Inculpé pour enlèvement, assassinat, et actes de barbarie, Palomino Barrios attend, comme les policiers, les résultats des analyses. Qui tomberont comme un couperet. Aucune empreinte, aucun élément appartenant à Mokhtaria Chaïb à son appartement. Pire encore, le sang provient d'un poulet.

Si ces relevés ne permettent toujours pas de prouver la culpabilité de Palomino Barrios, ils n'entachent pas la conviction des policiers, persuadés d'avoir coffré leur homme. Mais, à la stupéfaction générale, alors que l'accusé est derrière les barreaux, dans l'attente de son procès, que la ville a tâché d'oublier ses blessures, le 26 juin 1998, le cauchemar recommence.

Au péage de l'autoroute A9, un conducteur sort de sa voiture pour se dégourdir les jambes et fait quelques pas en direction du terrain vague, derrière le parking. Mais, alors qu'il étire ses membres endoloris, il bute sur un tapis posé sur le bas-côté, et dont l'odeur pestilentielle l'oblige à reculer. Lorsqu'il se penche pour voir ce que contient cet immonde paquet, l'homme ne peut s'empêcher de pousser un cri d'effroi.

Après quoi, il s'enfuit à toutes jambes, reprend sa voiture et se précipite au commissariat. Lorsqu'ils arrivent sur les lieux du crime, les flics ont le cœur serré, la gorge nouée. Plus que tout, les enquêteurs redoutent un nouveau spectacle d'horreur, synonyme d'échec. Et qui impliquerait que l'assassin court toujours. Le cadavre d'une jeune femme brune, entièrement nu, n'a plus ni mains, ni tête. Ses organes génitaux ont également disparu.

Pour les flics de Perpignan, c'est la douche froide. Frappés par une impression très forte de « déjà-vu », ils doivent se rendre à l'évidence. Il y a de grandes chances pour que les deux meurtres soient le fait d'un seul homme. Un homme aussi dangereux que déterminé et dont la barbarie semble sans limites. Peut-être même un tueur en série qui a pris pour terrain de chasse leur belle cité catalane.

Il ne faut pas longtemps aux équipes de la PJ de Perpignan pour faire le lien avec Marie-Hélène Gonzales, une jeune femme qui n'est jamais rentrée de son week-end à Argelès-sur-Mer.

Sa mère avait signalé sa disparition, une semaine plus tôt. Aperçue à la gare de Perpignan par de nombreux témoins, Marie-Hélène a emprunté exactement le même trajet que celui de Mokhtaria Chaïb avant de s'évaporer dans la nature.

Alors qu'une véritable psychose s'empare de la ville, où plus une jeune femme n'ose sortir seule dans le quartier de la gare, Palomino Barrios est libéré et l'enquête reprend, tambour battant. Les victimes du tueur ne sont pas choisies au hasard, grandes, élancées et brunes, elles sont aussi seules au moment où elles croisent la route de leur agresseur. S'il s'agit bel et bien d'un tueur en série, il a peut-être déjà frappé.

En fouillant dans les archives, une troisième affaire vient rapidement se greffer au dossier. Il s'agit de la disparition inexpliquée de Tatiana Andujar, qui avait regagné Perpignan par le train après un week-end à Toulouse, et qui n'a, ensuite, plus jamais donné signe de vie.

Après un an de recherches infructueuses, le parquet avait décidé de clore le dossier et de conclure à une fugue. Hypothèse farouchement combattue par la famille de Tatiana, mais aussi par les policiers de la Crim' qui s'étonnent qu'une jeune femme presque majeure revienne dans sa ville avant de décider de fuguer.

Malheureusement, les deux autres meurtres de la gare de Perpignan abonderont dans ce sens. Grande, jolie et brune, Tatiana a emprunté le même itinéraire que les autres victimes, avant de disparaître.

La panique gagne maintenant la petite ville de la Côte d'Azur, qui est désormais sous le feu des projecteurs du monde entier, fasciné par les crimes de ce tueur en série dans la ville de Dali. Aux explications les plus folles qui y voient des liens avec l'œuvre du peintre, s'ajoute l'angoisse de la population, calfeutrée à double tour. Pour les hommes de la PJ, la pression est grande, il faut mettre la main sur le tueur avant qu'il ne récidive.

En 2000, Esteban Reig, que l'on nommera « le dépeceur de Lyon », attire tout de suite l'attention des enquêteurs. Cet homme d'une rare violence est inculpé pour le meurtre de son colocataire qu'il a découpé en morceaux.

Là où cela devient plus intéressant, c'est qu'avant d'habiter avec sa victime à Lyon, Esteban Reig vivait à Perpignan. Les policiers cuisinent leur nouveau suspect, qui n'avoue rien, mais là encore, aucun élément ne vient appuyer leurs présomptions.

Un an plus tard, alors qu'Esteban Reig dort en prison, un nouveau drame rappelle cruellement que l'enquête autour des meurtres de la gare de Perpignan est loin d'être terminée. Fatima Idrahou, qui comme les autres est une grande et belle jeune femme à la longue chevelure brune, qui elle aussi, emprunte la même rue derrière la gare, ne rentre pas chez elle, le soir du 10 février 2001.

Cette fois-ci le témoignage du propriétaire du magasin où l'on a retrouvé une fiche de paie appartenant à la jeune femme se révèle capital. Il a relevé la plaque d'immatriculation d'une voiture blanche, dont sortait,

énervée, une femme brune. Michel Delpech, interpellé quelques jours plus tard, passe aux aveux.

Il a étranglé Fatima parce qu'elle menaçait de dénoncer leur relation amoureuse à son épouse, et l'a jetée dans la mer. Par contre, le propriétaire d'un bar, le San Diego, fréquenté par des étudiants, n'est pour rien dans les autres affaires. Même si l'on retrouve dans son appartement une quantité astronomique de coupures de presse relatives aux meurtres de la gare de Perpignan. Même si le premier chapitre de son roman racontant la vie d'un tueur en série s'intitule « Tatiana ».

Au mois de mars 2001, le corps de Fatima Idrahou est retrouvé. Mais pas du tout au fond de la grande bleue. C'est aux abords de l'étang de Canet-en-Roussillon que gît le cadavre de la jeune femme. Contrairement aux autres, elle n'a subi aucune mutilation et a bien été étranglée.

Alors est-ce un crime isolé ou l'une des victimes du tueur en série ? Inculpé pour le meurtre de Fatima, il sera condamné à trente ans de réclusion.

Mais n'aura pas à se justifier des autres affaires. L'autre suspect, le dépeceur de Lyon, qui aurait confié à ses compagnons de cellule avoir des préférences pour les grandes brunes, ne passera pas non plus devant les tribunaux. En mettant fin à ses jours dans sa cellule, au mois de septembre 2002, Esteban Reig n'a pas pour autant mis fin aux doutes des enquêteurs.

Les derniers espoirs reposent aujourd'hui sur les avancées de la science qui permettent de révéler une empreinte génétique beaucoup plus facilement qu'au moment des faits, quinze ans plus tôt. Tous les scellés sont retournés au laboratoire pour de nouvelles analyses, et des relevés sur le corps de Mokhtaria ont permis d'identifier un ADN partiel, qui exclurait Michel Delpech pour ce meurtre. Reste à comparer cet ADN à celui d'Esteban Reig, et s'il ne correspondait pas, à tout reprendre, encore une fois, à zéro.

N

Le militaire victime d'un guet-apens

En ce jeudi 5 mars 1998 au soir, vers 22 heures, les fenêtres de la résidence Michelet Saint-Jacques, dans le très paisible IXe arrondissement de la cité phocéenne, sont presque toutes closes. Le printemps n'a pas encore fait son arrivée sur la côte méditerranéenne et les nuits sont toujours assez fraîches.

Pour préserver un peu d'intimité ou tout simplement parce qu'ils se couchent de bonne heure, certains habitants ont déjà tiré leurs rideaux quand d'autres, plus noctambules, s'activent encore en cuisine ou se prélassent devant la télévision, laissant un faisceau de lumières multicolores traverser les vitres.

Caroline, elle, n'est pas encore couchée. Située au premier étage du deuxième bâtiment, la jeune femme a profité de l'absence de son mari pour inviter son beau-frère et ses enfants à dîner. Non pas que les deux hommes ne s'entendent pas, mais, après ses longues journées de travail, son époux est bien trop fatigué pour faire la conversation ou jouer avec les petits. Il préfère nettement recevoir la famille ou les amis le week-end.

Ce soir-là, alors que les bambins viennent tout juste de s'endormir sur le sofa, Caroline est dérangée par un bruit anormal au-dessus de sa tête. Un bruit de pas. Ce n'est pas tant le manque d'insonorité de l'immeuble qui lui pose problème pendant qu'elle lave les casseroles, mais bien plutôt le caractère inhabituel de ces bruits.

Car, son voisin du dessus, avec qui ils ont sympathisé et dont elle possède même un double des clés, ne devrait pas être chez lui à cette heure-ci, un jeudi soir. Premier maître dans la Marine, Sylvain Alloard travaille au fort de Six-Fours à Toulon du lundi au vendredi.

Il ne rentre chez lui, dans son petit appartement au cœur de Marseille, que le week-end. Étonnée, Caroline essuie bien vite l'assiette qu'elle a en main, la range dans l'armoire et se hâte de monter au deuxième. Si son voisin a changé son programme, et qu'il est rentré un jour plus tôt que prévu, il risque de ne pas être très content. En effet, lorsque son beau-frère vient les voir en semaine, il se gare sur la place de parking du marin, puisque celui-ci n'y est pas.

Caroline se doute bien que cela ne perturbera pas Sylvain outre mesure mais les relations entre eux étant très cordiales, la jeune femme préfère aller au-devant des problèmes et désamorcer tout de suite un éventuel et inutile conflit de voisinage. Alors que son beau-frère l'attend chez elle, Caroline monte les escaliers et s'apprête à frapper à la porte du militaire. Mais lorsqu'elle arrive sur le palier, étrangement, la porte est déjà entrouverte. Surtout, la lumière de l'appartement s'éteint brusquement et

elle aperçoit, dans la pénombre, une silhouette à l'allure sportive qui lui demande si elle a un problème. Sans allumer la lumière.

Bien peu rassurée de se retrouver nez à nez avec un inconnu, chez son voisin, la jeune femme préfère redescendre chez elle. Elle s'excuse poliment, prend congé et referme bien vite la porte qui mène aux escaliers. Alors qu'elle redescend les marches quatre à quatre, elle entend l'inconnu parler à une autre personne.

De retour chez elle, Caroline raconte sa mésaventure à son beau-frère, et malgré les explications rationnelles qu'il tente de lui donner, la voisine ne parvient pas à retrouver son calme.

Bien sûr, Sylvain a pu inviter des gens sans qu'elle soit au courant, mais cela lui semble bien peu probable. Dès qu'il part en mission, dès que son emploi du temps se trouve bousculé, le marin, peut-être un peu craintif, préfère toujours prévenir ses voisins. Au cas où. Pour en avoir le cœur net, Caroline décide de le joindre à son lieu de travail, mais, alors qu'elle a le téléphone en main, du bruit dans la cage d'escalier attire subitement son attention. Dans l'œil-de-bœuf, elle ne voit strictement rien. Pour cause, la lumière est éteinte. En revanche, en collant son oreille contre la porte, elle entend distinctement le bruit de pas de deux personnes qui descendent en toute hâte. Dans le noir.

Dès le lendemain, Caroline avertit Sylvain qui confirme son intuition. Ces gens-là n'étaient pas invités. Par contre, s'il choisit de se rendre au commissariat, le jeune homme de 32 ans renoncera à porter plainte. En effet, cette curieuse intrusion ne s'est soldée par aucun cambriolage. Les inconnus sont repartis les mains vides.

Mais dans ce cas, pourquoi avoir visité l'appartement du militaire ? D'autant qu'apparemment ils ne l'ont pas choisi au hasard. Au fait de son emploi du temps, ces étranges visiteurs sont venus un jour où ils étaient certains de ne pas l'y trouver. Est-ce qu'ils avaient l'intention de dérober

quelque chose et qu'ils auraient été interrompus dans leur projet par l'apparition soudaine de Caroline ? Ou bien, ces deux-là avaient un bien plus funeste dessein qu'ils allaient parvenir à faire aboutir deux semaines plus tard.

Sylvain ne semble pas trop inquiet, cette irruption chez lui est certainement le fait de son ex-femme. Empêtré dans une difficile procédure de divorce, où la garde de sa fille est l'objet de bien des conflits, le marin sait qu'un détective privé traque ses petites amies pour établir des relations extraconjugales. Alors, cela ne l'étonnerait pas qu'il soit allé jusqu'à chercher des documents compromettants à son domicile. De toutes les façons, lui aussi a ses propres armes. Si la famille de la mère de sa fille continue à chercher la petite bête, il sortira son dossier. C'est en tout cas ce qu'il affirme haut et fort à plusieurs de ses amis.

Un dossier comprenant des pièces qui pourraient sérieusement compromettre les projets fructueux de son ancienne épouse. Son entreprise prospère de franchises en parapharmacie qu'elle envisage de monter serait fondée sur des montages frauduleux. À ce qu'il dit.

Dix-huit jours plus tard, le 23 mars 1998 au petit matin, Sylvain se lève, comme tous les lundis, à 6 heures tapantes. Et, sitôt debout, le jeune militaire répète machinalement les mêmes gestes qui vont le conduire à claquer la porte de chez lui, une heure plus tard. Pour être au fort de Six-Fours à l'heure, il doit être au volant de sa voiture à 7 h 10.

Pas une minute plus tard. Pour faciliter les allées et venues matinales, le portail sécurisé de sa résidence est ouvert tous les jours de la semaine entre 7 et 9 heures. Mais ce que Sylvain Alloard ignore, c'est qu'aujourd'hui, il est ouvert depuis 6 h 40. Depuis qu'une Renault 21 grise garée sur le bas-côté l'attend.

Alors qu'il s'apprête à sortir de sa résidence, un géomètre travaillant dans l'immeuble lui fait remarquer que sa roue arrière est crevée. Bien gentiment, le voisin lui propose son aide que Sylvain décline poliment. En bon militaire, il n'a besoin de personne pour changer une roue. Peut-être que s'il avait accepté l'aide, il serait encore en vie.

En pestant, le marin sort de son véhicule, ouvre son coffre pour en sortir son cric, et s'accroupit face à la roue arrière. Il n'aura pas le temps d'enlever son pneu crevé.

Un homme de corpulence moyenne, casquette vissée sur le crâne, s'approche du militaire accroupi, sort son 22 long rifle et lui tire deux balles dans la nuque. Une fois son forfait accompli, le tireur s'engouffre dans la Renault 21 qui démarre en trombe.

Dans la résidence, puis très vite dans toute la cité phocéenne, l'émoi est considérable. L'enquête établit rapidement que le mode opératoire laisse fortement présumer que le marin Sylvain Alloard avait un contrat sur sa

tête. Serait-il alors une énième victime d'un règlement de comptes dans le milieu marseillais ? Derrière sa vie professionnelle parfaitement bien rangée, le militaire aurait-il trempé dans de sombres affaires mafieuses ?

Cette hypothèse peu vraisemblable est tout de même étudiée avec sérieux par la SRPJ de Marseille avant d'être mise de côté faute d'éléments concordants dans le passé de Sylvain Alloard. Si son assassinat n'a pas de rapport avec le grand banditisme, peut-être est-il lié à un règlement de comptes au sein de la grande muette ? Par exemple, en lien avec les affaires de corruption qui ont récemment éclaboussé l'arsenal de Toulon.

Mais, là encore, cette hypothèse ne donnera rien. Aucun ennemi dans l'armée, aucune correspondance avec les millions détournés.

Reste à savoir si le séduisant marin, jeune père séparé, n'aurait pas fait une mauvaise rencontre. Une jeune femme que le militaire a blessée en ne donnant pas suite à leur relation est suspectée suite à une lettre de menaces. La piste, pourtant alléchante, ne donnera rien. Non, le seul point d'ombre dans la vie de Sylvain Alloard reste son divorce pour le moins conflictuel. Lors des perquisitions à son domicile, les policiers découvrent un testament stipulant que l'ensemble de ses biens devrait revenir à sa mère. Surtout pas à la mère de sa fille.

Ce document, pour le moins étonnant vu l'âge de la victime, laisse supposer que le marin se sentait menacé. Toute la question est de savoir par qui.

L'enquête montrera que l'ancienne femme du marin possédait un double de ses clés. Pour y chercher des preuves de son infidélité. Faute d'éléments suffisants, la jeune femme sera libérée à l'issue de sa garde à vue. Le fameux dossier censé faire pâlir la famille de sa femme est introuvable.

S'il existe réellement il pourrait peut-être constituer un mobile. Là encore, aucune preuve ne permet de s'en assurer. La justice ordonnera un non-lieu en 2005, puis un deuxième en 2006, et, quinze ans après la mort de Sylvain Alloard, les assassins du jeune marin courent toujours.

N

Magnifique panorama pour un terrible crime

La vallée des Eaux-Claires surplombée par son imposant rocher, qui trône, fier et majestueux au-dessus d'un paysage idyllique, la belle clairière traversée par une rivière à l'eau transparente qui s'écoule en cascade, enchante bien des promeneurs.

Haut lieu du tourisme, ce site magnifique de Puymoyen, à quelques kilomètres à peine d'Angoulême, attire amoureux de la nature, mais aussi les passionnés d'escalade, qui s'essaient à la varappe sur les hautes falaises blanches au-dessus de l'eau. Visite incontournable en Charente, la vallée des Eaux-Claires, à côté du moulin du Verger, n'est pas souvent déserte.

Escapades romantiques, randonnées familiales ou escalades intensives, rares sont les moments de la journée où l'on peut y trouver la solitude. À la nuit tombée, lorsque les touristes ont rebroussé chemin, les Eaux-Claires retrouvent enfin tranquillité et quiétude. Le silence de la campagne reprend ses droits, seul le doux cliquetis de la rivière et quelques cris d'animaux parviennent aux oreilles des rares promeneurs nocturnes.

Des couples en quête d'intimité, des jeunes gens se réunissant à la seule lueur de la lune, l'ambiance magique de ce lieu est si unique que même en pleine nuit, on peut y croiser quelques visiteurs aventureux.

C'est pour cette raison, que le 4 décembre 1998, à trois heures du matin, les gendarmes d'Angoulême font une patrouille de routine, en pleine nature. Il n'est pas impossible, malgré le temps froid, de dénicher une bande de copains en train de fumer de la drogue ou de faire un feu sur ce site protégé. De temps à autre, les militaires de la brigade de La Couronne bifurquent vers les Eaux-Claires, le temps d'un bref rappel à l'ordre, et

repartent bien vite vers l'agitation de la ville.

Ce soir-là, alors que le véhicule de la gendarmerie avance le long du chemin des Eaux-Claires, une masse sombre, sur le côté de la route, attire immédiatement l'attention des deux gendarmes.

En s'approchant, ils découvrent la carcasse encore fumante d'une voiture incendiée. Étonnés, redoutant un accident, ils se garent sur le bas-côté, descendent de voiture et sont assaillis par une puissante odeur de brûlé. Le feu n'a pas pris il y a bien longtemps.

Précautionneusement, les gendarmes font le tour de la voiture carbonisée, s'aperçoivent que les braises ne sont pas encore éteintes, et surtout, que le véhicule ne semble pas du tout accidenté. Normalement garé sur le bas-côté, sans aucune trace de choc, l'origine du feu demeure à cette étape mystérieuse. Les gendarmes préviennent alors leur hiérarchie, et il n'est pas loin de quatre heures du matin, lorsque les enquêteurs, les pompiers rejoints même par l'adjoint au maire, entament les premières investigations. En s'avançant de plus près, les gendarmes découvrent alors l'impensable. À l'avant du véhicule, sur le siège du conducteur, gît un corps entièrement carbonisé.

Horrifiées par cette vision cauchemardesque, toutes les personnes présentes sur les lieux accusent le coup. Jamais on n'aurait pu imaginer une telle découverte au pied d'un site si magnifique.

Par miracle, la plaque d'immatriculation est intacte. Les enquêteurs remontent sans difficulté au propriétaire de cette Fiat Uno, une certaine Paquita Parra. Alors que l'on tente désespérément de joindre la jeune femme de 30 ans, les gendarmes relèvent le maximum d'indices sur la scène du drame. Et, aux côtés de la voiture brûlée dont la porte avant est verrouillée, ils retrouvent du liquide inflammable et des allumettes. La piste accidentelle est écartée. Reste à déterminer si la victime a mis volontairement fin à ses jours.

Aucun indice ne sera réellement exploitable, le feu brûlant toutes les traces d'empreintes. Alors que les résultats de l'autopsie devraient en plus d'identifier formellement l'identité de la victime apporter de plus amples informations, un élément retient l'attention des enquêteurs dans la voiture calcinée. Le siège avant est reculé à son maximum, or le cadavre ne leur semble pas particulièrement grand.

Quelques jours plus tard, les résultats de l'autopsie tombent, implacables. Le cadavre carbonisé est celui de Paquita Parra. Et ses poumons sont intacts. Elle n'est donc pas décédée des suites de l'incendie et n'a donc pas pu mettre le feu à son véhicule. Paquita Parra a été assassinée.

La jeune célibataire travaillait au sein des services administratifs d'Intermarché, habitait une jolie maison à Villebois-Lavalette, à quelques

dizaines de kilomètres, et respirait la joie de vivre. Pour ses cinq frères et sa mère, il était impossible d'imaginer une fin aussi tragique.

Pourtant très vite il apparaît que la jeune femme était loin d'être sereine les derniers jours avant le drame. Après sa journée de travail, le 4 décembre, Paquita s'est présentée à la gendarmerie, déterminée à voir un enquêteur, au sujet de chèques qui lui avaient été volés. Anxieuse, Paquita demande à être placée sur écoute.

Et, quelques heures plus tard, elle se rendra d'elle-même aux Eaux-Claires, où très certainement elle avait rendez-vous avec son tueur. Bien vite, on suspectera son ancien petit ami, avec qui les relations étaient houleuses, et qui a parfois eu un comportement violent. Bien qu'il ait un alibi le jour du meurtre, le fait qu'il ait acheté quelques jours plus tôt des gants et des solvants, qu'il se soit isolé au téléphone le soir du 4 décembre et qu'il soit arrivé en retard à son travail le lendemain suffit à le placer en détention provisoire et à braquer sur lui tous les soupçons.

Le suspect qui endosse le rôle de coupable idéal détourne les enquêteurs d'autres fréquentations de la victime, pas forcément recommandables. De témoignages en témoignages, l'enquête patine et les trois juges d'instruction qui se succèdent ne parviennent à aucune piste sérieuse. Quinze ans après ce terrible assassinat maquillé en suicide, seules deux personnes connaissent la vérité. La victime et le coupable.

N

Le mystérieux docteur Godard

Mercredi 1er septembre 1999, port des Sablons de Saint-Malo, 10 h 30. À l'intérieur du grand hangar où sont entreposées les nombreuses embarcations règne un silence de plomb en ce début de matinée. Personne n'est encore venu flâner entre les bateaux, regardant d'un œil curieux les détails techniques, hésitant entre tel ou tel voilier. Mais vu le beau temps, cela ne devrait pas durer. Nombre de plaisanciers devraient profiter de cette dernière semaine de vacances pour faire un tour en mer, se ressourcer avant d'entamer l'année.

Assis derrière son bureau, le loueur de bateaux observe les allées et venues, encore nombreuses en cette fin de saison, sur le port de la ville fortifiée, songeant avec plaisir au bonheur de travailler si près de l'océan. Les fenêtres entrouvertes de la petite boutique laissent entrer le doux cliquetis des mâts qui s'entrechoquent au gré de la légère brise matinale, et alors qu'il hume le bon air marin, le propriétaire ouvre la porte à ses premiers clients de la journée. Un homme et ses deux enfants entrent dans la boutique et prennent place sur les sièges devant le bureau. Encore fatigués du voyage en voiture, les deux marmots ne bronchent pas et attendent patiemment que leur père finisse de régler les derniers détails. Quinze jours plus tôt, le docteur Yves Godard avait téléphoné pour réserver un bateau du 1er au 5 septembre. Rien de mieux qu'une petite escapade en pleine mer avant la rentrée des classes.

Lorsque père et enfants ont embarqué dans le superbe voilier, le *Nick*, le loueur, dont l'œil aguerri discerne rapidement le niveau de compétence de ses clients, observe le docteur à la manœuvre, un large sourire aux lèvres.

Cet homme-là est loin d'être un débutant, c'est un vrai navigateur, un « voileux », qui lui ramènera son bateau sans la moindre anicroche. Du moins, il en fait le pari. D'autant qu'avec ses deux enfants, il ne prendra aucun risque. Il ne lui reste plus qu'à les laisser prendre le large, en leur souhaitant bon vent !

Jeudi 2 septembre 1999, au large de Roscoff, en pleine mer. Le chalutier de la douane parcourt les flots en effectuant des contrôles de routine pour vérifier que les vacanciers, encore nombreux en mer, ne commettent pas d'imprudence. Il n'est pas rare que certains aventureux, peu avertis, ou même quelque peu téméraires, naviguent sans permis, ce précieux sésame indispensable pour prendre la mer. Bien sûr, les marchands de bateaux et la plupart des loueurs sont vigilants et exigent les documents originaux, mais certains, un peu moins scrupuleux, ferment les yeux et laissent de véritables débutants à l'assaut des dangers de l'océan. À leurs risques et périls.

C'est pourquoi les contrôles ne sont pas superflus, et il arrive même,

lorsque les douaniers ont de la chance, de débusquer des trafiquants en provenance d'Angleterre. En ce début de soirée, vers 18 h 30, lorsque la vedette du chalutier s'approche du voilier, flottant au niveau du cap d'Erquy, les douaniers ont peu d'espoir de mettre la main sur un gros bonnet. Un bref contrôle de routine permettra seulement de s'assurer que le plaisancier est en règle, et le cas échéant, d'éviter un bien malheureux accident. Depuis l'annexe, les douaniers aperçoivent le commandant de bord sur le pont de son voilier, et, à voir ses gestes précis et affirmés, il ne fait aucun doute que l'homme est un marin chevronné. D'une main moite, il aide l'un des officiers à franchir la balustrade et embarquer sur le *Nick*.

Alors que tout semble parfaitement en règle, le douanier ne peut se défaire d'une drôle d'impression. Plutôt affable, l'homme semble pourtant presque trop poli, comme s'il voulait dissimuler une gêne.

Légèrement suspicieux, le douanier lui demande s'il a des passagers, et s'étonne qu'il en ait deux, âgés de 6 et 4 ans. Pas vraiment l'âge de donner un coup de main sur le bateau. Le marin doit vraiment être expérimenté pour prendre la mer seul avec ses enfants.

Lorsque l'homme ouvre la porte de la cabine pour y chercher ses papiers, le douanier aperçoit une fillette allongée sur la banquette. Il ne voit pas son visage, tourné de l'autre côté, mais elle semble dormir à poings fermés. D'un sommeil de plomb. Elle n'a même pas sursauté lorsque son père a ouvert la petite porte.

Hésitant, le douanier jette un rapide coup d'œil à l'intérieur du bateau mais ne voit rien d'étrange. Sans aucun élément tangible pour fouiller l'habitacle, l'agent prend congé du plaisancier, non sans un certain malaise.

Alors qu'il regagne son chalutier, le fonctionnaire observe la housse de planche à voile posée sur le pont avant du navire. Cet homme compte-t-il réellement faire de la planche à voile en laissant ses enfants à bord ? Soit il est inconscient, soit la housse a une autre utilité.

En remontant sur le bateau, le douanier s'efforce de chasser ses mauvaises pensées, et se fait la réflexion que le métier l'a rendu trop méfiant. Quand même, à ses collègues qui l'interrogent sur le plaisancier, il ne pourra s'empêcher de lâcher ces quelques mots : « Cet homme a une tête à jeter sa femme par-dessus bord. »

Dimanche 5 septembre 1999 au soir, port des Sablons, Saint-Malo. Vers 21 h 30, alors que la nuit est déjà tombée, le loueur de bateaux finit par baisser le rideau métallique du magasin. Il s'était pourtant promis d'être de retour à la maison de bonne heure, pour passer cette dernière soirée avant la rentrée scolaire en famille et tenter de rassurer ses enfants anxieux de reprendre l'école.

Mais le *Nick* n'est toujours pas de retour et il n'a aucune nouvelle de son client, en mer depuis cinq jours. Contrarié, le loueur se demande si M. Godard a pu décider de prolonger ses vacances, alors que ses deux enfants reprennent vraisemblablement l'école le lendemain. Et si ce n'est pas le cas, pour quelle foutue raison n'a-t-il pas ramené le voilier ? D'autant que la météo, plutôt clémente, n'a pas dû causer de difficultés à ce navigateur confirmé. Et pourquoi diable n'a-t-il pas envoyé de message sur la radio des marins ?

Lorsque, le lendemain matin, la gendarmerie l'appelle pour lui demander si Yves Godard lui a bien loué un voilier quelques jours plus tôt, et qu'ils lui apprennent que des pêcheurs ont retrouvé la veille un bateau pneumatique dérivant au large de Roscoff et contenant un ciré jaune et des papiers d'identité, le loueur comprend qu'il n'est pas prêt de revoir le *Nick*.

D'importantes recherches sont immédiatement mises en œuvre par les gendarmes qui prennent très au sérieux cette inquiétante disparition en mer.

Malgré une vaste campagne de recherche, aucun voilier ne refait surface, aucun appel au secours sur les ondes radio, aucun signe de vie des trois passagers du *Nick*. Pourtant, les jours passent, et s'il y a bien une personne qui devrait se manifester, faire preuve d'inquiétude, c'est bien l'épouse du docteur Godard, Marie-France, puisque le loueur a assuré ne pas l'avoir vue embarquer.

Après avoir tenté à de maintes reprises de la joindre à leur domicile de Tilly-sur-Seulles, les officiers décident d'aller lui rendre visite. Et ils ne sont pas déçus du voyage. Située dans un village près de Caen, la maison des Godard ne présente *a priori* aucun élément suspect, si ce n'est le mot toujours en place du docteur signalant son départ pour quelques jours avec les enfants.

Alors que tout est bien rangé, les lits des enfants sont encore défaits, comme s'ils étaient partis précipitamment. Mais le plus significatif se trouve dans la chambre du couple. Le matelas, qui a été retourné, est recouvert d'une immense tache de sang. Le docteur Godard n'a peut-être

pas disparu pour rien.

Dans la cave, un plaid ensanglanté est retrouvé dans la machine à laver. Les expertises seront sans appel, il s'agit bien du sang de Marie-France Godard, et, au vu de l'importance de l'hémorragie, il est fort probable qu'elle ne soit plus de ce monde. De simple disparition en mer, l'enquête prend une tournure criminelle. D'autant que le fourgon du médecin, retrouvé sur le parking du port de Saint-Malo, a lui aussi des traces du sang de Marie-France. Une instruction est alors ouverte pour assassinat, et un mandat d'arrêt international est lancé à l'encontre d'Yves Godard.

Au cours des semaines et des mois qui suivent, le mystère autour de l'affaire Godard ne cesse de s'épaissir. Car si l'on ne parvient pas à mettre la main sur le fugitif, on retrouve de nombreux indices, éparpillés sur les côtes bretonnes. Comme son gilet de sécurité, le canot de sauvetage du voilier, un sac avec des cartes portant son nom, puis plus tard, sur la plage de La Chapelle, de nombreuses cartes de crédit seront régulièrement retrouvées, malgré des fouilles intensives. Au vu de tous ces éléments, le naufrage semble évident.

Peut-être un peu trop. Le toit du canot de sauvetage a, curieusement, été découpé, de même les cartes de crédit retrouvées semblent avoir été déposées sur le sable. Véritable naufrage ou mise en scène macabre ?

Alors que les recherches se poursuivent intensément, que l'hypothèse du drame familial semble la plus pertinente, une lettre anonyme bouleverse le cours de l'enquête. En affirmant que le docteur Godard est en vie, sur l'île de Man, en mer d'Irlande, le corbeau qui ne sera jamais identifié oblige les enquêteurs à élargir le champ de leurs recherches.

Et, au cours des années qui suivent, cette affaire au retentissement exceptionnel mobilisera les policiers français aux quatre coins du monde. Sur l'île de Man, aucune trace d'Yves Godard, si ce n'est un compte en banque à son nom.

Le docteur, adepte des thérapies parallèles et qui avait déjà été poursuivi par le conseil de médecins pour pratique illégale de la pharmacie, refusait de payer ses cotisations et se trouvait donc criblé de dettes. Cause, peut-être, du profond désaccord avec son épouse.

Sur l'île de Man, l'île Lewis, mais aussi à Phuket, en Afrique du Sud, les témoignages plus ou moins solides se multiplient obligeant les services de police à parcourir le monde. Tous auraient aperçu le docteur et ses deux enfants.

L'espoir, porté par ces nombreuses pistes, de retrouver en vie les enfants, s'envole en fumée au début de l'année 2000. Le crâne d'un enfant, découvert par des pêcheurs, est bien celui de la fillette disparue, Camille Godard.

Six ans plus tard, alors que l'instruction est toujours en cours, que les

cartes de crédit d'Yves Godard continuent d'apparaître sur la plage de La Chapelle et alors que l'épave du bateau est introuvable, le fémur et le tibia du mystérieux docteur sont formellement identifiés.

Mettant un terme à sept longues années d'enquête, sept années de traque à travers le monde, de fausses pistes et de faux espoirs. Sept années à chercher un homme dont les terribles secrets resteront engloutis au fond des eaux sombres de l'océan.

N

Sinistre Vaudeville

Nuit du 26 au 27 février 2000, rue des Corbières, quartier résidentiel en banlieue de Toulouse. Jacques Viguier, professeur de droit civil à l'université de Toulouse, n'a rien prévu de particulier pour égayer cette froide soirée d'hiver.

Le père de famille, grand passionné de cinéma et chasseur à ses heures perdues, dînera seul avec ses trois enfants, l'aînée de 11 ans, Clémence, et les jumeaux de 8 ans, Guillaume et Nicolas.

Leur mère, Suzanne, participe à un concours de tarot et ne sera pas de retour de bonne heure. Elle s'y rend avec l'un de leurs amis, devenu très proche de la famille, surtout depuis que leur couple bat de l'aile, Olivier Durandet, représentant de commerce.

Jacques accorde sa confiance à cet homme gentil et affable, et dont le caractère jovial a permis d'alléger l'ambiance parfois pesante au sein de sa famille. Il lui est même arrivé de lui confier ses enfants à garder occasionnellement. Alors, il ne voit aucun mal à ce que son épouse, qui de toute façon ne le sera bientôt plus, s'amuse avec leur ami. Et puis, pour Jacques, la liberté dans le couple est fondamentale. Même si elle peut être douloureuse.

C'est d'ailleurs à cause de cette liberté, ou plutôt du tempérament particulièrement volage de l'universitaire que la belle et pimpante professeure de danse a fini par se lasser. Et, après plus d'un an passé à dormir sur le canapé-lit de la chambre d'amis, Suzy a décidé d'entamer une procédure de divorce.

Lundi matin à la première heure, Mme Viguier est attendue chez son avocat pour son premier rendez-vous pour le divorce. Pour le premier pas vers sa nouvelle vie. Peut-être aussi que l'arrivée d'Olivier dans sa vie n'y est pas pour rien. Car si son mari les croit juste amis, leur relation a rapidement pris une autre tournure. Une tournure qui offre l'espoir d'autre chose, loin du renoncement et du canapé-lit.

Lorsque Jacques Viguier se couche, ce soir-là, sa femme n'est toujours pas rentrée. Dans son sommeil, il lui semblera l'entendre au beau milieu de la nuit. Peut-être vers 4 h 30, heure à laquelle Olivier dépose sa maîtresse devant le portail du pavillon et lui fait promettre de lui téléphoner le lendemain. En se levant le lendemain matin, Jacques apercevra une silhouette endormie sur le canapé-lit, à travers la porte entrouverte de la chambre d'amis. Son épouse n'a donc pas découché.

Vers 10 heures, ce matin-là, le père de Jacques se gare devant la maison et repart quelques minutes plus tard avec les trois enfants qui vont passer la journée chez leurs grands-parents. Jacques ne les rejoindra que plus tard,

pour le déjeuner.

À 10 h 45, il téléphone chez ses parents pour les prévenir d'un éventuel retard. Le professeur souhaite se dégourdir les jambes par un bon jogging avant d'aller rejoindre sa famille. Personne ne pourra confirmer que Jacques Viguier a réellement couru ce matin-là. Au cours de l'après-midi, Jacques n'a aucune nouvelle de sa femme. Malgré plusieurs coups de téléphone, elle ne rappelle pas.

Lorsqu'il rentre chez lui avec ses enfants en début de soirée, Suzy n'est toujours pas rentrée. Ce n'est pas dans les habitudes de Suzanne Viguier de ne pas donner de ses nouvelles, et même si les relations avec son époux sont pour le moins houleuses, le fait qu'elle n'ait pas prévenu, au moins ses enfants, peut sembler curieux. Olivier ne tarde pas à téléphoner, car lui aussi s'étonne de cette absence inexpliquée. Il devait voir Suzy dans l'après-midi et elle n'est jamais venue.

Dès le lendemain matin, l'amant et le mari trompé se mettent en tête de chercher à comprendre ce qui a pu arriver à Suzy. Et si elle les avait quittés, tous les deux ? Minutieusement, Jacques et Olivier inspectent les moindres recoins du pavillon familial, et découvrent que certaines de ses affaires dont elle a besoin quotidiennement sont encore là. Comme ses lunettes et le collyre pour ses lentilles.

Par contre, aucune trace de ses lentilles ni de son sac à main. Étrange.

Ne sachant que faire, Jacques Viguier téléphone ce jour-là à un policier qu'il connaît pour lui demander conseil et décide de ne pas se rendre au commissariat tout de suite. Leur couple est à un tel point de non-retour, que Suzanne a peut-être choisi de faire le point, seule, pendant quelques jours.

Ce n'est que trois jours plus tard, le 1er mars, que le professeur de droit se décide à déclarer la disparition de sa femme aux policiers.

Trois longues journées qui alimenteront bien des suspicions. Car si Jacques Viguier n'a aucun lien avec la disparition de son épouse, pourquoi

attendre si longtemps ?

Cette méfiance immédiate est bien vite renforcée par les déclarations de l'amant de Suzy, Olivier, qui vient de lui-même au commissariat, quelques heures après le mari, faire part de ses inquiétudes. Car pour lui, il ne fait aucun doute que les circonstances de la disparition de sa maîtresse sont loin d'être normales. Lorsqu'il l'a déposée devant chez elle, elle lui a promis qu'elle le verrait le lendemain. Et jamais elle ne serait partie sans le lui dire.

Et surtout, Olivier Durandet tient à montrer tout le mal qu'il pense de son rival. Ainsi, de violentes disputes émaillaient le couple, et l'amant ne serait pas étonné que le mari trompé n'ait pas supporté la décision de son épouse. De la jalousie à la folie meurtrière, il n'y a qu'un pas.

Quelques jours plus tard, le 10 mars, le commissaire de police, Robert Saby, place le suspect n° 1 en garde à vue et organise une perquisition à son domicile. Et si son équipe ne découvre aucune preuve irréfutable, leurs soupçons ne font que s'alourdir. Ainsi, ils trouvent au fond d'une armoire le sac à main de Suzanne que Jacques dit avoir découvert la veille. Sans avoir pris la peine d'avertir les policiers. Mais aussi, ils découvrent que le canapé-lit, sur lequel Suzy dormait, n'a plus de matelas. C'est parce que Jacques s'en est débarrassé quelques jours plus tôt. Il l'a jeté à la décharge publique, car il ne pouvait plus supporter de le voir, maintenant qu'il savait que son épouse le trompait.

Très sceptiques concernant l'hypothèse d'une fugue, qui induirait que Suzy soit partie sans son sac à main ni ses clés, mais en ayant tout de même verrouillé derrière elle, sans son collyre pour ses lentilles, sans un mot pour ne pas inquiéter ses enfants, les enquêteurs poursuivent leurs investigations dans la maison familiale.

Et les analyses scientifiques révèlent de nombreuses taches de sang parsemées dans toute la maison, et une large auréole sur le dossier du fameux canapé. Mais rien qui ne puisse trouver une autre explication. Sans plus de preuves, sans cadavre ni aveux, mais avec une forte présomption, presque une intime conviction, la juge décide de mettre en examen Jacques Viguier pour assassinat, et le place en détention provisoire.

Après neuf mois derrière les barreaux, et alors que le dossier de l'instruction peine à s'appuyer sur des éléments tangibles, le mari de la disparue sort de prison et entend prouver son innocence. En dépit des maigres charges à son encontre, ce sera loin d'être aisé.

Car, il semblerait que les enquêteurs aient décidé non pas de trouver la vérité mais de prouver la culpabilité de Jacques Viguier. Et en cela, ils seront fortement aidés par l'amant de Suzy, Olivier Durandet, qui leur fournit bien des armes, comme des témoins à charge, des faits plus ou moins avérés.

S’il se montre bavard avec les enquêteurs, Olivier se garde bien, pourtant, de tout leur dire. Ainsi, il omet de raconter aux policiers qu’après avoir fouillé la maison des Viguier avec Jacques, il y est secrètement retourné en début de soirée.

Pour se faire ouvrir la porte, le VRP a fait venir la baby-sitter de la famille à qui il a fait promettre de ne rien dire. Celle-là même qui affirmera avoir vu du sang mélangé à de l’eau au fond de la baignoire.

Sans surprise, Jacques Viguier obtient son acquittement, en 2009, soit neuf ans après la disparition de sa femme, au terme d’un procès dont la tenue même pose question, tant le dossier est léger.

Mais, alors que même la mère de Suzanne soutient son gendre, le procureur général fait appel de cette décision et renvoie Jacques Viguier devant les assises, pour son procès en appel, un an plus tard. C’est seulement au cours de cette seconde audience que les masques tombent.

La subornation de témoins par le principal accusateur, à savoir le rival de l’accusé, Olivier Durandet, est mise en évidence, tout comme ses témoignages mensongers. Après plus de dix années de calvaire, et alors que la mort de Suzanne Viguier ne peut même pas être confirmée, Jacques Viguier est définitivement innocenté.

N

La longue nuit de Richard Alessandri

Cet après-midi ensoleillé passé en tête à tête avec son fils, Brice, 11 ans, à qui il apprend déjà à conduire le 4x4 familial, a une saveur toute particulière pour Richard Alessandri. Le teint hâlé par le soleil d'été et un grand sourire aux lèvres, père et fils ne rentrent que vers 20 heures à la maison, ragaillardis par l'air de la campagne, heureux d'avoir partagé un moment de complicité. En cette fin de journée, Richard est d'autant plus satisfait de son week-end qu'il vient de réussir une belle opération commerciale.

Le patron de l'Intermarché de Pernes-les-Fontaines, dans le Vaucluse près de Carpentras, a organisé avec son épouse, Edwige, un événement à l'occasion du 14 Juillet pour célébrer le melon de la région.

Et à n'en pas douter, les clients ont su apprécier la qualité du produit du cru, la « fête du melon » a eu un retentissement spectaculaire. Le chiffre d'affaires du week-end est tout aussi remarquable, ce qui n'est pas pour déplaire au couple d'entrepreneurs. Alors, lorsqu'Edwige et Richard retrouvent leur lit, ce soir-là, ils ont bien l'intention de fêter amoureusement cette belle réussite.

Quelques heures plus tard, lorsque minuit sonne, toute la maisonnée dort à poings fermés. Brice se rêve peut-être au volant d'énormes bolides, en tête de formule 1, battant tous les records sous les vivats d'une foule endiablée, quand son demi-frère, Yoann, fils d'une première union de sa mère, qui s'approche de la majorité s'imagine peut-être voler de ses propres ailes, ou parcourir le monde aux bras d'une secrète amoureuse.

En tout état de cause, les deux garçons ont bel et bien sombré dans les bras de Morphée lorsque le drame va s'abattre sur leur famille.

Personne n'entendra les intrus pénétrer à l'intérieur de la maison, ouvrir

la porte de la chambre conjugale, allumer la lumière. Seul le coup de feu réveillera en sursaut la famille endormie.

Juste après la déflagration, Edwige, tétanisée par la peur, entend cette effrayante remarque : « Merde, le coup est parti ! Tirez-vous, tirez-vous ! » avant de s'apercevoir que son époux gît dans une mare de sang à côté d'elle. Immédiatement, la jeune femme se jette à terre, se recroqueville au pied du lit et prie pour que les agresseurs la laissent tranquille elle et ses enfants.

Dans la pénombre, Edwige distingue des silhouettes s'agiter en tous sens avant de se précipiter hors de la chambre. Quelques minutes plus tard, lorsqu'elle parvient à reprendre ses esprits, Mme Alessandri sort à son tour de la pièce et court se réfugier dans la salle de bains.

Encore sous le coup de l'émotion, terrifiée à l'idée que les tueurs ne reviennent, Edwige compose le numéro d'une voix frêle. La conversation avec son interlocuteur sera, fort heureusement, enregistrée :

— Oui, excusez-moi (pleurs). Y a des gens qui sont venus chez moi. Mon mari, il est mort. Je suis Mme Alessandri, j'habite au 99, rue de la Gasqui. Les Fontaines.

— Quelle commune ?

— J'ai peur, monsieur.

— Quelle commune ?

— Je suis à Pernes-les-Fontaines, j'ai peur, j'ai peur monsieur. Y a du sang partout, j'ai peur !

Alertés par ce message effrayant, les pompiers se précipitent dans le mas des époux Alessandri, pour tenter de porter secours à ce pauvre homme, qui d'après sa femme est bien mal en point.

Mais il semble que dans la confusion, l'information se soit quelque peu transformée. Aussi lorsque les secouristes arrivent au domicile de M. Alessandri, ils pensent que son épouse vient de se dénoncer au téléphone. Ce qui aura probablement une influence certaine sur leur perception de la scène de crime.

Alors qu'ils constatent le décès du directeur de grande surface, tué par une balle de chevrotine reçue à bout portant, les pompiers font venir les gendarmes qui gèlent les lieux par un périmètre de sécurité. Les explications confuses d'Edwige, encore sous le choc, ne semblent guère convaincre les gendarmes. En effet, alors qu'elle prétend à une irruption étrangère dans la maison, il n'y a aucune trace d'effraction, la porte d'entrée est verrouillée, et surtout, les techniciens d'investigation ne relèvent aucune empreinte aux alentours de la fenêtre du salon. Fenêtre étrangement ouverte, à côté d'une porte-fenêtre, qui, elle, n'est pas fermée à clé, et peut s'ouvrir de l'extérieur.

Pour les enquêteurs qui ne voient aucune trace de pas sur la pelouse

encore fraîche, cette sombre affaire relève plutôt du drame familial. Mais alors, s'il est effectivement impossible que l'on soit sorti de la maison, l'arme du crime devrait y être. Or, le fusil ne sera jamais retrouvé.

Le lendemain, le 18 juillet 2000, un appel anonyme dénonce quatre malfaiteurs, appartenant à la communauté des gens du voyage, comme étant les auteurs du crime. L'un des quatre malfrats aurait travaillé à Intermarché et aurait donné le filon à ses complices.

Le mystérieux délateur donne force détails aux gendarmes puisqu'il précise le nom des quatre personnes incriminées, la marque de la voiture qu'ils auraient préalablement volée pour faire le coup, il explique encore que le tir est accidentel, qu'il provient d'un fusil à pompe avec crosse, et que si les agents se dépêchent ils parviendront à mettre la main sur l'arme du crime.

Les gendarmes parviennent sans difficulté à identifier les quatre personnes bien connues des services de police, les interrogent, et les relâchent. Tout comme ils relâcheront un employé saisonnier d'Intermarché, dont la chaussure correspondrait à un moulage de pas relevé en bordure de la haie du mas. Et chez qui l'on retrouvera, affichés au mur, de nombreux articles concernant l'affaire du meurtre de Richard Alessandri, juste au-dessus d'un véritable arsenal d'armes à feu et d'armes blanches.

Mais, les enquêteurs ont une autre idée en tête. La veuve éplorée ne le serait pas tant que ça et aurait concocté une mise en scène macabre en utilisant ses enfants pour dissimuler le meurtre. Après avoir tué son mari, elle aurait demandé à l'un de ses fils de se débarrasser de l'arme dans les buissons, de déplacer les jardinières et mettre de la terre sur l'escalier pour faire croire à une intrusion.

Placée en garde à vue en octobre 2000, Edwige ne changera en rien ses premières déclarations. Pas plus que son jeune fils de 12 ans, lui aussi contraint de subir des questions suspicieuses.

Par contre, l'aîné, Yohann, qui vient tout juste d'avoir 18 ans et peut donc effectuer deux fois vingt-quatre heures de garde à vue, finit, après sept interrogatoires, par accuser sa mère. Voilà l'élément qui manquait au dossier.

Sur cette seule déclaration, sans aucun mobile crédible et sans l'once d'une preuve, Edwige est mise en examen pour meurtre et placée en détention provisoire. Pourtant deux mois plus tard, Yohann réfute officiellement ses déclarations et affirme avoir parlé sous la pression des gendarmes, déterminés à le faire avouer.

En 2006, alors qu'Edwige a déjà effectué vingt et un mois de détention provisoire s'ouvre son premier procès qui aboutit à un jugement en demi-teinte puisque l'accusée est condamnée à douze ans de réclusion.

Quelques mois plus tard, elle comparaît libre à son procès en appel, à la cour de Nîmes, et retourne en prison après confirmation du verdict de première instance. La Cour de cassation cassera ce dernier jugement, pour ouvrir un troisième procès à la cour d'Assises de Lyon, en 2009, qui aboutit, lui aussi, à une confirmation du jugement. Pas de la peine, puisque Edwige est condamnée pour le meurtre de son mari à seulement dix années de prison.

Après dix années passées derrière les barreaux, Edwige Alessandri reprend espoir depuis octobre 2012, date à laquelle la commission de révision a accepté, fait exceptionnel, de rouvrir l'instruction. Au motif d'éléments nouveaux susceptibles de mettre en doute la culpabilité de l'accusée. Notamment des traces ADN sur des mégots de cigarettes relevés à proximité de la maison, qui ont fini par parler. Treize ans après les faits, l'affaire Richard Alessandri va peut-être, enfin, être élucidée. Et Edwige obtenir sa réhabilitation.

N

Juste une petite course

Au cœur du pays de Gex, à quelques kilomètres de Genève, Geoffrey et Magalie Part filent le parfait amour dans leur nouvel appartement, situé dans la petite commune d'Ornex, nichée au beau milieu des montagnes. Tout juste mariés, les tourtereaux ont des projets plein la tête. Depuis qu'ils se sont rencontrés, ces deux-là sont inséparables. Pour lui, Magalie s'est opposée à sa mère et à ses frères, est partie vivre chez son père, avant de convoler en noces à tout juste 19 ans.

Pour elle, Geoffrey, le bagarreur, a su calmer ses ardeurs pour construire un foyer. Lui est peintre en bâtiment et elle s'est trouvé un travail comme caissière dans un magasin de bricolage.

Ensuite, ils passeront leur permis de conduire, et, seulement lorsque leur situation professionnelle sera plus stable, les amoureux envisageront d'élargir la famille. Une vie planifiée qui va s'envoler en éclats, une funeste journée du mois de mars 2001.

Ce matin-là, le 26 mars, Magalie et Geoffrey prennent leur petit déjeuner face à face avant de commencer leur journée. Chaque instant passé ensemble, volé aux contraintes du quotidien, est un bol d'air pour la jeune femme de 19 ans. Depuis qu'elle l'a rencontré, trois ans plus tôt, Geoffrey est son rayon de soleil, sa raison de vivre.

Après avoir bu la moitié de son bol de thé, Magalie s'aperçoit qu'elle n'a plus de cigarettes. Elle attrape alors son sac à main, sa veste, et la laisse de son jeune chien, déjà tout excité à l'idée de se promener.

Celui de Geoffrey jappe lui aussi avec véhémence, mais, vu la taille du molosse elle préfère n'en avoir qu'un. Deux rottweilers, c'est dur à gérer. Il est 6 h 30 lorsque les amoureux sortent de chez eux. Geoffrey pour se

rendre à son chantier et Magalie pour sa promenade jusqu'au village d'à côté, à une quinzaine de minutes à pied de leur appartement, Ferney-Voltaire, où se trouve le tabac le plus proche.

Ce n'est pas dans cette commune que la jeune femme sera aperçue ce jour-là. Mais à Saint-Genis-Pouilly, à plus de 15 kilomètres de chez elle.

C'est aussi dans cette petite bourgade que trois tentatives de retrait seront effectuées avec sa carte bleue, avant qu'elle ne soit avalée par le distributeur automatique. Un retrait sera pourtant effectué avec la carte de Geoffrey que Magalie avait sur elle.

Quelques heures plus tard, à 16 h 30, Geoffrey rentre chez lui, accueilli comme il se doit par son chien, heureux du retour de son maître. Mais habituellement, le chiot de Magalie se mêle lui aussi à la fête, sautant comme un fou sur le pauvre Geoffrey.

Pas ce soir-là. Inquiet à l'idée que le chien se soit enfui, le peintre en bâtiment fait un rapide tour du quartier et remonte en voiture pour avertir Magalie, certainement retardée à son travail. Peut-être a-t-elle déposé son chien chez l'une de ses amies.

Mais, lorsqu'il arrive au magasin de bricolage, il n'est plus du tout question du chien. Car il n'est pas le seul à avoir disparu. Ce jour-là, Magalie ne s'est jamais rendue à son travail.

Étonné, Geoffrey téléphone à ses copines avec qui elle aurait pu décider de s'octroyer une journée de détente. Ni ses amies, si son frère, ni son père n'ont de nouvelles de la jeune femme.

Vers 20 heures, Geoffrey se rend à la gendarmerie, qui ne lance pas de recherches. Il est encore trop tôt. Pour Geoffrey au contraire, il est beaucoup trop tard.

Avec l'aide de son meilleur ami, Roméo, le jeune homme sillonne la campagne alentour une bonne partie de la nuit. En vain.

Après quelques heures d'un sommeil agité, Geoffrey griffonne un avis de recherche qu'il compte placarder sur les vitrines des commerçants. Il n'en aura pas besoin.

À onze heures du matin, Nicolas Vuichart quitte la ferme de son oncle, en bordure de la forêt de Vulbens, à une trentaine de kilomètres d'Onex.

Rien de tel qu'une petite promenade dans les bois pour ouvrir l'appétit, mais surtout, pour y trouver des morilles, indispensables à une bonne omelette. Il s'en reviendra quelques minutes plus tard au pas de course, sans champignons. Terrifié par la vue d'un cadavre à demi calciné sur le bord de la chaussée, Nicolas a pris ses jambes à son cou. Tant pis pour l'omelette.

Magalie Part, 19 ans, a été battue à mort avant d'être aspergée d'essence et brûlée. L'absence de trace d'incendie à proximité du cadavre laisse

supposer que le meurtrier a tenté de faire disparaître sa victime en l'incinérant dans un autre lieu que celui où il s'est débarrassé des restes du corps. Une trace de pneu, un mégot de cigarette d'une marque marocaine sont les seuls indices retrouvés sur la scène de crime.

Deux jours plus tard, le rottweiler de Magalie rôde dans la forêt de Vulbens. En bonne santé.

L'onde de choc provoquée par ce terrible assassinat est immense en Haute-Savoie. Mais pas autant que le quintuple meurtre du Grand-Bornand qui aura lieu deux ans plus tard, à seulement 60 kilomètres.

L'affaire Flactif aura un tel retentissement que l'ensemble des enquêteurs de la région sera accaparé pour résoudre ce drame. D'autant que contrairement à l'affaire Magalie Part, l'enquête porte ses fruits.Ni la piste frauduleuse ni celle liée à son milieu professionnel n'aboutissent. Malgré de nombreuses auditions, plusieurs gardes à vue, aucun suspect ne sera mis en cause jusqu'en 2005 où le nouveau juge en charge du dossier décide de tout reprendre à zéro. Il ne sera pas déçu. Quelle ne sera pas sa surprise de constater que la piste familiale, habituellement celle étudiée en premier lieu, n'a jamais été envisagée.

Pourtant Geoffrey a déjà fait quelques jours de prison pour des faits de violence et son père, dont la garde de ses enfants lui avait été retirée pour maltraitance, aurait eu à plusieurs égards un comportement étrange avec Magalie. Des témoins affirment qu'il lui aurait offert des sous-vêtements, ou encore qu'il lui faisait couler des bains.

Mais surtout, son alibi le jour du crime est bien flou. D'autant que cinq ans après les faits, il est difficile de le confronter à d'autres témoignages. Son téléphone a utilisé l'antenne à proximité du domicile de Magalie, alors qu'il disait être déjà chez lui, en Suisse.

Cinq ans après les faits, père et fils se retrouvent en garde à vue. Mais cinq ans après, de simples suspicions ne constituent pas des preuves. Cette énième piste n'aboutira pas plus que les autres.

N

Un contrat sur la forte tête

Confortablement installé devant son grand bureau en noyer massif, les pieds croisés sur un petit tabouret, Christian Poucet, un cigare fumant au coin des lèvres, feuillette les dernières liasses de documents apportées par sa secrétaire. Il est près de 9 heures et demie et une longue journée attend l'ambitieux homme d'affaires.

Ses activités à la tête de sa société, le Centre de délocalisation et de conseil international, lui demandent beaucoup de travail et d'investissement. Mais c'est loin d'être ses seules occupations. Leader charismatique du comité de défense des commerçants et des artisans européens, le CDCAE, Christian Poucet est passionné par sa cause qu'il prend à bras-le-corps.

Pour convaincre ses ouailles, mais aussi pour assurer brillamment leur défense auprès de tous ces services publics qui n'ont de cesse de venir les rappeler à l'ordre, le syndicaliste ne ménage pas ses efforts, enchaînant réunions, congrès et autres débats. Il est hors de question de se laisser faire. Résolument opposé aux charges sociales obligatoires pesant sur les chefs d'entreprise, Christian Poucet incite fortement les membres de l'association à refuser de s'y soustraire, à faire en quelque sorte une rébellion fiscale.

En échange, le dirigeant assure à ses brebis galeuses des placements à l'étranger, très intéressants, ainsi que des assurances privées via des sociétés basées au soleil du Brésil, du Luxembourg, ou de Madère. Là où le temps est plus clément, mais surtout, où l'on est à l'abri des agents du fisc.

Lorsque Christian Poucet, chantre des paradis fiscaux, amoureux des belles voitures, ressent le besoin de décompresser de toutes ces responsabilités, il écume les casinos et autres salles de jeux. Joueur invétéré, le syndicaliste n'aime rien tant que l'adrénaline lorsque l'on peut,

d'un coup de dés, faire fortune ou se retrouver ruiné. Le risque ne lui fait pas peur, bien au contraire.

C'est ce qui l'anime, le fait vivre. Et tant pis si ces nombreuses activités ne lui attirent pas que des amis.

Six mois plus tôt, la visite d'un homme lui recommandait la plus grande prudence. Selon lui, sa tête serait mise à prix.

Le sourcil froncé, l'homme d'affaires scrute attentivement les détails de son dossier, annote quelques lignes sur son calepin, et s'apprête à décrocher le téléphone lorsque la porte de son bureau s'ouvre brusquement.

Surpris d'être ainsi dérangé, ses employés ayant pour habitude de frapper avant d'entrer, M. Poucet relève la tête, agacé par ce déni de politesse, et ouvre de grands yeux. Avant de les refermer pour toujours.

Deux hommes cagoulés ont fait irruption dans son bureau situé à Baillargues, dans l'Hérault, le long de la nationale 113, et sans même lui laisser le temps de réagir, ont abattu de trois balles de gros calibre le sulfureux chef de file du syndicat des commerçants. Sous le regard impuissant de ses deux employées terrifiées.

Le crime est propre. Aucune trace du passage des agresseurs, aucun indice. Le mode opératoire parle de lui-même, Christian Poucet a payé le prix d'un contrat sur sa tête. Reste à retrouver commanditaire et exécuteurs. Et ce ne sont pas les possibilités qui manquent.

Face à cet assassinat froid et prémédité qui bouleverse l'opinion, les enquêteurs n'ont que l'embarras du choix. Poucet avait-il une dette de jeu qu'il refusait d'honorer ? Ou encore, l'évasion fiscale qu'il promettait aux adhérents du CDCAE n'a peut-être pas bénéficié à tous. Au cours de l'enquête des rapprochements seront faits par un journaliste avec une autre affaire retentissante.

L'affaire Godard, cet homme disparu en mer avec ses enfants. Très actif, lui aussi, au sein de l'association des commerçants, il aurait perdu beaucoup d'argent dans l'opération. Poucet serait la victime d'un commerçant floué ? En 2002, l'enquête s'intéresse de près à l'une des collaboratrices du syndicaliste, gérant les activités de la CDCAE sur l'île de Madère.

Selon des témoignages, un conflit financier l'aurait opposée à Christian Poucet. Et pour régler le problème, la suspecte n'aurait pas hésité à payer le prix fort. 150 000 euros contre sa tête.

Dix ans plus tard, l'enquête n'a toujours pas abouti, mais une commission rogatoire internationale est lancée à l'encontre de cette femme d'affaires et de son compagnon. Mais, s'il est aisé de placer des capitaux dans des paradis fiscaux, il semble qu'il soit plus difficile de mettre la main sur ceux qui les manipulent. L'argent a su se soustraire des frontières, en

sera-t-il de même avec les personnes suspectées d'avoir commis un crime ?
N

Pas de deuxième chance pour le miraculé

Samedi 2 mars 2002, Clermont-Ferrand. Les lumières saccadées, le son puissant s'échappant des baffles à un rythme effréné, la foule endiablée se déhanchant dans une chaleur moite, les verres se remplissant aussi rapidement qu'ils se vident, l'ambiance de cette fin de soirée est à la hauteur des espérances du gérant de la discothèque.

Plein à craquer, l'établissement devrait battre des records de recettes en ce début de printemps. Dans son bureau, au-dessus de la piste de danse, le patron du VIP savoure son succès, un verre de scotch à la main. Il ne sait pas encore que le lendemain, dans la presse, le nom de sa boîte de nuit sera associé à une terrible agression.

À l'étage du dessous, Olivier Arnaud et sa petite amie, ravissante dans sa petite robe légère, se trémoussent langoureusement sous les regards admiratifs de nombreux hommes accoudés au comptoir.

Si ces œillades ne dérangent pas le jeune homme qui ne pèche pas par excès de jalousie, le comportement du vigile et de deux militaires commence à sérieusement l'agacer. Car les trois messieurs sont loin d'être délicats. Bousculant sans ménagement les jeunes femmes sur la piste de danse, ils tentent à plusieurs reprises et sans grande élégance de danser avec la petite amie d'Olivier. Furieux, le jeune homme repousse vivement l'un des militaires et retourne auprès de sa copine. Les amoureux, pensant que l'incident est clos, profitent encore quelques heures de leur soirée, et ne quittent la discothèque que vers quatre heures trente du matin.

Alors qu'ils s'apprêtent à regagner la voiture, les trois hommes fondent sur le couple, et le passent à tabac. La jeune femme reçoit de nombreux

coups de poing. Olivier, lui, est poignardé à huit reprises.

Après cette agression extrêmement violente, les militaires prennent la fuite et laissent pour mort le pauvre fêtard. Entre la vie et la mort, Olivier Arnaud passe de longues heures sur la table d'opération, ses plaies sont profondes et deux frôlent le cœur et la carotide.

Après une longue attente où tout le monde retient son souffle, Olivier ouvre les yeux et retourne à la vie. Véritable miraculé, Olivier Arnaud souhaite désormais mordre la vie à pleines dents. S'il ne garde pas de rancœur contre ses agresseurs, le jeune homme attend de leur procès que la justice soit rendue.

Lorsque les accusés écoperont en appel de sept années d'incarcération, Olivier sera satisfait. Mais aussi terrifié à l'idée qu'ils veuillent se venger à leur sortie de prison.

2 avril 2008, Chamalières. Cinq années se sont passées depuis l'agression et Olivier a bel et bien réussi à tourner la page. S'il ne peut s'empêcher de craindre que les militaires, libérés avec les remises de peine, cherchent à le retrouver, tout semble maintenant sourire à ce beau garçon au sourire charmeur. Papa d'un ravissant petit poupon de quelques mois, Olivier s'est séparé de la maman et loge provisoirement chez l'un de ses amis, dans cette jolie ville bourgeoise.

Depuis la naissance de son enfant, il cherche à se stabiliser professionnellement et vient de trouver un emploi en tant que recruteur dans une agence d'intérim. Lorsqu'il sort de chez son ami, ce matin-là, pour se rendre au travail, Olivier songe à son trentième anniversaire qu'il va fêter dans quelques jours. L'âge d'homme.

Malheureusement, Olivier Arnaud n'aura pas la chance de connaître cette étape. Alors qu'il met la clé sur le contact, et appuie sur la pédale pour démarrer, un motard casqué descend à sa hauteur, ouvre la portière et tire deux balles à bout portant. Olivier s'effondre sur son volant.

Les officiers de la SRPJ de Clermont-Ferrand sont sous le choc. L'Auvergne est loin d'être une région criminogène, les premières investigations sur le parcours du jeune homme n'indiquent aucun lien avec un milieu mafieux et pourtant l'assassinat ressemble à s'y méprendre à un contrat. Même si la balistique montrera que les munitions utilisées ne proviennent pas d'une arme banale lors d'un règlement de comptes, elles sont extrêmement rares et fabriquées uniquement dans les pays de l'Est.

Une première piste s'offre rapidement aux enquêteurs lors des auditions des proches de la victime. L'ami qui hébergeait Olivier pense que le tueur s'est trompé de cible. C'est lui qui aurait dû finir dans une mare de sang. La cause ? Il entretenait une relation avec une femme mariée, mère de trois enfants, provoquant la colère du mari trompé. Colère qui est allée jusqu'aux menaces. Mais la garde à vue du suspect, dont l'alibi est béton,

n'apportera aucun élément suffisant pour le mettre en cause.

Très vite, le lien avec la première agression d'Olivier est effectué par les enquêteurs qui cherchent à vérifier les alibis des militaires. Aucun des trois n'a pu se rendre à Chamalières, ce jour-là. Si l'hypothèse d'une vengeance par le biais d'un tueur à gages embauché par les agresseurs subsiste, elle n'est pas évidente puisqu'ils n'ont pas purgé leur peine dans la même prison. Mais lorsque les analyses d'un poil retrouvé sur le pantalon de la victime permettent d'identifier l'ADN d'un détenu ayant fréquenté le même centre d'arrêt que l'un des militaires, les enquêteurs reprennent espoir. Pourtant ce nouvel élément s'avère un véritable fiasco. L'homme est mort avant Olivier Arnaud. Son poil a probablement été omis sur la table d'autopsie, la même que celle où a été opéré le jeune homme.

Dans l'impasse, les enquêteurs envisagent toutes les hypothèses. Celle de la drogue dont il a fait usage au cours d'un été, celle aussi des conquêtes féminines. Séducteur invétéré, Olivier ne se souciait pas de savoir si la jeune femme sur qui il avait jeté son dévolu était libre.

Et l'une d'elle, dont il était l'amant six mois plus tôt, avait un compagnon particulièrement peu compréhensif. L'homme jaloux lui avait envoyé des menaces de mort. Identifié, ce dernier niera catégoriquement être passé à l'acte. Faute de preuves, il sera relâché.

Toutes ces pistes, si elles sont prometteuses à première vue, ne permettront cependant pas de faire éclater la vérité, et, cinq ans après la mort d'Olivier Arnaud, son assassin court toujours.

N

L'énigme du château de Nice

Vacances de printemps, parc du château de Nice. Comme chaque fois qu'il travaille dans les splendides jardins du château surplombant la baie des Anges, l'agent municipal chargé de l'entretien des espaces verts se réjouit de pouvoir allègrement profiter de cet incroyable panorama sans être gêné par les nombreux promeneurs qui se pressent dès l'ouverture du parc.

Dès l'arrivée des beaux jours, les centaines d'hectares de verdure sont arpentés par une foule de touristes, émerveillés par la beauté du lieu, par cette vue imprenable sur le port de Nice.

Mais seul lui et ses collègues ont la chance de voir le soleil se lever sur la baie ou encore, les soirs d'été, lorsqu'il faut chaque jour nettoyer soigneusement les allées, admirer les chaudes lumières qui enveloppent sa ville entre chien et loup, cet instant magique où les ombres des arbres s'étirent majestueusement sur les façades du château, et semblent réveiller tous ses vieux fantômes.

Nicolas, du haut de ses 3 ans, n'a pas grand-chose à faire de la poésie d'un coucher de soleil. Lui, ce qui le fascine davantage, ce sont toutes ces collines à perte de vue qu'il peut dévaler à toutes jambes sans craindre de croiser une méchante voiture. Le petit garçon ne se lasse pas de courir dans les allées du parc, à la recherche d'un caillou magique, d'un marron pour compléter sa collection ou encore d'une jolie fleur à offrir à sa maman.

Et puis, lorsque son père, Tristan, l'amène au parc du château, il n'oublie jamais d'emporter ses patins à roulettes, ceux qui roulent à toute allure, si vite qu'il a bien du mal à rester debout. Ce jour-là, le 18 avril 2001, son papa ne peut le conduire au parc.

L'astronome doit se rendre à l'Observatoire de Nice pour continuer de percer les mystères de l'univers. Un jour, quand il sera plus grand, Nicolas

l'accompagnera à son travail, et lui aussi, il observera les étoiles dans le grand télescope. Promis, juré, craché.

C'est Ariane Guillot, sa tante, qui s'occupera de lui aujourd'hui. Arrivée la veille de Paris, l'enseignante en ZEP est ravie de passer quelques jours auprès de sa famille, sur la Côte d'Azur.

Rien de tel que le soleil du Sud pour se revigorer avant d'attaquer la dernière ligne droite de l'année scolaire et son lot d'examens.

Ariane se réjouit aussi de garder son neveu, ce petit bonhomme qui, hier encore, était dans le ventre de sa mère, et dont elle espère bien qu'il se souviendra d'elle. Malheureusement, son image restera à jamais gravée dans la mémoire de l'enfant.

Vers 17 heures, l'agent municipal termine son service en contrebas du parc, à quelques mètres de l'impressionnante cascade qui s'écoule depuis toujours dans un fracas sourd le long de la falaise abrupte.

Le jardinier, bien content d'avoir fini sa journée, ne prête pas attention aux quelques promeneurs encore dans le parc. Les températures encore fraîches retardent l'afflux de touristes, ce qui n'est pas pour le déranger. Moins de travail, plus de calme. Que demander de plus ?

Sur une petite placette à quelques mètres à peine du jardinier, Nicolas s'échine à montrer à sa tata parisienne comme il sait bien faire du patin à roulettes.

Assise sur un banc, celle-ci l'encourage affectueusement tout en lui recommandant de ne pas se faire mal. Le regard plongé dans le bleu de la Méditerranée, la jeune professeure savoure cet instant délicieux, partagé avec son adorable neveu, bien loin de l'agitation parisienne.

Le ruissellement de l'eau, le pépiement des oiseaux et les rires joyeux de Nicolas sont les seuls bruits qui parviennent aux oreilles d'Ariane. Tout absorbée à l'écoute de ces sons délicats et mélodieux, la tante de Nicolas n'entend pas les trois individus surgir des fourrés. Pas plus qu'elle ne les verra fondre sur elle, un poignard dans la main.

Nicolas, perché sur ses patins, ouvre de grands yeux terrifiés et attend que les méchants messieurs laissent sa tata tranquille. Mais lorsque les hommes repartent dans les buissons, l'enfant a beau l'appeler très fort, sa tante ne veut pas se relever. Allongée au sol, une mare de sang macule son tee-shirt blanc.

Les hurlements stridents recouvrent brusquement le monocorde écoulement de l'eau, l'agent municipal lâche alors précipitamment ses outils de jardinage et court en direction du bruit. Sans prendre le temps de réfléchir, il descend les quelques marches quatre à quatre et se retrouve nez à nez avec un garçonnet haut comme trois pommes qui semble figé par l'effroi.

Tremblant de peur, l'enfant se laisse porter par le monsieur qui vient de

le prendre dans ses bras et qui tente, comme il le peut, de le réconforter. Mais, malgré ses mots tendres et ses caresses affectueuses, Nicolas ne peut empêcher les larmes de couler sur la blouse du jardinier, pas plus qu'il ne peut éviter de regarder, par-dessus son épaule, le cadavre de sa tante, gisant dans son sang.

Le parc du château de Nice, réputé pour la quiétude de ses promenades autant que pour son admirable panorama, vient d'être le théâtre d'un terrible drame, en plein jour. Ariane Guillot a été poignardée sous les yeux de son neveu de 3 ans, pour un motif bien incertain. L'émoi est vif dans la paisible cité de la Côte d'Azur. Les habitants, horrifiés par ce meurtre aussi cruel qu'incompréhensible, se joignent à la douleur de la famille de la jeune enseignante, et quelques jours plus tard, ils s'uniront dans une grande marche blanche qui traversera la ville endeuillée.

L'indignation suscitée par ce sordide fait divers n'a d'égal que la soif de justice. Tout le monde espère que cette sombre affaire sera résolue au plus vite, les coupables, bien au chaud sous les verrous.

Mais les officiers de la police judiciaire ne pourront combler les attentes de la population. L'enquête, longue et difficile, ira de déconvenue en déconvenue, et les policiers travaillant d'arrache-pied sur de bien maigres indices ne parviendront jamais à résoudre l'énigme de cette mystérieuse affaire criminelle.

Sans témoin direct hormis Nicolas, qui n'a pu bredouiller que quelques mots aux enquêteurs, l'enquête s'avère d'emblée délicate. D'autant que l'arme du crime, malgré des fouilles approfondies des moindres recoins des jardins du château, ne sera jamais retrouvée.

Seules quelques gouttes de sang à proximité du corps de la victime permettent d'identifier l'ADN d'un des agresseurs. Mais il ne correspond à aucune personne inscrite dans les fichiers de la police.

Le mobile paraît d'abord crapuleux, on élabore l'hypothèse d'une agression pour vol qui aurait mal tourné. Seulement le sac à dos de la jeune femme contient toujours de l'argent liquide et son téléphone portable.

Un appel à témoins organisé à grande échelle fait grossir considérablement le dossier de l'enquête. Pas celui de l'instruction des meurtriers. La seule véritable piste que les enquêteurs considéreront comme solide vient du témoignage d'un couple de touristes américains qui affirme avoir été menacé par trois hommes armés, quelques minutes avant le meurtre.

Malgré la diffusion massive de portraits-robots, les centaines d'appels analysés en détail, autant de visionnages de vidéos de surveillance et de nombreuses auditions, rien ne pourra inquiéter les criminels du parc du château de Nice. Nicolas devra grandir avec la mémoire de cette terrible journée, sans pouvoir mettre un nom sur l'homme qui a enlevé la vie de sa

jeune tante.

Disparue sans laisser de traces

C'était il y a dix ans. Le 9 janvier 2003. Un jeudi comme les autres, qui devait annoncer un week-end froid, glacial même, où l'on resterait bien au chaud à la maison. Estelle et sa grande sœur Lucie devaient rester chez leur mère, ce week-end-là. Depuis la séparation de leurs parents, les filles vivaient avec leur mère, Suzanne Mouzin, employée dans un grand groupe pharmaceutique et allaient chez leur père, au Vésinet dans les Yvelines, un week-end sur deux.

La période était difficile pour tout le monde, il fallait s'habituer à ce nouveau mode de vie, s'habituer à ne plus voir papa rentrer le soir. Parfois, Estelle avait encore du mal à réaliser que c'était pour de vrai. Qu'ils ne se remettraient plus ensemble. Elle faisait maintenant, elle aussi, partie de ces enfants dont les parents ont divorcé. Comme dans les films. Mais aussi comme beaucoup de copines d'école.

Ce jour-là, Estelle Mouzin restait à l'étude après l'école. Et comme tous les jours, elle devait rentrer seule chez elle, à 18 heures, par le chemin maintes fois emprunté. Lucie, lorsqu'elle est arrivée à la maison, s'est étonnée de ne pas voir sa sœur mais elle a supposé qu'elle devait être chez une amie. À cet âge-là, on a bien d'autres choses à penser que de prévenir sa grande sœur que l'on sera absente lorsqu'elle rentrera du lycée.

AVIS DE RECHERCHE
Estelle MOUZIN - 9 ans
Disparue le 9 Janvier 2003 à Guermantes
Taille : 1,35 m - Yeux verts
Cheveux longs châtains
Doudoune bleu marine - Béret violet
Jean - Pull rouge - Sac à dos noir
Contactez le Commissariat de Police de Lagny
au 01 64 12 68 68 ou le 17

À 19 heures, une heure après la fin de l'étude, Suzanne est à son tour rentrée chez elle, dans sa petite maison d'un quartier pavillonnaire de Guermantes, en Seine-et-Marne. Et en apercevant son visage tiré qui dissimulait mal l'inquiétude, Lucie comprit tout de suite que sa sœur n'avait pas non plus prévenu sa mère. Ce qui était pour le moins étrange. Sans même retirer son manteau, Suzanne attrapa alors le combiné du téléphone, ouvrit son répertoire et se mit à composer fébrilement le numéro des amies de sa fille. L'agacement, l'incompréhension se mêlaient à

l'angoisse qu'elle tentait de combattre mais qu'elle sentait gonfler à mesure que les parents des copines lui répondaient. Non, Estelle n'était pas venue chez eux regarder la télévision. Non, ils ne savaient pas où était sa fille. Sa petite fille qui n'était pas rentrée depuis plus d'une heure maintenant.

D'une main tremblante, Suzanne avait alors attrapé ses clés de voiture et foncé sur le chemin de l'école. Celui qu'avait dû prendre Estelle, tout à l'heure. Celui qu'elle aurait dû prendre. Les yeux écarquillés, Suzanne conduisait nerveusement, regardant attentivement sur le bord de la route, si elle ne voyait pas quelque chose, un habit appartenant à sa fille, ou tout autre signe de sa présence. Terrifiée à l'idée qu'il ait pu lui arriver un accident, qu'elle la retrouve blessée sur le bas-côté la mère roulait à vive allure et fit plusieurs fois le tour du quartier. En vain. Aucune trace d'Estelle.

Lorsqu'elle est rentrée à la maison, plus d'une heure après en être sortie, Suzanne avait la gorge sèche, les yeux rougis, le teint blême. Lucie comprit tout de suite qu'elle ne l'avait pas retrouvée, et les larmes se mirent à couler sur son joli visage. Il fallait maintenant prévenir le père d'Estelle. Ensemble, ils allaient continuer à chercher leur fille, à arpenter les rues du quartier, les maisons voisines, les recoins, faire et refaire encore l'itinéraire de l'école à la maison. La boule au ventre, Suzanne téléphona à son ancien compagnon à 20 h 45 pour lui annoncer la plus terrifiante des informations. Elle ne savait pas où était sa fille.

Dix ans déjà qu'Éric a reçu cet effroyable coup de téléphone qui allait changer sa vie. Plus jamais il ne retrouverait l'insouciance, la sérénité, le bonheur, la tranquillité de l'esprit. Plus jamais son cœur ne serait en paix.

Tout de suite le père d'Estelle comprit qu'il était arrivé quelque chose de grave à sa petite fille. Elle n'aurait pas eu l'audace de rester dehors après l'école, si longtemps, alors qu'il faisait si froid. Elle n'aurait pas souhaité que ses parents qu'elle aimait plus que tout soient morts d'inquiétude.

À 21 h 30, Suzanne Mouzin prévenait le commissariat de Lagny. Tout comme les parents de la petite fille, les policiers furent tout de suite extrêmement inquiets. Ils recueillirent les informations concernant son âge, 9 ans et demi, son apparence physique, menue, cheveux longs et châtain clair, yeux bleus, ses vêtements, un pull rouge et une salopette bleue et s'apprêtaient à tout mettre en place pour retrouver la fillette. Les officiers le savaient, plus ils s'y prenaient vite, plus ils auraient de chance de retrouver Estelle en vie. Les pompiers de Meaux se joignirent aux policiers pour commencer l'une des plus grandes battues que l'on ait jamais effectuées. Éric Mouzin, lui, prit sa voiture pour participer aux recherches. Tous partageaient le même espoir, celui de retrouver Estelle au plus vite.

Dix ans plus tard, la petite Estelle Mouzin reste introuvable. Malgré des moyens mis en place extraordinaires, une diffusion de sa photographie dans

la France entière, à tel point qu'encore aujourd'hui tout le monde a en tête le joli minois d'Estelle, des centaines d'auditions, de témoignages, de suspicions, de fausses pistes, de canulars, de photographies montrant la fillette aux quatre coins de l'Europe. Toujours rien.

Cette nuit-là, on fouilla scrupuleusement les environs glacés de Guermantes, dans l'hypothèse d'une fugue ou d'un accident. Les enquêteurs savent que la première cause des disparitions est celle du départ volontaire, même chez les enfants. Mais pour les parents cette hypothèse était invraisemblable. À trois heures du matin, alors que les conditions météorologiques étaient déplorables, que les alentours de Guermantes avaient été passés au peigne fin malgré la couverture neigeuse, il fut décidé de suspendre les recherches. Pour Suzanne et Éric, ce fut aussi leur première nuit sans sommeil.

Dès le lendemain, le DRPJ de Versailles ouvrait une instruction pour enlèvement et séquestration, mettant en place un nombre impressionnant d'officiers pour retrouver la fillette, n'excluant aucune hypothèse, à grand renfort de pelleteuses, plongeurs et autres hélicoptères. Très vite l'armée de terre se joint aux recherches, ainsi que les habitants de Guermantes, qui inspectèrent chaque recoin de la ville, de la forêt, des lacs. En vain. Cinq jours après la disparition, la PJ de Versailles prit une décision radicale et rarissime. Une gigantesque perquisition eut lieu dans la petite ville paisible de Guermantes pour connaître précisément l'emploi du temps des habitants, mais aussi pour fouiller les greniers, les caves, les placards, les congélateurs de leur maison. Ce dispositif exceptionnel ne donnera rien.

Les jours, les mois passent. Le calvaire des parents d'Estelle, de ses proches mais aussi des enquêteurs qui savent leurs chances se réduire de jour en jour, semble infini. Une immense solidarité s'empare des habitants de Guermantes, mais aussi de tous les Français, indignés par cette abominable disparition qui laisse supposer le pire. Une véritable marée humaine se regroupe lors de la marche blanche qui traverse la ville pour retrouver Estelle, pour ne pas l'oublier. C'est la dixième année que ce rassemblement est organisé.

Le témoignage d'une autre fillette de Guermantes, six mois plus tard, oriente fortement l'enquête. Elle raconte avoir échappé de peu à un enlèvement, quelques semaines seulement avant la disparition d'Estelle. Le vague portrait-robot que l'on diffuse largement, le message d'Éric Mouzin au ravisseur via les médias, l'incroyable coup de filet sur les pédophiles répertoriés en France ne donneront rien.

Une seule piste sérieuse émerge du dossier d'instruction. Celle de l'ogre des Ardennes, Michel Fourniret, arrêté il y a peu pour le meurtre et le viol de nombreuses jeunes filles. Avec sa compagne, Monique Olivier, le prédateur a chassé ses proies en Belgique, mais aussi en France, en Seine-

et-Marne. Le tueur en série donnera un alibi pour le jour de la disparition d'Estelle. Il avait téléphoné à son fils pour lui fêter son anniversaire de chez lui, en Belgique. Mais il est tombé sur le répondeur et son fils ne se souvient pas d'avoir eu un message. Sans aucune preuve ni aucun élément tangible, Michel Fourniret ne sera pas inculpé pour l'enlèvement d'Estelle et écopera à son procès en juin 2008 de la perpétuité incompressible pour le viol et le meurtre de sept jeunes filles. Estelle est-elle sa huitième victime ?

Dix ans après sa disparition, le doute demeure et l'incertitude reste entière. Personne ne peut affirmer savoir où est Estelle, ni même, si elle est encore en vie. À part, peut-être, son ravisseur.

N

Terrible fin pour le père courage

En ce dimanche 7 juillet 2002, Dominique reçoit des amis de l'Oise, chez elle, au quartier des Quatre Chemins, à Sartrouville. Son mari ne les rejoindra que le soir, lorsqu'il aura fermé son bar, Les Platanes, situé quelques centaines de mètres plus loin, dans le quartier du vieux pays. Habituée à passer ses dimanches seule avec sa fille, Alissa, âgée de 5 ans, Dominique sait combien Youssef se démène pour sa famille, combien de sacrifices ce père attentionné est prêt à faire pour qu'elle et sa fille ne manquent de rien.

S'il ne viendrait pas à l'esprit de Mme Houacine de reprocher quoi que ce soit à son époux, tendre, affectueux et extrêmement travailleur, elle est tout de même ravie d'avoir de la visite en cette belle journée d'été. D'autant que ses amis ont deux filles, dont l'une a l'âge d'Alissa et l'aînée deux ans de plus. Voilà de quoi passer un bel après-midi aussi bien pour elle que pour son enfant.

Après un agréable déjeuner, les fillettes demandent à aller jouer dehors, avec vélos et trottinettes, sur la petite place face à l'immeuble. Dominique Houacine accepte de bon cœur, de sa fenêtre du premier étage, ils pourront aisément les surveiller. Enchantées, les petites dévalent les escaliers, enfourchent leur bicyclette, et construisent un monde merveilleux, peuplé de magnifiques princesses, de monstres effrayants et de chevaliers aussi courageux que leur papa.

Alors qu'elles sont en plein conte de fées, rivalisant d'imagination pour savoir qui de la princesse ou du chevalier allait combattre le terrible dragon, une grosse voiture grise s'avance à leur hauteur, ralentit et se gare sur le côté de la route. Un grand monsieur aux cheveux très courts, les tempes grisonnantes et les épaules carrées descend de la voiture, un grand

sourire aux lèvres.

Dans sa main, un sachet de bonbons rempli à ras bord. L'homme s'approche légèrement des fillettes, les interrompt dans leur jeu, avance sa main, et leur propose de monter avec lui, pour avoir plein de friandises. Les deux sœurs ne mouftent pas. Alissa, elle, épatée à la vue de tant de bonbons, n'hésite pas un instant. Elle s'installe sur le siège arrière de la voiture et attrape, de sa petite menotte, les jouets posés sur la banquette. L'homme s'installe derrière le volant, redémarre sa grosse voiture, remonte la rue de Thann en direction de la rue de Chatou.

Après un instant d'hésitation, l'aînée attrape sa sœur par le bras et remonte chez les amis de ses parents. Ce n'est peut-être pas normal de suivre un monsieur que l'on ne connaît pas. Immédiatement, Dominique sort dans la rue, sans même prendre le temps de mettre ses chaussures et court dans les rues du quartier appelant désespérément à l'aide. Sans résultat.

Quelques minutes plus tard, elle retourne chez elle, affolée, et téléphone au commissariat. Il est précisément 14 h 15. Le temps que les policiers arrivent au quartier des Quatre Chemins, Dominique a le temps de prévenir son mari, à son lieu de travail.

Sans perdre un instant, Youssef, fou d'inquiétude et de colère, sort de son café, monte sur sa moto sans même mettre son casque et démarre en trombe. Déterminé à retrouver sa fille et à mettre la main sur son ravisseur.

En quelques secondes, Youssef est devant chez lui, apprend que l'homme conduit un monospace gris et repart à vive allure. Alors que les policiers qui ont récupéré une photographie d'Alissa auprès de sa mère sillonnent déjà le quartier à sa recherche, la nouvelle de l'enlèvement se répand comme une traînée de poudre à Sartrouville.

Et, vingt minutes seulement après qu'elle a disparu, une dame, déjà au courant de l'affaire, aperçoit, incrédule, une fillette descendre d'une Scénic grise au niveau de l'école maternelle, tout près de l'endroit où elle s'est fait enlever. Alissa marche tranquillement le long de la rue, sans se douter le moins du monde de l'immense émotion que son départ a suscitée dans tout le quartier.

La dame se précipite à sa rencontre, l'accompagne jusqu'à sa mère, au pied de son immeuble. Folle de joie, Dominique peine a réaliser que sa fille est revenue, qu'elle peut la serrer dans ses bras, que le vilain monsieur est parti. C'est fini.

Tout de suite, elle prend son téléphone pour prévenir son mari, qui n'est pas encore revenu de sa course-poursuite. Plus besoin de traquer le ravisseur, la police s'en chargera. Mais Youssef ne répond pas.

Car à cet instant précis le père d'Anissa croise lui aussi la fameuse Scénic, qui revient étrangement une troisième fois non loin du lieu de

l'enlèvement. Rue de Chatou, la moto percute la voiture grise, Youssef s'accroche comme il le peut au Scénic qui fait de multiples embardées, puis se met en travers de la route quelques mètres plus loin et pile brutalement sur la chaussée.

Laissant le père d'Alissa s'effondrer au sol, sa tête percutant violemment un poteau électrique. Avant de repartir définitivement du quartier des Quatre Chemins de Sartrouville.

Lorsque Dominique passe devant les lieux de l'accident, la police lui demande de se rendre immédiatement au commissariat. Elle a tout juste eu le temps de reconnaître la moto de son époux.

Ce n'est que quelques heures plus tard, alors que sa fille vient de raconter aux enquêteurs comment l'homme a voulu jouer au docteur, alors qu'elle était allongée au sol à l'arrière de la voiture, que Dominique apprend le décès de son mari, juste après son admission à l'hôpital.

L'affaire sidère la ville tout entière, qui dès le lendemain se réunit en une immense marche blanche pour rendre hommage à ce père courage, Youssef Houacine. L'enquête est confiée aux services de la police judiciaire de Versailles, qui pensent détenir suffisamment de témoignages pour interpeller assez rapidement l'auteur des faits. Malheureusement, il n'en sera rien.

Trois jours après le drame un magasinier de Rueil-Malmaison se rend au commissariat, convaincu de pouvoir faire avancer l'enquête. Un homme s'est présenté à son magasin la veille et lui a acheté un pare-boue, correspondant exactement à celui découvert sur le lieu de l'accrochage. Cette personne n'a pas voulu donner la carte grise de son véhicule, signant d'un énigmatique M. Robert et qui habiterait la même rue que celle du magasin. Vérification faite, cet homme n'existe pas.

Ni le portrait-robot effectué par ce précieux témoin, ni l'étude minutieuse du listing des Scénic correspondant au pare-boue fourni par Renault ne permettront d'identifier un suspect.

Plus de huit longues années se sont écoulées et l'instruction a décidé de clore l'affaire en 2007, faute d'avancée dans l'enquête. Seule la détermination de la famille de Youssef est restée intacte, résistant au temps et aux nombreux obstacles judiciaires. Pour ses proches, le combat pour la vérité ne sera jamais terminé.

N

Dernier acte au Mans

Vendredi 26 novembre 2004, 43, rue de l'Éventail, Le Mans. Au téléphone, Martine Chide, la mère de Julie, a une voix enjouée et chaleureuse, une voix on ne peut plus normale. Très proches, mère et fille ne passent pas un jour sans se donner de nouvelles. La jeune femme qui habite Paris aime à entendre les anecdotes savoureuses des impétueux élèves de sa mère autant que ses dernières prouesses sur scène, tout comme Martine aime recueillir les confidences de sa grande fille chérie.

Professeure de français dans un lycée catholique du Mans, Martine Chide est avant tout une grande passionnée de théâtre. Les jeunes lycéens ne s'y méprennent pas, avec elle, aucune chance de s'assoupir en cours. Mieux que personne, l'enseignante sait rendre vivante une leçon de grammaire, mettre en scène les personnages d'un grand classique, transmettre l'amour des textes.

Une personnalité forte, attachante, entière, lui garantit le succès auprès des dizaines d'élèves qu'elle a vus défiler. La sévérité dont elle peut faire preuve ne suffit pas à entacher sa réputation auprès des jeunes bacheliers tant son dévouement et son dynamisme entraînent avec elle même les plus récalcitrants.

Depuis toujours, Martine monte sur les planches à la moindre occasion, et si contrairement à son compagnon, Yves Belluardo, elle n'a jamais tenté d'en faire son métier, le théâtre l'accompagne à chaque instant de sa vie. Lui a toujours su qu'il n'était fait que pour cela. Auteur, compositeur, acteur, cet homme au charisme fou a obtenu de nombreux petits rôles, mais jamais le premier.

Si sa carrière n'a jamais réellement décollé, aux yeux de tous, Yves est un véritable artiste aux multiples talents. Intimement lié à leur histoire, l'art

de la scène est le ciment du couple, ce qui le fait tenir, lui donne de la force, du souffle, de l'espoir. C'est d'ailleurs sur un plateau de tournage que les amants fougueux, qui avaient chacun déjà une fille, se sont rencontrés vingt ans plus tôt.

Alors que leurs personnages vivaient une idylle, il n'a pas fallu longtemps pour que la fiction se mêle à la réalité. Depuis ce jour, le couple est inséparable aussi bien sur les planches que dans la vie. Il est vrai que depuis quelque temps, Julie a remarqué un changement dans la relation entre sa mère et son beau-père. Toujours cette grande complicité, mais plus distante.

Les deux amoureux du théâtre sont moins proches, moins affectueux. Sans oser l'évoquer avec sa mère, la jeune femme se demande parfois s'ils ne vont pas bientôt prendre des chemins différents. Ils n'en auront pas le temps.

Ce soir-là, Martine embrasse sa fille avant de rejoindre Yves, affalé sur le canapé du salon et pas mécontent de passer une soirée tranquille, devant une série télévisée.

À 66 ans, Yves n'a plus l'énergie de sa jeunesse et, alors qu'il y a encore quelques années, la perspective d'une soirée télé lui aurait miné le moral, le comédien se satisfait de pouvoir se délasser devant un bon programme.

Martine, qui ne tient pas en place, aurait certainement préféré autre chose, pour ce vendredi soir.

Mais l'émoussement et la lassitude ont eu raison de bien des efforts indispensables au sel d'une vie de couple épanouie. C'est pour cette raison que Martine a depuis peu une relation extraconjugale.

Après avoir visionné un épisode, le couple monte à l'étage se coucher. Dans la petite chambre qui donne sur la rue, Yves et Martine se mettent au chaud sous la couette, lisent quelques pages avant d'éteindre la lumière. Pour ne jamais la rallumer.

Une demi-heure après, Yves est réveillé en sursaut par le bruit d'un verre brisé. Étonné, légèrement inquiet, il enfile un pantalon et sort de la chambre sans réveiller Martine qui dort encore à poings fermés. Nul besoin de l'inquiéter pour rien. Alors qu'il traverse le bureau adjacent, des bruits de pas confirment ses craintes. Un intrus est entré dans sa maison. Quelques secondes plus tard, après s'être vainement débattu, Yves Belluardo se retrouve au sol, adossé à la petite table, une balle traversant la poitrine.

Tétanisée au fond de son lit, Martine entend les cris, le coup de feu. Alors qu'elle se lève pour se réfugier derrière la porte, le tueur pénètre dans la chambre. Et s'acharne sur la pauvre femme. Le corps nu, lardé de coups de couteau, gît sur le seuil de la petite pièce.

Le double crime, d'une violence inouïe, sera découvert le lendemain après-midi, après que des voisins se sont inquiétés de la lumière allumée en plein jour, et du verre brisé de la fenêtre du rez-de-chaussée. Maculée de taches de sang, la scène de crime témoigne d'une extrême sauvagerie.

Aucun indice probant n'est découvert dans la maison, si ce n'est la trace de la chaussure de l'agresseur, qui a pris soin de ne laisser aucune empreinte. Si le tueur est entré dans la maison par effraction, en revanche aucun objet n'a été déplacé, aucun élément de valeur n'a été dérobé.

Pas même les bijoux de la victime, posés sur la table de nuit. L'hypothèse d'un cambriolage qui aurait mal tourné s'effrite d'elle-même. Mais alors qui et pourquoi avoir assassiné avec tant de violence ce couple de théâtreux, dont la vie semble on ne peut plus lisse ?

Une piste évoquée par un ami du couple est envisagée avant d'être abandonnée. Vingt ans plus tôt, lors d'un tournage dans un château de la région, Yves avait fait des esclandres en dénonçant à la police des faits de maltraitance de la part des châtelains sur un jeune homme hébergé au château. Mais au moment des faits, les nobles sont des personnes âgées rapidement mises hors de cause.

L'amant de Martine sera retrouvé et éloigné, lui aussi, de tout soupçon. C'est ensuite dans le passé d'Yves que les enquêteurs espèrent trouver la clé de l'énigme. Ses anciennes relations, des fréquentations pas toujours bonnes, un terrain à Argenteuil qu'il voulait s'empresser de vendre, vingt-quatre heures seulement avant son assassinat.

Dans la cave de la petite maison, les enquêteurs découvrent un chèque d'une valeur de 10 000 euros correspondant à la caution pour le terrain.

L'acquéreur, fiché au grand banditisme, sera entendu mais pas inquiété. Le couple a-t-il été tué pour ce petit terrain non constructible et sans grand intérêt en banlieue parisienne ? Neuf ans après les faits, cette piste est celle qui retient le plus l'intérêt des enquêteurs. À moins que l'acteur n'ait voulu, comme le pensent certains de ses proches, finir sa vie en grand éclat.

Comme dans un court métrage qu'il avait tourné, l'année d'avant, où il jouait son propre rôle. L'acteur sur le point de se faire assassiner dit ainsi : « Un meurtre pour ma carrière, quelle apothéose ! Comment rêver meilleure sortie ? »

Le comédien aurait-il poussé le machiavélisme au point de mettre en scène son propre assassinat pour atteindre, enfin, le haut de l'affiche ?

N

Fin tragique pour le brillant élève

Jeudi 11 mars 2004, huit heures du matin. L'information passe en continu. Le flash spécial éclipse les émissions habituelles des chaînes de télévision, de toutes les radios. Les journalistes du monde entier sont à cran, les dirigeants ont déjà pris les premières mesures. L'Europe vient d'être frappée en son cœur. Postés devant leur poste de télévision, des millions de citoyens découvrent, terrassés par l'ampleur de la tragédie, la nouvelle attaque terroriste qui vient d'endeuiller l'Espagne.

Depuis vingt minutes les souterrains de Madrid sont à feu et à sang. En pleine heure de pointe, dix bombes viennent d'exploser dans trois des plus importantes gares de la capitale ainsi que dans un train en surface. Tuant sur le coup 191 personnes. Meurtrie et terrifiée, l'Europe entière retient son souffle. Jamais elle n'avait été aussi gravement atteinte par une attaque terroriste.

Ce matin-là, à Orthez, dans les Pyrénées-Atlantiques, Danielle Fargues s'approche, elle aussi, du poste de radio pour écouter les tristes nouvelles. D'une oreille distraite. Si elle partage le sentiment d'épouvante provoqué par le drame, Mme Fargues a bien d'autres soucis en tête. Et, lorsque quelques heures plus tard, elle repose, d'une main moite, le combiné du téléphone sur son socle et qu'elle éclate en sanglots, ce ne sont pas les victimes madrilènes qu'elle pleure. Mais la mort de son fils, Olivier, que l'on vient de découvrir, plié à l'intérieur de vulgaires sacs-poubelles.

Deux élèves de l'IME, l'Institut médico-éducatif de Mignaloux-Beauvoir, en périphérie de Poitiers, ont eu la malchance, de bon matin, d'être accueillis par une odeur nauséabonde à leur arrivée à l'école. Derrière un bosquet, non loin de l'entrée de leur établissement, d'énormes sacs-poubelles, ficelés avec du scotch, ont tout de suite éveillé leur curiosité.

Mais aussi un immense dégoût. Sans trop y croire, les étudiants se sont précipités à l'intérieur de l'école prévenir les premiers adultes qu'ils croiseraient, les premiers adultes en mesure de confirmer leurs craintes. L'infirmière, Valérie Thiers, et l'éducateur, Thierry Bonneau n'ont guère d'autre choix que de prévenir immédiatement la police.

Olivier Fargues, étudiant brillant de 22 ans, était promis à un avenir doré. Après avoir suivi les classes préparatoires, Math Sup-Math Spé, au lycée Louis-Barthou de Pau, le jeune homme a obtenu les concours d'entrée de la prestigieuse École nationale supérieure de mathématiques et d'aéronautique, l'ENSAM de Poitiers.

Une belle carrière s'offrait à lui. Un métier passionnant, valorisant et rémunérateur pour ce jeune homme studieux et travailleur.

Un emploi sûr, à l'abri des difficultés, des aléas de ce monde impitoyable. Cet édifiant parcours scolaire n'aura pas suffi à protéger Olivier Fargues qui termine sa vie dans un sac-poubelle, sur son campus universitaire. Le corps lardé de coups de couteau.

Depuis onze jours déjà, Danielle et Charles-Henri Fargues sont sans nouvelles de leur fils. Pourtant, Olivier a toujours été extrêmement respectueux avec eux, leur demandant la permission pour sortir et veillant toujours à ne pas les inquiéter. Or, depuis qu'il est allé à cette fameuse soirée, il n'a plus donné signe de vie.

Le mardi 2 mars au soir, Olivier quitte son petit appartement de Jaunay-Clan, à quelques centaines de mètres du site du Futuroscope, où se trouve l'école, pour se rendre chez l'un de ses nouveaux amis, qui habite Chasseneuil-du-Poitou, une commune limitrophe.

Après quelques verres, les jeunes gens décident de continuer cette belle soirée dans un bar branché du centre de Poitiers, Le Pilori, où justement, une fête est organisée pour la nouvelle élection du bureau des étudiants. Les apprentis ingénieurs savent que l'ambiance sera au rendez-vous. Vers onze heures et demie, Olivier Fargues sort du bar, à moitié ivre. Plusieurs de ses amis l'ont aperçu se dégourdir les jambes, devant Le Pilori, et une demi-heure plus tard, on le verra encore dans l'une des ruelles du Plateau, le quartier de la basse-ville.

Ses copains ne s'inquiètent pas de le voir en bras de chemise, par un temps encore très frais pour la saison. Il faut dire qu'Olivier avait bien besoin d'un bol d'air.

Aura-t-il fait une mauvaise rencontre ou connaissait-il ses agresseurs ? La longue enquête ne permettra pas de répondre avec certitude à ces questions. Même si les quelques éléments obtenus au cours des investigations orientent les officiers de la SRPJ de Poitiers vers le crime crapuleux. Lorsqu'il est découvert, Olivier Fargues n'a plus ni portefeuille, ni gourmette, ni chemise, ni chaussures. Et, on identifiera deux tentatives

de prélèvement d'espèces avec la carte bleue de la victime sur un distributeur automatique de Poitiers. Un des seuls à n'être pas pourvu de caméra.

Les maigres indices relevés sur la scène de découverte du cadavre, qui n'est pas celle du crime, ne suffiront pas à mettre en cause un suspect. La trace ADN identifiée sur le corps n'a, pour l'instant, aucun propriétaire.

N

Pas d'épilogue pour le neurologue

Comme tous les jours, le docteur Patrice Baud, neurologue de renom, quitte sa jolie maison de Grez-sur-Loing, ravissant village niché en pleine forêt de Fontainebleau, de bonne heure. Avant d'entamer sa journée de travail, le père de famille a pris le temps de partager le petit déjeuner avec ses cinq enfants et son épouse, Nathalie, qui enseigne le français au lycée de Nemours.

Si l'éminent médecin a un emploi du temps de ministre, il sait aussi combien les moments en famille sont précieux et il tâche de se rendre le plus disponible possible. Ce soir, comme chaque 13 du mois, sa femme et lui dîneront en tête à tête lorsqu'il rentrera du cabinet.

Encore très amoureux après des années de vie commune et cinq enfants, les Baud n'ont pas la patience d'attendre leur anniversaire de mariage chaque année, ils préfèrent fêter leur rencontre tous les mois.

Vers 9 heures, ce mardi 13 mai 2003, lorsque Nathalie arrive dans la belle cité médiévale de Nemours, après avoir déposé ses enfants à l'école et à la crèche, elle s'aperçoit qu'elle est un peu en avance pour son premier cours et décide de passer voir son mari à son cabinet, rue Hedelin. Cela ne fait pas une demi-heure qu'ils se sont séparés et il lui manque déjà. L'enseignante souhaite l'embrasser avant la journée de travail. Au téléphone avec un confrère suédois, Patrice, agréablement surpris par la visite de son épouse, pose le combiné sur le lit et serre tendrement sa femme dans les bras. Ce sera leur dernière étreinte.

Le mardi matin, le neurologue ne reçoit pas de patients à son cabinet mais il a tant de dossiers à compléter, étudier, potasser, que cette petite heure dans son bureau est loin d'être de trop.

À peine a-t-il fermé l'un de ses nombreux dossiers en attente, que le médecin doit déjà partir pour l'hôpital de Nemours, où les patients affluent dans l'UTD, l'unité de traitement de la douleur qu'il a créée avec un collègue anesthésiste en 1997. Passionné par son travail, le docteur Baud est unanimement apprécié à l'hôpital.

Très érudit, tout en restant humble, le neurologue a une soif de savoir inextinguible qui le pousse à poursuivre ses recherches, notamment à la fondation Rothschild à Paris où il travaille deux jours par semaine, mais aussi à toujours combattre la maladie et les douleurs qu'elle provoque, aux côtés de ses patients. Le médecin ne cherche pas seulement à traiter une pathologie, il tente d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes par une maladie chronique, même celles considérées en échec thérapeutique.

Jusqu'à l'heure du déjeuner le service ne désemplit pas et après un passage à l'hôpital de Montargis pour étudier des radios, Patrice Baud

retourne à son cabinet de Nemours où il prodigue ses conseils et ses traitements à chaque patient avec la même qualité d'écoute que s'il venait de commencer sa journée. Mais cette disponibilité a un prix, dans la salle d'attente, mieux vaut s'armer de patience.

Car, comme à son habitude, le docteur prend ses patients avec une bonne heure de retard tant il prend le temps de les ausculter, de discuter de l'évolution de leurs symptômes, tout cela sans trop regarder sa montre. Le matin même, à l'hôpital, un patient a d'ailleurs manifesté avec véhémence son agacement. Et, vers 19 heures, un homme entre précipitamment dans le cabinet où il fait les cent pas, s'énerve, bougonne et repart. Ce monsieur, que personne dans la salle d'attente ne pourra identifier, n'apparaît dans aucun des registres du médecin.

À 21 heures, enfin, le dernier patient franchit le seuil du cabinet de la rue Hedelin. La journée fort bien remplie du docteur Baud devrait donc s'arrêter là. Mais, l'infatigable neurologue ne compte pas rentrer tout de suite chez lui.

Il a tant de dossiers en attente à traiter et aussi sa déclaration d'impôts qui traîne nonchalamment sur son bureau depuis des semaines. Mieux vaut profiter de ces quelques heures de calme pour mettre à jour tous ses papiers.

Dans le village de Grez-sur-Loing, à quelques kilomètres de Nemours, Nathalie n'est pas surprise de ne pas voir rentrer son mari. Il est très rare que Patrice quitte le cabinet juste après ses dernières consultations. Ce bourreau de travail utilise chaque moment de disponible pour se plonger dans ses chers dossiers.

Si parfois cette absence lui a été douloureuse, Nathalie est si proche de son mari, elle partage tant de choses avec lui, qu'elle ne peut le lui reprocher. Les moments passés à ses côtés sont aussi rares que précieux. Alors, la mère de famille prend son mal en patience et a appris à faire des concessions. Lorsqu'il rentrera, tout à l'heure, ils dîneront en amoureux. Même s'il n'est pas loin de minuit.

À 23 h 20, alors que Patrice Baud éteint son ordinateur, range ses documents, met sa veste et s'apprête enfin à rentrer chez lui, un jeune homme sort de chez un ami après une soirée devant un match, et se dirige vers sa voiture garée rue Hedelin, en face du cabinet médical. Alors qu'il avance dans le silence de cette rue peu éclairée située en plein quartier résidentiel, la présence d'un homme, immobile, à quelques mètres de lui, le fige brusquement. Sa silhouette courte et trapue se détache dans la pénombre, et sous la lumière blafarde du seul réverbère l'expression de son visage est simplement effrayante.

Ancré au sol, l'homme scrute d'un œil dur et menaçant en direction de la seule fenêtre encore éclairée, face à lui, celle du docteur Baud.

Mal à l'aise, le jeune homme s'engouffre dans sa voiture et démarre en trombe. Alors qu'il n'a pas fait 100 mètres, Patrice Baud, lui, ferme la porte, sort la clé de sa poche pour l'introduire dans la serrure, et s'arrête net.

Une affreuse douleur dans le dos lui fait lâcher son trousseau, perdre l'équilibre et s'écrouler de tout son long devant la porte de son cabinet. Face contre terre, le médecin tente de comprendre ce qui lui arrive – est-ce bien une balle qu'il vient de recevoir dans le dos ? – lorsque le bruit sourd de pas qui s'approchent se mêle à la souffrance lancinante au-dessus de ses reins. L'homme qui avance est déterminé, mais il n'est pas venu porter secours au notable de la ville. L'assassin est venu achever sa victime d'un coup de fusil à bout portant.

Dans ce paisible quartier pavillonnaire, les déflagrations résonnent comme une onde de choc. Plusieurs voisins se précipitent à leur fenêtre, aperçoivent un homme, plutôt petit, en veste marron, un fusil à la main, et referment bien vite leur rideau avant de se calfeutrer chez eux.

Jeanine et son fils, comme tant d'autres, entendent les coups de feu, aperçoivent l'homme au fusil. Sans réfléchir un instant, le jeune homme sort de chez lui, marche d'un pas vif en direction des détonations. Il faut porter assistance à la victime, au plus vite. Avant même l'arrivée des secours, le voisin prend en charge, comme il le peut, le docteur Baud allongé dans son sang. Pour maintenir en vie l'homme à demi conscient, il tente de le faire parler. Déjà très affaibli, le neurologue balbutie quelques mots. Des mots aussi cruciaux qu'énigmatiques. « Je l'ai déjà vu, je l'ai déjà vu. Cette veste marron. »

Pour la police judiciaire chargée de l'enquête par le procureur de Fontainebleau, l'enquête ne devrait pas poser trop de difficultés. Une quantité de témoins oculaires, certains qui ont même vu le tireur arme au poing, un portrait-robot rapidement établi, et même des traces de sang relevées sur la scène de crime. Mais, malgré ces premiers éléments et un appel à témoins largement diffusé, l'enquête va vite s'avérer plus délicate que prévu.

L'arme du crime, un fusil de chasse pour petit gibier, est introuvable et aucune empreinte n'a pu être relevée. Surtout, le mobile reste un parfait mystère, un énorme point d'interrogation. Car les officiers de la SPIG ont beau creuser, impossible de casser le vernis de la vie bien rangée et parfaitement huilée du docteur Baud.

Pas l'ombre d'une maîtresse, ni celle d'un ennemi. Tout semblait sourire au brillant médecin. Cette trop belle réussite aurait-elle suscité des jalousies ? Les quelques pistes à propos d'une rivalité professionnelle au sein de l'hôpital resteront lettre morte. Si sa succession posera quelques problèmes, on est bien loin d'un mobile de meurtre.

Il y a bien l'hypothèse d'un entrepreneur chargé d'effectuer des travaux dans la propriété familiale de Grez-sur-Loing, qui était en conflit avec Patrice Baud à cause de retards, et dont les versements avaient été suspendus par le médecin le mois dernier. Mais, bien que la piste soit alléchante, les interrogatoires des enquêteurs et l'enquête de terrain ne donnent rien. Deux ans plus tard, l'entrepreneur met fin à ses jours avec une arme à feu. Mais, ni les lettres qu'il laisse à ses proches ni les nombreuses recherches des enquêteurs ne font mention d'un éventuel remords.

Le 2 octobre 2009, alors que l'enquête piétine, un homme ivre se présente au 36, quai des Orfèvres et s'accuse du meurtre. Eurêka. Sauf qu'il déclare avoir tué un médecin à Nemours, en 1995. Cet homme bien connu des services de police, mais aussi psychiatriques, est conduit immédiatement au SRPJ de Versailles qui compte bien en savoir plus sur ces curieux aveux.

Mais il se rétracte tout de suite affirmant avoir inventé de toutes pièces ses déclarations, pour éviter une convocation au tribunal. Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'homme se serait donc accusé à tort du crime dont il avait eu connaissance, puisqu'habitant Nemours. L'enquête confirmera cette version et mettra définitivement hors de cause cet individu instable psychologiquement.

Reste à éplucher les quelque 3 000 dossiers médicaux de l'éminent neurologue. Pourquoi vouloir tuer son médecin ? Parce qu'il est toujours en retard ? C'est un peu faible, ou alors nombreux sont ceux de la profession qui ont à craindre pour leur vie. À cause de son incompétence supposée ? Le cas précis d'une patiente décédée, dont l'époux avait émis ouvertement de vives critiques à l'encontre du personnel hospitalier, intéressera les policiers.

Mais, là encore, sans rien donner. Assassiner son médecin pour qu'il ne révèle pas un secret ? Mme Baud évoquera aux enquêteurs un souvenir particulier, quinze jours avant le drame. Alors qu'elle se promenait avec son époux à une brocante, celui-ci s'est brusquement arrêté, estomaqué. L'un de ses patients, suivi pour une maladie chronique invalidante, qui provoque la surdité et la paralysie de ses membres, se trouvait à quelques pas de lui. Debout sur ses deux jambes, sans béquilles ni fauteuil, le patient discute avec l'un de ses amis.

Très remonté, le médecin comprit qu'il s'était fait abuser et projetait d'en parler à son malade avant de le faire savoir à ses confrères. Est-ce que le faux malade, dont on apprendra qu'il a effectué des séjours en hôpital psychiatrique, n'aurait pas supporté d'avoir été démasqué ?

À l'époque, la piste est étudiée, on recueille des témoignages évoquant un patient souffrant de faux symptômes, dont une femme ayant même reçu

des menaces.

Le patient retrouvé est interrogé, ses factures de téléphone épluchées, puis il est mis hors de cause. Mais, en 2010, plus de six ans après le meurtre de son mari, lorsque Mme Baud décide de se plonger dans les 7 000 pages que compte le dossier d'instruction, elle découvre que son époux avait pris rendez-vous avec une psychologue pour ce faux patient le 15 mai. Le lendemain du meurtre.

Peut-être que le patient n'avait aucunement l'intention de renoncer à ses indemnités d'invalidité. Le risque d'une dénonciation aurait pu lui coûter cher, perdre les 730 euros d'indemnités par mois, rembourser les sommes indûment perçues, voire une poursuite au pénal. De quoi assassiner froidement son médecin ?

Aujourd'hui encore, personne ne le sait. L'instruction n'est pas encore close, les officiers de police continuent d'éplucher les dossiers médicaux, et Nathalie Baud, la veuve du neurologue, continue à croire dur comme fer que la vérité finira par éclater.

N

La colonie de l'enfer

Comme ses vingt et un camarades de classe, Jonathan Coulom est arrivé de bonne heure au point de rendez-vous, ce 31 mars 2004 au matin, devant le groupe scolaire d'Orval, un petit village du Cher.

Et, comme beaucoup d'autres, il n'a presque pas fermé l'œil de la nuit. Sa grosse valise à la main, le jeune garçon embrasse bien fort ses parents avant de s'engouffrer fébrilement dans le car. Le sourire de façade qu'il tente d'afficher pour faire bonne figure auprès de ses copains de classe dissimule mal l'appréhension liée à ce premier départ loin de sa famille.

À 11 ans, cette classe de mer à Saint-Brevin-les-Pins, dans les marais salants, est une véritable aubaine pour ce joyeux gamin qui n'a encore jamais vu la mer, mais c'est aussi une grande source d'anxiété. Cela fait seulement huit jours que Jonathan sait qu'il sera du voyage. Huit jours que ses parents ont réussi à rassembler la somme d'argent.

Huit petits jours pour se préparer à cette première grande séparation. Lorsque du fond du car, il fait de grands gestes à ses parents, qui, la larme à l'œil, lui font d'énièmes recommandations, un mélange d'excitation et d'anxiété envahit le gamin aux yeux clairs.

Titi, comme ses parents l'appellent, ne fait pas le fier en s'éloignant de son Cher natal pour parcourir les 450 kilomètres qui le séparent de la côte atlantique.

Sur le chemin du retour, les parents de Jonathan ont déjà hâte d'avoir des nouvelles de leur petit cow-boy. Cette grande première devrait faire beaucoup de bien à leur garçon. Premiers pas vers l'autonomie, découverte de la mer, mais aussi premiers souvenirs de colo, de franche rigolade dans les chambrées, première veillée où tout est possible, premiers émois

amoureux. Voilà en tout cas ce que les parents de Jonathan, en voyant partir le car, ce matin-là, pensaient offrir à leur enfant.

Cinq jours plus tard, dans le centre de vacances de Saint-Brevin-les-Pins, l'ambiance est à la fête en ce début de soirée. Tout excités par la perspective de la première veillée de la classe de mer, les enfants se sont mis sur leur 31, chemise et gel pour les garçons, robes et paillettes pour les filles. Jonathan, comme les autres, tente de se faire le plus beau pour aller danser, mais sa grande timidité, qui lui vaut bien des railleries, l'empêche aussi de connaître le succès avec les filles.

L'une d'elle refusera de danser avec lui, ce soir-là, le laissant seul avec ses regrets. La pauvre demoiselle ne pouvait savoir qu'elle lui refusait la dernière danse de sa vie.

Vers 22 heures, les enfants ont regagné les dortoirs, et dans un joyeux bavardage, échangent des potins sur leur première boum. Après quelques rondes, les animateurs parviennent à obtenir le calme, et, à leur tour, regagnent leurs pénates. Dans un autre bâtiment, des jeunes en stage de préparation du BAFA ne sont pas encore décidés à se coucher et festoient toujours lorsqu'à minuit, Jeanine Decosse, la conductrice du car de la classe de CM2, se relève pour aller aux toilettes. Une autre chose surprend Jeanine. La porte d'entrée de leur bâtiment, celui où se trouvent les dortoirs des enfants, est grande ouverte. Après l'avoir refermée, elle retourne se mettre au chaud sous la couette. Sans imaginer qu'un intrus ait pu pénétrer à l'intérieur du centre de vacances.

Un peu avant 7 heures, Paul se réveille de bonne humeur, prêt à passer une bonne journée au grand air. Alors que ses quatre copains se lèvent à leur tour, il s'aperçoit que le lit de Jonathan, celui de droite en entrant dans la chambre, est vide. Il a dû se lever avant eux et aller aux toilettes.

Mais les minutes passent et Jonathan ne revient pas. Lorsque Michaël Bouton arrive dans le dortoir pour vérifier que les enfants sont tous debout, et que Jonathan manque à l'appel, l'animateur croit à une farce. Il demande aux garçons d'arrêter leur plaisanterie, ils vont prendre du retard pour le planning de la journée. Jonathan ne sort pas de sa cachette. Légèrement inquiet, Michaël parcourt alors l'étage et appelle le jeune garçon en lui demandant avec insistance d'arrêter de jouer. Rien. L'animateur inspecte chaque salle, et commence à réellement paniquer. Dortoirs, réfectoire, salle de la boum, salle de la lessive, salles de bains, aucune trace de Jonathan Coulom.

Michaël prévient l'instituteur de l'enfant qui donne l'alerte à son directeur, qui appelle immédiatement la gendarmerie. Et, à 8 h 30, des hommes de la brigade de Saint-Brevin-les-Pins sont sur les lieux.

En écoutant les premiers témoignages des enfants et des adultes accompagnants, l'hypothèse de la fugue ne semble pas farfelue aux

enquêteurs. Jonathan est un gamin qui peut être l'objet de sarcasmes, voire le souffre-douleur et il aurait pu mal supporter ce premier voyage loin du cocon familial.

C'est en tout cas la version que l'instituteur tentera de transmettre aux parents du petit garçon, lorsqu'il leur téléphonera en début d'après-midi, pour leur donner l'une des plus angoissantes nouvelles. Leur fils a disparu.

Lorsqu'ils arrivent dans la soirée, après plusieurs heures de route passées à imaginer mille scénarios possibles, et alors que des fouilles intensives sont mises en place dans la petite commune, Jonathan n'est toujours pas rentré. Laurent Coulom, son père, ne peut croire qu'il soit parti de son plein gré en pyjama, pieds nus, alors que le thermomètre n'affiche pas plus que quelques degrés.

L'hypothèse de la fugue semble bien fragile. D'autant que la sécurité du centre laisse sérieusement à désirer. Longeant une route départementale à quatre voies, le grillage de l'arrière est affaissé et peut aisément s'enjamber, les portes sont presque toutes défectueuses, les serrures ne fonctionnent pas. Pour le père de Jonathan, il ne fait aucun doute qu'il a été enlevé dans son sommeil.

Malheureusement les jours qui suivent lui donneront raison. Malgré un engagement extraordinaire des gendarmes, au sol, dans le ciel, et même sous l'eau, mais aussi des centaines de bénévoles qui ont répondu à l'appel du père de Jonathan, le petit garçon est introuvable. Et dans la police judiciaire, ce n'est un secret pour personne, chaque jour qui passe, les chances de retrouver le petit en vie s'amenuisent.

L'enquête se poursuit, dans le même temps, sur les éléments que les gendarmes ont en leur possession, à savoir, la chambre où l'enfant a été vu pour la dernière fois. Grâce au détecteur optique, les techniciens parviennent à identifier un ADN sur le traversin du lit.

L'espoir qu'il appartienne au ravisseur est mince mais c'est aussi le seul indice. Alors les enquêteurs n'hésiteront pas à procéder à plus de 1 500 prélèvements, pour éliminer toutes les personnes susceptibles d'être passées par cette chambre. Quatre ans plus tard, la douche froide. Il s'agit de l'ADN d'un autre enfant.

Le 14 avril, soit deux semaines après la disparition de Jonathan, le parquet ouvre une information pour enlèvement et séquestration. Alors que le périmètre de recherche s'élargit jour après jour, ses parents sont contraints de rentrer chez eux, auprès de leurs deux autres filles. Sans Jonathan.

Le 19 mai 2004, six semaines se sont écoulées et la cellule Jonathan de la gendarmerie n'a plus guère d'espoir. Mais, à Guérande, les locataires d'un manoir vont faire une bien triste découverte. Cela faisait déjà quelques jours, voire plusieurs semaines, qu'une forme claire flottant au milieu de

l'étang face au manoir avait été repérée par les habitants. Mais sans attirer leur attention. Ce soir-là, la forme s'était rapprochée du rivage. Et même depuis leur manoir, il était évident que ce n'était pas un animal.

Le corps de Jonathan, pieds et poings liés, a été lesté d'un parpaing avant d'être plongé au fond de cet étang, invisible de la rue. À cause de l'immersion prolongée l'autopsie ne pourra affirmer avec certitude la cause de la mort. Elle indiquera une date de décès, aux alentours du 7 mai, qui induit que Jonathan a été gardé captif avant d'être tué. Et cette hypothèse oriente tout de suite les enquêteurs sur une piste locale. Car il faut connaître les lieux pour réussir à mener à bien une séquestration.

Mais, en 2007, lorsque tout le dossier sera envoyé au centre national de la gendarmerie de Rosny-sous-Bois, pour des contre-expertises, les conclusions du légiste voleront en éclats. Et donc l'hypothèse d'un tueur local aussi.

L'immersion ne permet pas de dater précisément le décès de la victime qui a pu être tuée le jour de son enlèvement. Cette dernière information s'avère capitale.

Car dans ce cas, le ravisseur de Jonathan est peut-être celui que les Allemands recherchent activement sous le nom de « l'homme en noir ». En Basse-Saxe, le prédateur pénètre dans les centres de vacances et y enlève des enfants, en pyjama, pieds nus.

L'un d'eux sera retrouvé, sans vie, nu et ligoté. Les agressions ont lieu dans des villes portuaires, comme l'est Saint-Nazaire, à quelques kilomètres seulement de Guérande. Saint-Nazaire qui a embauché plus de 6 000 ouvriers venus de toute l'Europe pour le chantier du *Queen Mary*, et qui ont été logés dans les centres de vacances de la région.

En avril 2011, l'« homme en noir » est arrêté par la police allemande et avoue plusieurs crimes qui lui sont reprochés, Outre-Rhin. Pas celui de Jonathan. À ce jour, aucun lien n'est établi, mais, peut-être les investigations permettront-elles, un jour, de faire la lumière sur le meurtre de Jonathan. Et à ses parents de faire leur deuil.

N

Homicide à la forteresse

Chantal s'étonne de voir le portail fermé ce matin-là. Ses patrons n'ont pas pour habitude de changer leurs habitudes. Tous les lundis à 9 heures précises, et depuis des années maintenant, l'employée vient faire le ménage dans la grande propriété de M. Robert Drouvin, nichée au milieu du bois du Pavillon, à plusieurs kilomètres de Vernou-sur-Brenne. Et il ne lui viendrait pas à l'esprit d'arriver en retard, ou même un peu en avance.

Ce serait trop risqué. Si monsieur n'attend personne, gare à celui qui ose s'introduire dans les 9 hectares de la propriété. Truffée de pièges en tout genre qu'il confectionne du matin au soir, la forêt n'est pour ainsi dire pas ouverte à l'inconnu.

Du haut de son mirador, construit entre les arbres, monsieur passe de longues heures à surveiller son domaine. Et si par malheur, ses nombreux systèmes de sécurité ne suffisaient pas à dissuader un éventuel maraudeur, monsieur saurait comment le recevoir.

Deux fusils de chasse sont directement accessibles dans l'entrée, et, dans son bureau, un ingénieux système fabriqué avec la culasse d'un fusil à pompe ne laisserait pas grande chance au visiteur inopportun.

C'est qu'il ne faut pas déranger l'ancien ingénieur de Gaz de France. À 84 ans, cet amoureux de la nature sait encore se défendre.

Lorsqu'il observe avec ses jumelles la faune alentour, ce chasseur amateur n'a aucune intention de traquer des proies. Jamais sur ses terres, le gibier y est précieux. Malgré ses multiples précautions, panneaux d'interdiction et pièges en tout genre, certains braconniers osent tout de même s'aventurer dans la propriété. Pour enrager le petit vieux, ils n'hésitent pas à laisser leurs traces. En se promenant, Robert Drouvin découvre, çà et là, des cadavres de chevreuils abandonnés dans les

feuillages.

Chantal connaît bien son employeur et respecte ses petites manies. Après tout, chacun vit comme il veut. Tant qu'elle a son salaire à la fin du mois, cela ne lui pose pas de problème. C'est monsieur qui la paie bien sûr, et lui donne les ordres. Madame n'est pas vraiment sa supérieure, puisque madame n'est pas vraiment madame. C'est la gouvernante de monsieur.

De deux ans son aînée, Marianne Kubala ne vient pas du même monde que Robert Drouvin.

Quand lui est issu de la haute bourgeoisie, elle n'est qu'une pauvre Polonaise d'un milieu ouvrier et dont la vie n'a été qu'une succession de drames. Alors lorsqu'après un divorce houleux, l'ingénieur s'est entiché de la bonne de ses enfants, c'est tout naturellement que Marianne a accepté, des années plus tôt, de suivre cet homme qui lui promettait un avenir meilleur. Bien sûr, il était hors de question d'officialiser leur union, bien mal acceptée par l'entourage de Robert Drouvin. On ne se marie pas entre classes.

Alors, même après quarante années passées à ses côtés, Marianne Kubala continue de vouvoyer son employeur, qui, lui, la tutoie. Lorsqu'ils vont aux courses, l'une des rares sorties du couple, madame est à l'arrière, le chien sur le siège du passager.

De tout cela, Chantal, la femme de ménage, fait fi. Elle fait son travail et n'en demande pas plus. Mais, lorsqu'au matin du 9 août 2004, elle aperçoit les lourdes portes de fer closes, Chantal suit les instructions de son employeur et s'en va avertir le voisin de celui-ci, M. Guy Hurson.

Après avoir vainement tenté de joindre Robert Drouvin, Guy et Monique décident d'enfreindre la sacro-sainte règle du respect de la propriété privée, et de pénétrer dans le bois du Pavillon, voir ce qu'il s'y passe.

Rejoints par Chantal et son époux, qui est repassée chez elle chercher le double des clés, le couple parcourt les quelques centaines de mètres qui séparent le portail de la maison. Et ne voient rien d'anormal.

Aucune trace d'effraction, ni aucun véhicule étranger dans le domaine. Mais, lorsqu'ils descendent de voiture, les quatre intrus se sentent mal à l'aise. La porte d'entrée est grande ouverte, les fenêtres aussi, pourtant personne ne répond à leurs appels désespérés. En s'avançant un peu, ils remarquent que le sol est jonché d'une curieuse poudre bleue, et, à quelques mètres de la maison, à côté d'une bâche étendue sur le sol, un chausson ensanglanté. Le doute n'est plus permis et il faut de toute urgence faire venir la police.

Pendant les vingt minutes qui suivent, les deux couples n'osent faire un geste, terrifiés à l'idée de se trouver peut-être sur une scène de crime, mais plus encore à l'idée que le criminel rôde toujours dans le bois du Pavillon.

À leur arrivée, les officiers de police comprennent tout de suite qu'il s'est passé quelque chose de grave et préfèrent éloigner les témoins pour leur épargner un éventuel choc. Et, au vu de leur macabre découverte, c'est loin d'être du luxe.

Sous la bâche, Robert Drouvin gît dans une mare de sang, le crâne fracassé par un objet contondant. À côté de lui, un extincteur dont il a dû se servir pour tenter de se défendre et qui a laissé cette épaisse couche de poudre bleutée tout autour de la maison.

Quelques mètres plus loin, derrière un talus de bois, Marianne Kubala n'a pas bénéficié de plus de clémence. Étendue sur le sol, la culotte rabaissée aux genoux, le meurtrier, en plus de lui ôter la vie, lui a retiré sa dignité.

Ni la vulnérabilité des victimes due à leur âge avancé, ni la forteresse de Robert Drouvin jonchée d'alarmes n'ont suffi à dissuader le criminel. Pour les forces de police, l'enquête s'annonce compliquée. Le couple a certainement reçu son agresseur avant que la dispute ne dégénère.

Sur la table du petit déjeuner, le café au lait n'est même pas entamé. Très peu d'indices sont utilisables sur la scène de crime. L'agresseur a pris le temps de balayer soigneusement la poudre bleue, pour effacer d'éventuelles empreintes. Sauf à un endroit, où une trace de pas permet d'identifier une chaussure de ville, sa pointure et sa marque.

Malgré une empreinte extrêmement précise, les recherches approfondies pour retrouver le propriétaire de cette fameuse paire feront chou blanc. Quatre individus sur cinq ayant acheté ces chaussures à un marché local seront identifiés. Pas le cinquième.

Alors que l'horreur du crime frappe toute la communauté de Vernou-sur-Brenne, bien peu sont les habitants à pouvoir aider les enquêteurs tant le couple était discret et peu sociable.

Quelques mois après le drame, une voyante se présente au commissariat pour évoquer le comportement étrange de l'un de ses clients, qui semble obsédé par le crime. Interrogé, l'homme, en grande fragilité psychologique, inventeur à ses heures perdues, fournit aux enquêteurs une carte détaillée des lieux du crime. Pour, dit-il, aider les policiers. Faute d'éléments tangibles, le suspect ne sera jamais mis en examen. Et, huit ans plus tard, aucune piste sérieuse n'a permis de résoudre le double homicide.

N

Une ombre derrière Marine

Ce matin-là, à 7 h 40, lorsqu'Éric Boisseranc embrasse sa fille Marine, déjà au volant de son Opel Corsa blanche, à côté de son jeune frère, Loïs, et qu'il lui souhaite une bonne journée, il est bien incapable de se douter que ce sont là les dernières paroles qu'il échangera avec elle.

Marine et Loïs sont scolarisés dans le même établissement, au lycée technique Notre-Dame de Villefranche-sur-Saône, 12 kilomètres au-dessus de leur petit village, Chazay-d'Azergues. Elle entame sa deuxième année de BTS de comptabilité et lui vient d'entrer en seconde, ce qui facilite largement le transport lorsqu'ils commencent à peu près aux mêmes heures. Tout juste à l'heure, le frère et la sœur s'engouffrent dans le lycée, rejoignent chacun leur groupe d'amis, discutent quelques minutes dans la cour avant d'entrer en classe.

Et, dès la première heure de cours, une bonne nouvelle attend l'étudiante ; la professeure de comptabilité ne pourra assurer son cours, l'après-midi est donc libéré. Ravis de pouvoir flâner quelques heures, Marine et ses amis pensent à se retrouver chez l'un d'eux, avant d'abandonner l'idée. Finalement elle profitera de ce petit moment volé pour faire deux ou trois choses qu'elle doit faire et retrouvera Aurore en fin d'après-midi. À midi, la jeune femme ne s'attarde pas devant le lycée et prend la route pour rejoindre l'un de ses vieux copains, Alain, avec qui elle se rend dans un restaurant chinois.

Bien contente d'avoir pu prendre le temps de déjeuner avec son ami, Marine le dépose ensuite à la station-service où il travaille et, avant de rentrer chez elle, fait un détour par la Compagnie des eaux pour y déposer un CV. L'étudiante en comptabilité doit absolument trouver un stage pour valider son année et plus elle postule rapidement plus elle a de chances que son dossier soit accepté. Dès la fin du premier trimestre, les entreprises de

la région sont assaillies par les demandes et il vaut mieux s'y prendre de bonne heure pour espérer obtenir une bonne place. Soulagée d'avoir enfin déposé son dossier de candidature, Marine remonte en voiture, le cœur léger. Voilà une bonne chose de faite.

Elle peut donc profiter à loisir des trois longues heures qu'elle a devant elle. En arrivant devant leur grande maison, entourée de verdure, la jeune femme se gare dans la cour, à côté des deux autres voitures de la famille, celle de son père dont il ne se sert qu'occasionnellement et celle de sa mère, en panne, puis entre à l'intérieur avant de refermer soigneusement derrière elle. Isolée, la maison est à plusieurs centaines de mètres des premières habitations, et bien qu'elle ne soit pas de nature très méfiante, Marine préfère toujours s'enfermer lorsqu'elle est seule. On ne sait jamais.

À 14 h 30, l'étudiante monte dans sa chambre et, comme tous les jeunes de son âge, allume son ordinateur pour surfer sur Internet et prendre des nouvelles de ses amis virtuels sur les réseaux sociaux. Une heure plus tard, Marine change d'écran et redescend au salon allumer celui de la télévision. Rien de tel que de s'autoriser à buller sur le canapé en zappant au gré de ses envies. Sans oublier le téléphone portable à la main pour échanger des SMS avec les copines. Une jeune femme de son temps. À 16 h 11, Aurore l'appelle pour lui confirmer leur rendez-vous de la fin d'après-midi, à Villefranche. Les amies conviennent de s'y retrouver dans peu de temps. Marine doit encore terminer quelque chose, mais elle n'en a pas pour longtemps. Dans dix minutes, pas plus, elle sera dehors. Mais dix minutes plus tard, la jeune femme ne sort pas. Un peu plus de dix minutes plus tard, le téléphone fixe de Pierrick Boisseranc, l'aîné de la fratrie, sonne deux fois avant de s'interrompre. Le frère de Marine, étudiant en médecine à Lyon, ne saura jamais ce que sa sœur voulait lui dire ce jour-là.

Quatre minutes plus tard, à 16 h 36, le garage ACL, qui s'occupe des véhicules de la famille Boisseranc et qui figure en tête de liste du répertoire du portable de Marine, reçoit un bien curieux coup de téléphone de sa jeune cliente. Alors qu'il décroche le combiné, s'attendant à la voix claire et limpide de Marine, il n'entend qu'un bruit sourd, étouffé.

Ce dont il est certain, c'est que la voix qu'il perçoit au loin n'est pas celle de la jeune femme. Il s'agit d'une voix masculine, une voix ferme et autoritaire, qui semble donner des ordres à une autre personne.

Étonné, le garagiste prête l'oreille et entend ensuite un bruit de pas. Puis plus rien. Lorsqu'à 16 h 43, Aurore téléphone de nouveau à sa copine pour s'excuser de son retard, il est certainement déjà trop tard. Le portable de Marine ne donne plus aucun signe de vie.

Un quart d'heure plus tard, Éric Boisseranc, visiteur médical pour un grand laboratoire, rentre chez lui, satisfait d'avoir pu se libérer de bonne heure. Sa vieille bécane attend depuis des mois dans le garage qu'il daigne

la faire réparer. Et jamais il ne trouve le temps. Ce soir-là, rendez-vous est pris chez le garagiste, dans quelques jours, la moto sera comme neuve. En se garant, il voit la voiture de sa fille, et, en ouvrant la porte de chez lui, le père de famille constate, légèrement agacé, que Marine a préféré se prélasser devant la télévision plutôt que de monter travailler. Qui plus est, elle est tellement captivée par son émission qu'elle n'a même pas pris la peine de lui dire bonjour en entendant le bruit de la clé dans la porte. Éric pose donc rapidement ses affaires dans l'entrée et se rend directement au garage pour y sortir sa moto. Un sourire aux lèvres, il s'arrête quelques instants et contemple l'engin, qui bientôt lui permettra de faire de belles virées.

Éric Boisseranc retourne ensuite chez lui et appelle Marine qui est peut-être allée dans sa chambre sans avoir éteint la télévision. Aucune réponse. Alors qu'il s'apprête à monter au premier, une tache rouge qui se détache sur le carrelage blanc du salon attire soudainement son regard. En s'approchant, le visiteur médical découvre enfin sa fille. Allongée au sol, gisant dans une mare de sang.

Pris de panique, l'homme se rue sur le téléphone de la maison qu'il ne trouve pas, sort d'une main tremblante son portable et cherche fébrilement le numéro du médecin de famille. Ce dernier, qui comprend tout de suite à l'intonation de la voix qu'il s'est passé quelque chose de grave, ne prend pas plus de quelques minutes pour arriver au domicile des Boisseranc. Son verdict est sans appel. Marine n'est plus de ce monde et ce n'est certainement pas elle qui a mis fin à ses jours. Les gendarmes accourent, relèvent le maximum d'indices sur la scène de crime, plutôt bien préservée malgré les passages, et obtiennent de nombreux éléments. Aucune trace d'effraction, ni de cambriolage. Pas d'arme du crime sur les lieux. Peu d'indices utilisables à part une trace de pas qui n'appartient à aucune des personnes susceptibles d'avoir marché dans le sang, et qui permet d'identifier la pointure, le modèle et la marque de chaussure du tueur. Mais aussi plusieurs objets manquent à l'appel. Dans la cuisine, un bloc contenant six couteaux n'en a plus que cinq. On ne le retrouvera jamais.

Pas plus que le combiné du téléphone fixe et le téléphone portable de la victime qui ont disparu. Malgré des éléments tangibles importants tels que l'heure exacte du crime, entre 16 h 35 et 16 h 37, la trace ensanglantée, l'enquête sur le meurtre de Marine Boisseranc ne débouchera sur aucune piste sérieuse. Un sans domicile fixe du centre de réinsertion situé juste à côté de la maison des Boisseranc sera inquiété avant d'être complètement disculpé. Tout comme un ancien petit ami de la victime qui aurait pu lui en vouloir de l'avoir quitté, mais qui sera lui aussi innocenté.

L'enquête sur l'entourage de la jeune femme ne donnera absolument rien alors que la piste d'un tueur connu de la victime semble pertinente au

vu de plusieurs éléments. Ainsi seuls elle et ses camarades de classe savaient qu'elle était chez elle, puisque le matin même son cours a été annulé. De plus, les trois voitures garées devant la maison auraient pu facilement décourager un rôdeur. Il fallait vraiment connaître les habitudes de la maison pour savoir que la jeune femme serait seule, ce jour-là.

Mais, le meurtre sauvage de Valentin, 8 ans, en juillet 2008 à quelques kilomètres de Chazay-d'Azergues, relance l'hypothèse d'un tueur inconnu. L'assassin du petit garçon, Stéphane Moitoiret, pourrait-il avoir également tué Marine ? Ou alors est-ce l'auteur de ce curieux message posté sur un site xénophobe, en hommage à la victime, le jour du meurtre, et retrouvé des années après ? À ce jour les enquêteurs tentent toujours d'identifier le mystérieux « M. Cyclopède » et, bien sûr, l'assassin de Marine.

N

Le mystérieux magot de Mérignac

Fatigué par toute cette énergie qu'il a fallu trouver pour mener à bien cet ambitieux projet, mais encore galvanisé par la réussite de celui-ci, le nouveau propriétaire de la jolie villa du quartier résidentiel Beaudésert, à Mérignac dans la banlieue de Bordeaux, ne cède pas au découragement. Et continue, jour après jour, de creuser inlassablement son nouveau jardin.

Il le sait bien, pour être satisfait de son acquisition et pouvoir enfin profiter de sa maison, il lui faut redoubler d'efforts. Car s'il ne fait pas les travaux maintenant, malgré le temps mauvais de ce mois de janvier qui tire en longueur et incite à la paresse, il risque bien de ne jamais les faire.

À repousser à plus tard, l'heureux propriétaire prend le risque de voir sa motivation enfouie sous des tonnes de gravats. Et son épouse ne lui pardonnerait pas.

Avant l'arrivée des beaux jours, il lui reste encore deux bons mois, l'apprenti maçon doit déblayer tout le terrain, creuser, et construire une superbe terrasse pour profiter des premiers rayons de soleil. Pas franchement amateur de grands travaux, le bricoleur du dimanche aimerait autant déléguer cette fastidieuse corvée. Mais les cordons de la bourse sont plus que serrés, et avec le nouveau crédit pour la maison, il n'a plus guère le choix. S'il veut une nouvelle terrasse, il faut mettre les mains dans le cambouis.

Alors comme chaque week-end depuis l'emménagement, il enfile ses gants de jardinage, prend sa bêche et creuse. Jusqu'à la tombée de la nuit. Ce jour-là pourtant, il s'arrêtera bien plus tôt.

Alors que machinalement il enfonce une énième fois la pelle dans la terre meule en désespérant de voir tout ce qui lui reste encore à faire, son outil heurte quelque chose dans le sol qui l'oblige à arrêter son geste. Intrigué, l'homme enfonce sa bêche dans la terre et heurte de nouveau l'objet, enterré à un mètre de profondeur.

Excité comme un enfant qui aurait découvert un trésor, et ravi de pouvoir se dérober quelques instants à sa tâche, le propriétaire entreprend de déterrer cet insolite obstacle. Avec les mains, il enlève les quelques mottes de terre recouvrant l'étrange paquet entouré de plastique, le ressort, l'époussette et pousse un cri de joie.

Avant, très vite, de se calfeutrer à l'intérieur de chez lui pour y regarder en toute tranquillité l'incroyable contenu de cette miraculeuse découverte.

Le sac vieilli et abîmé par l'humidité est plein à craquer de liasses de billets. Tout aussi usés et salis. Fébrilement, les mains tremblantes, il entreprend de compter les billets de son extraordinaire magot.

L'homme n'en revient pas. Des coupures de 50, de 100 et de 500 euros,

enfouies sous sa terrasse, pour un total de 165 000 euros, l'équivalent d'une bonne partie de sa maison. Aussi heureux que Picsou lorsqu'il décompte sa fortune, le propriétaire chanceux s'interroge sur la provenance de ce fabuleux trésor. Mais surtout, sur l'authenticité des billets. S'il parvient à s'en assurer alors plus de problème pour s'acquitter de ses créances, terrasser le jardin, et même y mettre des dalles de marbre si l'envie lui en prend ! À lui les Bahamas, les cocktails et la belle vie !

Pour cela, il faudrait encore réussir à écouler ses billets, et, vu l'état dans lequel ils sont, c'est loin d'être gagné. Laissant en plan ses travaux de bêchage, le propriétaire s'invente restaurateur de billets.

Un à un, minutieusement, il étend au sec ses précieuses coupures et espère que l'air effacera les traces du temps et de l'immersion sous la terre. Après plusieurs jours de folle excitation, où comme tout gagnant du Loto il n'ose plus sortir de chez lui de peur de se faire dérober son pactole, l'homme, bien que peu satisfait du résultat, décide qu'il est temps d'essayer l'un de ses billets.

Il se rend donc au centre commercial le plus proche, Auchan-Mériadeck, fait quelques courses dans le supermarché, et s'apprête à payer avec l'une de ses fameuses coupures.

S'il tente tant bien que mal de dissimuler son appréhension, la caissière, elle, est loin d'être dupe. À manier des billets toute la journée, elle est, en quelque sorte, une experte en reconnaissance de faux billets. Et si celui-ci ne semble pas usurpé, les traces d'humidité ne lui inspirent pas confiance. Poliment, elle refuse le billet. Et prévient les vigiles qui avertissent la police.

Placé en garde à vue, le pauvre découvreur de trésor est contraint d'avouer son crime. Avoir simplement creusé dans son jardin. Lorsque le malheureux jardinier, penaud, donne son adresse aux enquêteurs, ces derniers froncent les sourcils. C'est précisément à cet endroit, qu'un homme, quatre ans plus tôt, s'est fait exécuter.

L'enquête sur cette affaire, au point mort depuis plusieurs années, pourrait bien être relancée par cette surprenante découverte, mobile parfait pour un crime crapuleux.

Crime qui pourrait bien être celui d'Amar Meddahi, froidement assassiné par un coup de fusil à bout portant, alors qu'il rentrait chez lui, boulevard des Marronniers, dans la nuit du 14 au 15 septembre 2006 après une soirée en discothèque. Rien dans la vie de cet homme de 34 ans, sans emploi, apparemment sans histoire, père de trois enfants, n'a pour l'instant permis d'élucider son meurtre. Les 165 000 euros pourraient éclairer d'un œil tout à fait nouveau cette sombre affaire.

Si la justice n'identifie pas le propriétaire des fameux billets, qui, s'il n'est pas la victime, est probablement le coupable et risque donc fort de ne

pas se manifester, alors ils appartiendront, de fait, au nouveau propriétaire. Qui aura alors grandement les moyens d'embaucher du personnel pour terminer les travaux de sa terrasse.

N

Aucune trace du petit Antoine

11 septembre 2008, 21 h 10, gendarmerie d'Issoire, en Auvergne. Le vieux poste de télévision, au-dessus de l'armoire poussiéreuse du petit commissariat, repasse inlassablement les images maintes fois revues des avions venant se fracasser dans les tours jumelles.

Comme chaque année, le triste anniversaire vient rappeler la terreur qui frappait l'Amérique en son cœur, sept ans plus tôt. Adossé à une chaise, le brigadier regarde d'un œil distrait l'évolution des travaux à Ground Zero et songe, non sans une once d'admiration, à l'incroyable volontarisme de la société américaine, cette puissante conviction d'être invincible qui pousse le pays à toujours aller de l'avant, quelles que soient les épreuves, sans jamais regarder en arrière. Sans détourner le regard du petit écran, le gendarme se laisse aller à ses pensées.

Et se dit que s'il avait été américain, peut-être aurait-il eu la force et le courage de persévérer dans ses études, de gravir plus rapidement les échelons au sein de l'institution, et de pouvoir travailler sur des enquêtes autrement plus intéressantes que les vols à la tire. Même si le jeune brigadier a la passion du métier chevillée au corps, il en vient parfois à se lasser des guerres de voisinage et des vulgaires cambriolages. Il a soif d'action, d'aventure, d'adrénaline. Mais aussi de grandes affaires qu'il parviendrait à élucider et lui garantiraient la reconnaissance de sa profession, des familles de victimes ainsi que la satisfaction du devoir accompli.

Lorsqu'il est entré dans la gendarmerie, le jeune homme ne s'imaginait pas passer le plus clair de son temps entre les murs d'un bureau vieillot, à remplir des formulaires et des dépositions. Il se rêvait plutôt sur le terrain, à négocier avec des preneurs d'otages, à arrêter à temps un braqueur sur le point de récidiver, à étudier minutieusement les indices d'une scène de crime qui le mèneraient grâce à son esprit affûté de déduction sur la piste

du tueur. Pas à crouler sous la paperasserie.

Lorsqu'à 21 h 17, le fonctionnaire décroche nonchalamment le téléphone, il ne s'imagine pas à quel point cet appel le sortira de sa torpeur, de cette monotonie dont il souffre, mais aussi brisera nombre d'illusions sur sa profession.

Car si ce coup de téléphone promet une enquête aussi passionnante qu'indispensable, il augure de bien mauvaises nouvelles. Et à la clé, le premier échec de sa carrière. Pas plus que les autres enquêteurs, il ne parviendra à retrouver le petit Antoine Brugerolles de Fraissinette. Pas plus que ses aînés, il ne mettra sous les verrous ses assassins.

Affolée, parlant d'une voix forte et hachée, Alexandrine Brugerolles de Fraissinette explique à son interlocuteur que son fils, Antoine, vient de disparaître. Elle et son compagnon, Sébastien Ribière, viennent à l'instant de rentrer du restaurant où ils sont allés dîner, et viennent tout juste de découvrir l'absence du petit garçon. À 6 ans, l'enfant était censé se coucher et attendre sagement sa mère et son beau-père. Au lieu de cela, il aurait pris un sac de voyage, l'aurait fourré de quelques affaires et d'un paquet de gâteaux avant de fuguer. À 6 ans.

Partageant immédiatement l'inquiétude d'Alexandrine, tout en ayant déjà une once de soupçon, le policier relaye l'information auprès de sa hiérarchie et avec plusieurs de ses collègues se rend au domicile des Brugerolles.

Alors que les grands moyens sont tout de suite déployés pour retrouver le petit garçon, des centaines de gendarmes quadrillent la ville, des hélicoptères la survolent, tandis que des fouilles intensives de tous les appartements de l'immeuble, des caves, mais aussi du quartier sont mis en place, la jeune recrue et quelques-uns de ses collègues décident de faire une enquête de voisinage pour mieux connaître les habitudes de cette famille recomposée, et peut-être éclairer les incohérences du discours de madame.

En effet, c'est avec perplexité que le jeune flic songe aux déclarations de la plaignante. Déjà, le court laps de temps entre le moment où ils seraient rentrés du restaurant et celui où elle lui a téléphoné semble pour le moins étrange.

Avant d'alerter la police, on procède à de multiples recherches. Et comment s'est-elle aperçue si rapidement que son fils avait pris un sac de voyage ainsi que des habits à lui et de la nourriture ? Au-delà de la première impression, plutôt mauvaise due au fait de laisser un enfant de 6 ans, seul, pour aller au restaurant, le policier aimerait en connaître davantage sur la vie de cette famille. Il ne va pas être déçu.

Marginale, ancienne toxicomane, la jeune femme a une vie difficile qu'elle tente de reconstruire avec son nouveau compagnon, impliqué dans un trafic de stupéfiants. Aux dires des voisins, ce dernier ne serait pas ravi

de devoir vivre avec le garçonnet, à qui il infligerait de sévères corrections. Au-delà de ces racontars, les enquêteurs apprennent qu'Alexandrine laisse régulièrement son fils jouer seul le soir, en bas de l'immeuble.

Dans ce cas, comment expliquer l'empressement pour alerter de la disparition d'Antoine ? Sans même avoir pris le temps de vérifier qu'il n'avait pas rejoint des copains dans la cour de l'immeuble.

Un autre élément troublant incitera les gendarmes à mettre en garde à vue la jeune maman et son compagnon. La veille de la disparition d'Antoine, Alexandrine a acheté un stock de sacs-poubelles de grande contenance, qui n'a jamais été retrouvé. De même le pyjama que portait le petit garçon le soir de sa fugue a été analysé et ne comporte aucune trace de son ADN.

Ces éléments ne sont pourtant pas suffisants pour mettre en examen la jeune femme et elle ressortira libre de sa garde à vue. Quatre ans plus tard, alors que l'enquête piétine, le couple est de nouveau suspecté dans une nouvelle affaire. Le meurtre d'une jeune femme à Marseille.

Malgré une énergie considérable, une cellule de la gendarmerie créée pour cette affaire, Disparition 63, le petit Antoine ne sera jamais retrouvé. Ni vivant ni mort.

N

Ophélie, retrouvée noyée dans le Danube

Budapest, la perle du Danube, la capitale de la Hongrie, Budapest et ses magnifiques artères, son avenue Andrassy, son quartier du château de Buda, Budapest et ses bijoux architecturaux, son Parlement majestueux et ses tourelles qui s'érigent vers le ciel, Budapest et ses mythiques sources thermales, Budapest et son incroyable patrimoine culturel et historique regorge de merveilles qui attirent bien des touristes tout au long de l'année.

Mais la cité hongroise est aussi prisée par de nombreux Européens profitant des programmes d'échanges universitaires comme Erasmus qui permettent de poursuivre ses études aux quatre coins de l'Europe. Des étudiants alléchés par la perspective de vivre une année différente dans un nouvel environnement, de découvrir à la fois une ville et sa culture, mais aussi de faire des rencontres de tous les pays. En un mot, de vivre une expérience inoubliable. Comme le dit l'adage, les voyages forment la jeunesse. Parfois pourtant, ils la volent cruellement au détour d'une rue.

Le 4 décembre 2008, Ophélie Bretnacher, pimpante jeune femme de 22 ans qui poursuit de brillantes études à Sup de Co Reims, profite comme tant d'autres de cette formidable aventure, proposée aux étudiants.

Entre les cours qu'elle suit assidûment, les visites, les promenades, et bien sûr les fêtes dans la nuit hongroise, le programme de la jeune Française n'est pas de tout repos. Une année intensive, loin de ses proches et de ses repères, où tout est à expérimenter, et qu'elle souhaite vivre pleinement. Pétillante, sportive et pleine de vie, Ophélie savoure sa liberté nouvelle.

Ce soir-là, le groupe d'amis se donne rendez-vous dans l'une des boîtes branchées de la capitale, le Portside of Cuba, pour y danser jusqu'au lever du jour. Une soirée ordinaire où les excès favorisent les rencontres, où les corps s'enlacent dans l'ivresse de la nuit. Mais, vers trois heures du matin, Ophélie Bretnacher accuse un sérieux coup de fatigue qui l'oblige à quitter prématurément la discothèque. Si elle a un tempérament joyeux et festif, la jeune femme ne lâche jamais complètement prise. Studieuse et ambitieuse, l'étudiante française sait qu'elle doit absolument valider ses examens à la fin de l'année, et donc, se rendre à ses cours du lendemain. Ses amis, eux, ont encore de la ressource et comptent bien veiller jusqu'à l'aube. Tant pis pour la fac.

Une demi-heure après son départ, des étudiants italiens, passablement éméchés, sortent eux aussi de discothèque et se promènent dans les rues silencieuses de Budapest en chantant à tue-tête. De quoi réveiller les

Hongrois endormis. Alors qu'ils traversent le Danube, en passant par le pont Lanchid, les jeunes gens découvrent un sac à main posé à côté de la rambarde. Curieux, ils examinent son contenu et y trouvent le téléphone portable et les papiers d'identité d'une certaine Ophélie Bretnacher. Remplis d'une soudaine empathie, les Italiens songent avec peine aux nombreux tracas de cette pauvre jeune femme, qui comme eux est étrangère, lorsqu'elle s'apercevra, le lendemain, qu'elle a égaré son sac à main au cours de sa soirée, certainement très arrosée. Et, malgré les effets de l'alcool, les étudiants ont la présence d'esprit d'apporter leur trouvaille au commissariat le plus proche.

Alors que le sac à main va rejoindre les dizaines d'autres affaires de jeunes gens peu regardants dans la salle des objets trouvés, l'agent de police, chargé d'accueillir les usagers, pense faire une heureuse. Une jeune femme, les yeux cernés et les cheveux emmêlés, dont l'idée d'avoir perdu son sac semble la paniquer au plus haut point, s'avance timidement vers son bureau. En voyant sa mine défaite, le policier se réjouit d'avance de voir apparaître un large sourire sur ce joli minois lorsqu'il lui montrera son précieux bagage. Avant même qu'elle n'ait ouvert la bouche, le fonctionnaire ouvre le tiroir du casier derrière lui, en sort le sac à main que des jeunes Italiens lui ont remis quelques heures plus tôt, et le pose sur la table, satisfait d'avoir pu si vite réconforter cette pauvre jeune femme. Mais lorsqu'elle pose les yeux sur le sac, aucun sourire n'illumine son visage. Bien au contraire, celui-ci se déforme en un affreux rictus d'épouvante.

Entre deux sanglots, l'étudiante, qui ne parle pas le hongrois, parvient à balbutier quelques explications en anglais, au policier, complètement désemparé. Elle n'est pas venue récupérer ses affaires, mais alerter de la disparition de son amie au cours de la nuit précédente. Son amie à qui appartient ce fameux sac à main.

Tout de suite, les enquêteurs prennent au sérieux cette inquiétante disparition qui n'augure rien de bon. À l'affût du moindre indice, ils analysent toutes les vidéos de surveillance du quartier de la discothèque et font une bien curieuse découverte. Les caméras suivent le trajet de la jeune

femme jusqu'à la place Roosevelt Ter.

Ensuite, on la voit encore accélérer le pas et changer de direction après avoir croisé un taxi et un piéton qui se mettent en mouvement après son passage. Puis, plus rien.

Dans ce genre d'affaires, il est rare d'avoir autant d'éléments, une trajectoire précise et l'heure exacte du moment de la disparition. Cela devrait permettre à l'enquête d'aboutir au plus vite. Pourtant, alors que des fouilles sont organisées dans toute la ville, des dizaines de personnes participant à la soirée sont entendues, que le Danube est sondé à différents endroits, aucune trace de la jeune Ophélie Bretnacher. Extrêmement choqués par sa disparition, et plus désireux que jamais de la retrouver, ses amis, appartenant à la « communauté Erasmus » remuent ciel et terre pour relayer les informations, notamment avec les réseaux sociaux, dans l'espoir de recueillir des témoignages. En vain.

Un mois et demi plus tard, alors que la famille d'Ophélie s'est activement jointe aux recherches, en participant notamment avec les étudiants à une grande marche sur le Champ-de-Mars pour alerter l'opinion, en recueillant des signatures sur une pétition adressée au président de la République afin que l'État français s'implique dans cette affaire, le corps sans vie de la jeune femme est repêché des profondeurs du Danube, le 12 février 2009.

Les légistes affirmeront que la jeune Française est morte noyée, et ne constateront « aucun signe d'agression ou d'acte criminel sur le corps ». Pour les enquêteurs, la thèse privilégiée est donc celle du suicide ou de l'accident. Et ils ne poussent pas plus leurs investigations. Pourtant de nombreuses incohérences hantent les proches d'Ophélie Bretnacher, qui reprochent aux services de police hongrois le peu d'implication dans cette affaire, bon nombre d'approximations et la réticence à transmettre les documents aux services français. En 2010, la famille se constitue partie civile et dépose une plainte pour crime, quelques mois plus tard, une instruction judiciaire pour enlèvement, séquestration et meurtre sera ouverte à Paris.

Ainsi, Ophélie se serait soit noyée accidentellement alors que c'est une excellente nageuse, ou alors elle aurait décidé de mettre fin à ses jours en sautant d'un pont après avoir dansé toute la soirée. Plus encore que l'étrangeté de ces hypothèses, un élément va à l'encontre de ces versions. Le corps d'Ophélie a été retrouvé dans un bras mort du Danube, à contre-courant du fleuve. Il est donc tout simplement impossible qu'il ait dérivé jusqu'ici. Par ailleurs, certains témoignages pourtant édifiants n'ont pas été poussés, comme celui d'un passant qui aurait entendu des cris de femme au moment même où l'étudiante française disparaissait. L'analyse des diatomées, les algues retrouvées à proximité du corps, qui permettraient de

connaître avec exactitude le lieu du décès n'ont toujours pas été effectuées. Des rapprochements seront envisagés avec d'autres jeunes femmes, curieusement noyées elles aussi dans les eaux du Danube, sans que l'on puisse déterminer avec certitude un lien tangible entre ces affaires.

Ophélie Bretnacher est-elle la victime d'un tueur en série s'inspirant d'Hamlet, d'une mauvaise rencontre qui a tourné au drame, ou encore d'un bien étrange accident ? Le 1er janvier 2013, c'est au tour d'un étudiant anglais de 23 ans, Daniel Glicksten, de disparaître à Budapest. Exactement au même endroit qu'Ophélie. En tout état de cause, plus de cinq ans après cette terrible nuit, les circonstances de sa mort gardent tout leur mystère.

N

Le tragique gala des Fignos

Comme chaque année, l'ENSAM, l'École nationale supérieure des arts et métiers de Châlons-en-Champagne se met sur son 31 pour accueillir la nouvelle promotion et célébrer, comme il se doit, la remise des diplômes. Organisé par les étudiants de deuxième année, le traditionnel gala des Fignos a lieu au sein du très prestigieux établissement et propose une large palette d'ambiances et de thématiques dans chaque salle de la grande bâtisse.

Très attendue par les étudiants de l'école, les « Gadz'Arts », la soirée qui aura lieu le samedi 6 décembre 2008, peu avant les vacances de Noël, devrait, comme toujours, rencontrer un vif succès. Tout a été mis en place pour que la fête soit une vraie réussite, des animations en tout genre égaieront la soirée.

Le bureau des étudiants n'a pas lésiné sur les moyens. Au traditionnel jet d'eau, les Gadz'Arts ont voulu marquer le coup par un splendide feu d'artifice qui sera tiré du toit de l'école. DJ, danseuses seront bien sûr au rendez-vous. Sans oublier l'alcool à foison, élément indispensable, pour nombre d'étudiants de grandes écoles.

Stéphane Kameugne, étudiant camerounais de 24 ans, retourne à Châlons-en-Champagne, ce fameux week-end, pour y récupérer son précieux sésame, le diplôme de l'école réclamé par l'entreprise qui vient de lui offrir un stage.

Bien sûr, comme ses camarades de promotion, le jeune diplômé a bien l'intention de fêter dignement la fin de ses études.

Lorsqu'il arrive à l'école, ce soir-là, très élégant dans son beau costume blanc, Stéphane est impressionné par la métamorphose des lieux. Les organisateurs ont réussi à créer avec brio une ambiance différente dans chaque salle, chaleureuse et festive, qui incite très vite à se sentir à l'aise pour danser jusqu'au bout de la nuit.

En peu de temps, l'école est pleine de jeunes gens endimanchés, les filles joliment moulées dans leur robe de soirée, les garçons impeccables dans leur costume cravate. Tenue exigée.

Et, après quelques verres, tout ce beau monde se décontracte, les futurs ingénieurs laissent tomber la veste et investissent les pistes de danse. À minuit, le feu d'artifice, sublime, enchante les Gadz'Arts, fiers comme jamais d'appartenir à cette grande famille des Arts et Métiers.

Le bouquet final ne signifie pas la fin du gala des Fignos. Bien au contraire. Alors que le nombre de jeunes gens éméchés augmente à vue d'œil, l'alcool coule toujours à flots, causant quelques légers incidents ici et là, bien vite contrôlés par les vigiles chargés d'assurer la sécurité du gala.

Stéphane, jovial et très festif, passe une excellente soirée.

Comme les autres, il profite de ce bol d'oxygène pour évacuer la pression du monde du travail, se détendre dans une ambiance conviviale, oublier les difficultés qui, parfois, égrènent le quotidien d'un jeune demandeur d'emploi. Mais, comme beaucoup d'autres aussi, pour parvenir à cet état de relâchement, Stéphane a besoin de boire. Plus que de raison.

Et, vers quatre heures du matin, alors que la soirée touche à sa fin, l'ingénieur camerounais n'est plus en possession de ses moyens. En état d'ébriété avancé, le jeune homme titube dans les couloirs de l'école, prenant appui sur deux de ses camarades qui décident de le conduire à la bibliothèque. Philippe Vaillant, l'un de ses deux amis, estime qu'il serait plus sage que Stéphane s'allonge un peu avant de prendre la route.

Certes. Mais, dix minutes plus tard, d'autres Gadz'Arts aperçoivent les vigiles expulser, vigoureusement, Stéphane Kameugne hors de l'établissement. Si l'alcool coule à flots, ses effets ne doivent pas se voir. Il ne faudrait pas ternir la réputation de la prestigieuse école.

Les amis de Stéphane, lorsqu'ils apprennent son altercation avec les agents de sécurité, tentent de lui téléphoner, constatent que ses affaires sont toujours dans l'école et décident de partir à sa recherche. Et, vu son état, il n'a pas pu aller bien loin. Mais, alors qu'ils font plusieurs fois le tour du pâté de maison, leur camarade de promo est introuvable. Aucune trace de lui, ni dans les rues, ni sur un banc, ni, plus étonnant, dans sa voiture, stationnée au même endroit, sur le parking de l'école.

S'il ne s'est pas mis au chaud dans son véhicule, où a-t-il bien pu aller ?

Le lendemain matin, Samuel Kameugne, le père de Stéphane, s'apprête à joindre son fils lorsque le téléphone retentit. Curieux, il aurait aimé s'assurer que tout s'est bien passé, que son diplôme est bien entre ses mains, et, accessoirement, s'assurer que la soirée était à la hauteur de sa réputation. Il n'en aura pas l'occasion.

Lorsqu'il décroche le combiné, une voix gênée lui apprend que son fils a disparu. Au cours de la soirée, Stéphane s'est tout simplement volatilisé.

M. Kameugne sait parfaitement qu'à 24 ans, son fils est en âge de faire ce qu'il veut. Sans lui demander la permission. D'ailleurs, il y a bien longtemps que Stéphane mène sa vie comme il l'entend, sans avertir son père lorsqu'il sort avec tel ou telle ou qu'il écume les bars ou les discothèques. Majeur et vacciné, l'ingénieur a bien le droit de profiter de sa liberté. Et, si ça le chante, de s'éclipser du gala des Fignos au beau milieu de la nuit. Peut-être était-il en charmante compagnie, ou, un peu trop éméché, a-t-il préféré marcher dans les rues pour se dégriser.

Pourtant, Samuel Kameugne sent immédiatement que son fils n'a pas passé une soirée ordinaire. Partir à quatre heures du matin d'une fête, sans sa voiture ni son manteau, alors que la nuit est glaciale, ne lui ressemble absolument pas. Surtout, cela ne ressemble pas au comportement d'une personne un tant soit peu raisonnable. Or, il n'y a pas plus raisonnable que Stéphane. Bien sûr, l'hypothèse que l'alcool ait pu altérer son discernement existe. Mais, dans ce cas, ses amis auraient dû le retrouver, affalé sur un trottoir, à quelques rues de l'école.

Redoutant qu'il lui soit arrivé quelque chose, le père de Stéphane se rend au commissariat pour leur faire part de son inquiétude. Inquiétude loin d'être partagée par l'officier chargé de prendre sa déposition. Le lendemain d'une soirée arrosée, il est bien tôt pour parler d'une disparition inquiétante. Stéphane a probablement fini la nuit avec une jolie demoiselle rencontrée quelques heures plus tôt.

Mais, les jours passant tendent à donner raison à M. Kameugne. Aucune nouvelle de Stéphane. Dès le lundi, les policiers se mettent à la recherche du jeune homme qui ne s'est pas présenté à son travail.

Après dix longues journées à ratisser tous les recoins de Châlons-en-Champagne, dix longues journées de fouilles intensives, de sondes des cours d'eau, Samuel Kameugne, convaincu que son fils est vivant, décide de faire appel à un cabinet d'avocats parisien spécialisé dans les dossiers de disparition et organise une marche blanche comme un immense appel à témoins. Rien de tout cela ne fera avancer l'enquête.

Jusqu'au 24 décembre. Alors que la famille de Stéphane s'apprête à passer un terrible réveillon, dans l'angoisse de l'attente qui n'en finit plus, la nouvelle tombe, fracassante. Le corps de Stéphane a été repêché dans le canal de Nau, à côté de la Marne.

Les conclusions de l'autopsie, quelques jours plus tard, sont loin d'apporter les réponses qu'attendait le père de Stéphane. Le jeune homme serait tombé sur le sol avant de rouler jusqu'au canal.

Sa mort serait donc purement accidentelle. Or, il est difficile d'imaginer qu'un corps ait pu rouler sur plusieurs mètres avant de tomber au fond de

l'eau. Et, comment expliquer que le téléphone de Stéphane n'ait été coupé qu'à huit heures et demie, plus de quatre heures après sa disparition ?

Aidé par son avocat, Maître Seban, M. Kameugne obtient une deuxième autopsie au cours du mois de janvier. Cette fois il n'est plus question d'un décès dû au choc contre le sol. Mais d'un coup violent porté sur le haut du corps.

Les légistes en concluent que Stéphane Kameugne a été victime d'un chauffard qui se serait débarrassé de son corps après l'avoir renversé.

Déterminés à obtenir la vérité sur la mort de leur enfant, les parents du jeune homme réclament que l'enquête se poursuive, notamment par l'analyse des vêtements et des traces retrouvés sur le corps de Stéphane. Et, un an après la disparition du Gadz'Art, cette affaire prend une tout autre tournure.

Les expertises complémentaires sont sans appel. Stéphane Kameugne a été victime d'un meurtre. Frappé à mort au cours d'une violente agression.

Quatre ans plus tard, alors que la première autopsie en écartant la piste criminelle a considérablement retardé l'enquête, le tueur du jeune diplômé n'a toujours pas été identifié.

N

L'incroyable affaire Dupont de Ligonnès

Le lundi 4 avril 2011 à 8 h 45, le directeur de l'école élémentaire Blanche-de-Castille, Thierry Watson, fait de gros yeux aux quelques retardataires, jette un œil des deux côtés de l'avenue avant de refermer les grilles de l'établissement, légèrement agacé. Au lieu de s'occuper des innombrables choses à régler en ce début de printemps, M. Watson a dû assurer au pied levé l'accueil des élèves, ce matin-là.

Et si la bouille des minots suffit généralement à le mettre de bonne humeur, l'amoncellement des papiers sur son bureau le tracasse particulièrement ces temps-ci. Débordé de travail pour le bon déroulement de la fin de l'année scolaire et déjà la préparation de celle d'après, il ne parvient pas à se mettre à jour de certaines tâches, comme la coopérative scolaire, et s'en veut de prendre du retard. Alors, perdre son temps devant la porte de l'école n'est vraiment pas pour le réjouir. Surtout lorsque c'est à cause du retard non justifié de l'une des surveillantes. Qui n'a d'ailleurs pas du tout l'habitude de se permettre de telles extravagances. Agnès Dupont de Ligonnès est une femme très consciencieuse qui travaille depuis plusieurs années dans l'école, et qui n'a jamais commis la moindre impolitesse. Il semble bien curieux qu'elle n'ait pas pris le temps de prévenir l'école de son retard.

Un peu plus tard dans la matinée, alors que la récréation de 10 heures vient de commencer, le directeur, après s'être plongé dans les affres de l'administration, souhaite entendre les explications d'Agnès avec qui il a toujours eu des rapports tout à fait cordiaux.

Mais elle ne s'est toujours pas manifestée. De plus en plus étonné,

Thierry Watson ne peut s'empêcher de songer au pire. Il a dû lui arriver quelque chose, à elle, ou à l'un de ses quatre enfants. Car Agnès de Ligonnès n'est pas femme à prendre son travail par-dessus la jambe. Quelques minutes plus tard, le mari de la surveillante téléphone au secrétariat pour prévenir que son épouse, souffrant d'une gastro-entérite, est alitée et ne pourra se rendre à l'école. Difficile de lui donner tort, personne n'a envie d'attraper cette fichue maladie.

Quelques centaines de mètres plus loin, dans un autre quartier de Nantes, le principal du collège La Perverie Sacré-Cœur s'étonne de l'absence de deux frère et sœur, malades le même jour.

Mais ce doit être vrai puisque c'est leur père lui-même, Xavier Dupont de Ligonnès, qui a prévenu l'établissement. Anne et Benoît sont trop souffrants pour aller à l'école. Tant pis pour les contrôles, et bon rétablissement.

Arthur non plus n'a pas pu se rendre au lycée ce matin-là. Son père a téléphoné. Décidément, la gastro-entérite est une maladie vraiment très contagieuse. L'aîné de la famille est le seul à ne pas souffrir de crampes d'estomac. Non, lui, a eu un accident de scooter.

Quelques jours plus tard, le directeur de l'école où travaille Agnès a enfin de ses nouvelles. Elles sont mauvaises. Par un banal texto, la surveillante lui apprend qu'elle est injoignable et hospitalisée.

Partagé entre l'inquiétude et le respect de la vie privée, Thierry Watson ne sait que faire jusqu'au jour où il reçoit une lettre de démission d'une écriture qui lui était inconnue et lui annonçant son départ précipité pour l'Australie, où son mari a été muté. La même raison invoquée pour justifier l'absence des quatre enfants dans chacune des écoles. La gastro-entérite a pris une bien curieuse tournure.

Au 55, boulevard Schumann, dans un quartier résidentiel très cossu de Nantes, aucun signe de vie de la famille Dupont de Ligonnès depuis le début du mois. La voiture de madame n'a pas bougé de place, les volets sont toujours clos et aucune allée et venue n'a été remarquée par les voisins, de plus en plus inquiets.

Lorsque les policiers, alertés par la couturière, voisine de la famille, pénètrent dans la maison le 13 avril, tout laisse à penser que les Dupont de Ligonnès ont bel et bien quitté précipitamment la ville. Plus de draps sur les lits, plus de nourriture dans le frigidaire, la maison semble abandonnée. Quelques jours plus tard, une lettre envoyée aux membres de la famille apporte quelques éléments d'explication sur cette soudaine disparition.

Pour des raisons de sécurité, les Ligonnès ont dû quitter le territoire français en urgence et retourner aux États-Unis. En effet, dans le cadre d'un programme de protection des témoins, Xavier, qui travaillerait pour le service de la DEA en infiltrant les réseaux de stupéfiants, serait désormais

en danger.

Pour mettre sa famille en sécurité, il n'a eu d'autre choix que d'organiser ce départ soudain, en pleine année scolaire. S'ensuit des recommandations précises sur la conduite à tenir avec la voiture d'Agnès, le mobilier à vendre, la maison à vider. Cette fois-ci la gastro-entérite s'est transformée en exfiltration aux États-Unis.

Peu convaincus par cette énième explication, les policiers réitèrent leurs recherches au domicile de la famille disparue. Et, lors de la cinquième visite, le 21 avril 2011, alors qu'une conférence de presse se préparait en vue d'un appel à témoins, le pire se produit.

En dessous de la terrasse, sous une couche de gravats, une autre de terre, et encore une de ciment, les enquêteurs, effarés, déterrent cinq corps solidement empaquetés dans des draps, des sacs de couchage et enfin, des sacs-poubelles. À l'intérieur, des douilles de 22 long rifle et des signes religieux. Recouverts de chaux vive, les cadavres en tenue de nuit n'ont pas résisté au temps et sont déjà en état de détérioration avancé. Aux côtés des corps, gisent les deux labradors de la famille.

La scène de crime est alors passée au crible, et aucun indice ne sera retrouvé à l'intérieur de cette maison bourgeoise, en apparence on ne peut plus normale. Un seul des membres de la famille n'est pas sous la terrasse. Xavier Dupont de Ligonnès devient de fait le suspect numéro 1 d'un quintuple assassinat. D'autant qu'il possédait une carabine de même calibre, s'était récemment mis au tir, et avait effectué, la semaine d'avant, des achats de chaux, d'un silencieux, et du ciment. L'enquête permet d'estimer l'heure du massacre. Vers trois heures trente du matin, dans la nuit du 3 au 4 avril. La veille au soir, la famille est allée au cinéma avant de dîner au restaurant.

Plus personne ne les reverra en vie. Seul Arthur n'était pas à Nantes ce soir-là. Le 4 avril au soir, Xavier amène son fils dans un restaurant d'Angers et le raccompagne chez lui. Le lendemain, le père envoie un texto à son dernier fils pour lui demander de prendre immédiatement le train pour Nantes. Sa mère a eu un terrible accident.

Plus que jamais, Xavier Dupont de Ligonnès est recherché dans tout le territoire. Mais, malgré un mandat d'arrêt international, des moyens extraordinaires mis en œuvre, le suspect est introuvable. Les seuls éléments que l'on parvient à identifier sont les multiples mensonges qui se cachaient derrière la façade lisse d'une famille idéale. L'entreprise du chef de famille périclitait et la famille croulait sous les problèmes financiers.

Heureusement, l'homme pouvait compter sur son succès auprès des femmes. L'une de ses cinq maîtresses reconnues lui aurait donné 50 000 euros. De son côté, Agnès n'avait rien de l'épouse heureuse et épanouie. Sur des forums sur Internet, et sous un pseudonyme, la mère de

famille s'épanchait sur ses problèmes de couple, ses manques affectifs et ses désirs inavoués. Le tableau, nettement moins reluisant, pourrait constituer le mobile de cette tragédie.

Le 7 avril, un voisin l'aperçoit charger sa voiture de nombreux paquets. Deux jours plus tard, le samedi 9 avril, Xavier Dupont de Ligonnès est vu une dernière fois à Nantes. Le lendemain, sa voiture est flashée sur la départementale en direction d'Angers. Et pendant cinq jours, des paiements en carte bleue attestent de ses déplacements dans le territoire. Blagnac, Toulouse, Avignon, Le Pontet. Sans chercher le moins du monde à se faire discret, Xavier poursuit sa route. Après une nuit dans un Formule 1, à Roquebrune-sur-Argens, l'homme le plus recherché de France s'évapore dans la nature.

Alors que les soupçons à son encontre sont extrêmement lourds, qu'aux yeux des enquêteurs la piste du drame familial est la seule plausible, la famille de Xavier Dupont de Ligonnès refuse obstinément de croire cette version des faits. Et s'appuie sur plusieurs témoignages ayant vu Agnès après sa présumée mort, d'autres encore évoquant des menaces pesant sur Xavier et enfin sur les résultats d'autopsie, comportant quelques incohérences.

Ainsi la taille d'Arthur ne correspond pas à celle inscrite sur sa carte d'identité. Tout comme celle d'Agnès. Pour les proches de Xavier, tout ce drame fait partie d'une immense mascarade dans le but de couvrir le départ de la famille aux États-Unis.

Depuis les dernières images du fugitif, sur le parking de l'hôtel à Roquebrune-sur-Argens, les enquêteurs n'ont plus aucune certitude sur le sort de Xavier Dupont de Ligonnès. A-t-il mis fin à ses jours dans l'une des crevasses de l'immense rocher de ce village du Var, ou a-t-il réussi la plus spectaculaire des cavales ?

Cette affaire extraordinaire tant par l'ampleur de l'horreur que par l'incroyable mystère qui l'entoure marquera pour longtemps l'histoire des faits divers. Dans un forum, sur un site chrétien, le père de famille avait laissé ces quelques mots : « Si Dieu ne demande pas de sacrifice humain, il les agrée de toute façon ».

N

Jogging sanglant

Patricia Bouchon est une femme pour le moins matinale. C'est bien avant le lever du jour que la mère de famille, secrétaire dans un cabinet d'avocats, arpente la belle campagne de Haute-Garonne, au nord de la ville rose.

Avant sa journée de travail, Patricia aime à se retrouver seule en pleine nature pour son jogging quotidien qui, en plus d'entretenir sa forme, lui permet de se ressourcer, d'avaler un grand bol d'air avant de s'enfermer entre les murs d'un bureau. Elle assiste ainsi chaque matin au lever du soleil sur les champs de tournesol encore endormis, à celui des oiseaux, dont le pépiement mélodieux l'accompagne en douceur le long des sentiers encore humides par la rosée du matin. Nul besoin d'écouteurs dans ses oreilles, Patricia préfère de loin le chant limpide et harmonieux des oiseaux qui, pour elle, vaut toutes les musiques du monde.

Ce 14 février 2011, Patricia, fidèle à ses habitudes, se lève sur la pointe des pieds pour ne pas réveiller son mari qui dort encore profondément, fonce sous la douche, enfile son jogging bleu marine, son sweat-shirt et son K-way, avale un grand verre de jus d'orange, grignote une biscotte, relève ses cheveux en un haut chignon, attrape ses clés sur la commode, et se faufile dans la nuit. Il est 4 h 30.

Deux heures plus tard, lorsque son mari se réveille, Patricia n'est toujours pas revenue. Habituellement, elle a déjà pris une douche et s'octroie quelques minutes de répit devant un bon café chaud.

Ce matin, il semblerait que la dynamique secrétaire ait préféré prolonger son footing. Peut-être a-t-elle découvert un nouveau chemin, s'est-elle laissée apitoyer par le sort d'un petit animal blessé, ou plus improbable, a-t-elle rencontré une connaissance au beau milieu de leur belle campagne.

Toujours est-il que Patricia a été retardée.

Lorsqu'une heure plus tard, son mari doit à son tour quitter la maison pour se rendre à son travail, le retard de Patricia lui paraît maintenant très étonnant. Pour ne pas dire inquiétant. Car le temps, en ce jour de la Saint-Valentin, est loin d'être suffisamment agréable pour rester aussi longtemps dehors, mais surtout, Patricia est attendue à son travail et cela ne lui ressemble absolument pas de changer ses plans en dernière minute, sans avertir personne. Sans son sac à main, sans son téléphone portable, les possibilités sont réduites.

À part se perdre dans les bois, il y a bien peu de raisons susceptibles d'expliquer son absence. Et ces dernières font froid dans le dos. Dans la matinée, le mari, rongé d'inquiétude, prévient sa fille unique âgée de 28 ans et, ensemble, ils décident de donner l'alerte. Et les gendarmes prennent très au sérieux cette disparition dont les circonstances rappellent de bien mauvais souvenirs. Combien de femmes se sont-elles volatilisées pendant leur jogging ? Combien ont-elles été retrouvées, gisant sur leur parcours de course ? Tout de suite, des recherches de grande envergure sont orchestrées dans le périmètre de Bouloc. Sans lésiner sur les moyens, la gendarmerie mobilise 115 de ses hommes dont des équipes de cynophiles et de plongeurs, un hélicoptère qui inspectent chaque parcelle du chemin habituellement emprunté par Patricia. En vain. Au cours des deux premières journées, alors que les proches de la joggeuse tentent, comme ils le peuvent, de garder espoir, les fouilles s'avèrent désespérément peu fructueuses. Pas l'ombre d'un indice.

Mais, le 16 février au matin, soit deux jours après la disparition de Patricia Bouchon, les enquêteurs ont enfin une piste. Si cette découverte s'avère capitale pour l'enquête, elle est loin de rassurer la famille. À 1 kilomètre du domicile de Patricia, les gendarmes découvrent un élastique pour les cheveux, une boucle d'oreille, mais surtout des taches de sang dont une, conséquente, ne laisse que peu de place au doute. La joggeuse a été victime d'une agression. Le procureur ouvre une information pour enlèvement et séquestration.

Les semaines passent. Carlyne et son père affrontent l'attente, l'angoisse et les désillusions, patiemment. Un jour les indices retrouvés dans la petite impasse finiront par parler. Un jour, ils retrouveront Patricia. Mais, les traces de sang, qui ont pourtant été formellement identifiées comme appartenant à Patricia Bouchon, ne permettent pas de remonter sa trace.

Jusqu'au 29 mars 2011. Ce jour-là, premier jour de chasse, le printemps a déjà pointé son nez au-dessus de la Loire, et les amateurs de gibiers sont nombreux à arpenter les bois, le fusil à la main. L'un deux ne rentrera pas bredouille. Il ne sera plus non plus le même homme.

Car la proie que ce chasseur du dimanche découvre dans un fossé n'est

pas tombée sous ses balles. En état de décomposition avancé, le cadavre de Patricia Bouchon gît dans un trou d'eau, à Villematier, une dizaine de kilomètres de Bouloc. Six semaines après son dernier jogging.

Seule l'alliance de la victime permet de l'identifier. L'autopsie révèle que le crâne et les vertèbres cervicales ont été brisés sous les coups, que le corps porte des traces de strangulation et qu'un gant en latex a été découvert au fond de sa gorge.

Pour retrouver l'auteur des faits, la gendarmerie met en place une cellule spéciale composée de quinze gendarmes qui travaillent à temps plein sur cette affaire. De nombreuses auditions, des gardes à vue, toutes stériles. Jusqu'aux aveux d'un homme venu spontanément se présenter, le samedi 30 juin à la brigade de Vielmur-sur-Agout. L'homme, 36 ans, habitant dans la région de Castres, est transféré à Toulouse où il est longuement interrogé pendant que les enquêteurs vérifient ses empreintes avec celles trouvées sur le cadavre. Cela ne donnera rien, et l'homme, en profonde dépression, fera un séjour en hôpital psychiatrique.

L'enquête, toujours en cours, n'a pas encore permis d'arrêter le tueur de Bouloc. Une deuxième marche blanche a été organisée, le 14 février, deuxième anniversaire de la disparition de Patricia Bouchon par la famille de la victime. Pour que l'on n'oublie pas.

N

La Garonne comme tombeau

Sylvie Zecca est en colère, une colère sourde et infinie, une colère qui semble parfois l'anesthésier totalement. L'émotion est juste assez envahissante pour masquer un tant soit peu cette douleur indicible qui la ronge.

Elle pourrait s'asseoir chez elle et pleurer jusqu'à ce que le souffle lui manque, dans ce chez-soi qui n'offre qu'un maigre réconfort, avec son mari tant aimé qui ne peut lui ôter cette sensation absolue de solitude, la solitude du désespoir. Ils ont perdu leur fils. Vincent est mort. Le réel ne ment pas, le corps retrouvé ne laisse plus de brèche pour construire une histoire autre, une réalité alternative, une affabulation qui lui ramènerait son fils.

Que lui reste-t-il aujourd'hui ? Rien. Sinon le désir de résoudre le mystère de sa disparition. Courir après son fantôme n'est-il pas préférable que de s'avouer vaincue, que d'accepter la réalité de la perte ? Qui plus est, courir après la mort fut son métier durant de nombreuses années, capitaine de police, quinze ans dans la Crim' à fouiller parmi des indices, à élucider des enquêtes, à traquer sans relâche les coupables de ces crimes sans nom.

Pour la justice, pour la sécurité des rues de sa ville, pour offrir la vérité aux parents des victimes. Jamais elle n'aurait pu imaginer un seul instant qu'elle passerait un jour de l'autre côté du miroir, qu'elle serait elle-même victime de cette abomination, perdre son fils, son enfant, sans le moindre élément de réponse à la question du pourquoi et du comment.

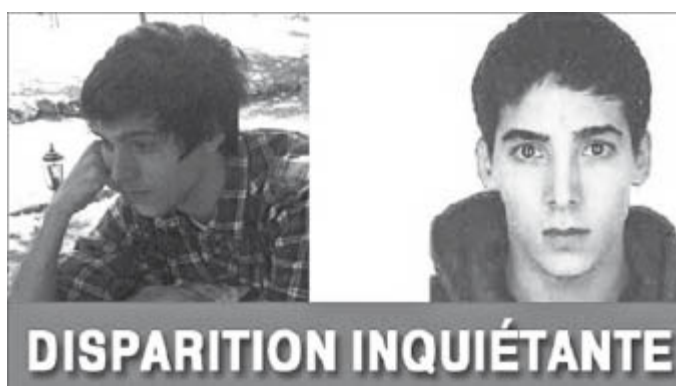

Aussi, fuite ou pas, la mère reprend du service et commence un long combat pour découvrir la vérité. Comment Vincent Zecca, jeune étudiant en droit de 19 ans, a-t-il pu passer en quelques heures, ce 4 mars 2012, du statut d'ado ordinaire dînant au restaurant avec des amis à celui de victime d'une mystérieuse affaire policière, cadavre flottant sur la Garonne ?

Si la police ne peut répondre à cela, et se contente de crier à l'accident bête du jeune ivre qui tombe à l'eau, alors que tant d'éléments viennent mettre à mal la thèse de l'incident de parcours, elle résoudra les énigmes, du moins elle essaiera. Peut-être en s'accrochant à l'espoir que la vérité apaisera son cœur déchiré, peut-être par une volonté de justice héritée d'une longue carrière à la Crim', peut-être juste parce que l'action vaut mille fois la sensation d'impuissance d'une mère endeuillée qui attend en vain que la douleur s'atténue.

C'est donc par le menu qu'elle commencera, mettant de côté les méthodes modernes et prétentieuses des nombreuses séries policières à la mode, ADN et indice chimique, elle fera ce que la police n'a pas fait, retracer les pas de son fils ce soir-là.

Sylvie Zecca se souvient : elle et son mari l'avaient emmené la veille à la gare pour qu'il aille retrouver sa vie de jeune homme à Bordeaux. Elle se souvient aussi des heures de discussions sur son avenir. Vincent voulait arrêter la fac de droit, il avait déjà un job de livreur auprès de la société Chrono Drive.

Il avait sa copine, Lauriane, son appart, il n'était plus ce petit garçon dépendant de ses parents, sa vie lui appartenait. Mais plus pour longtemps. Elle savait aussi qu'il devait retrouver ses collègues pour dîner dans le vieux centre de Bordeaux.

Même si elle ne les connaissait pas vraiment, Sylvie savait à quel point Vincent devait être apprécié, gentil garçon qui ne fait pas d'histoire, collègue sympathique avec qui l'on aime passer une soirée. Un bon repas au Franchouillard, quelques verres. Sylvie est une mère moderne qui comprend les excès de la jeunesse. Il n'y a rien de mal à s'aider de la boisson pour passer une bonne soirée.

Mais en reconstituant la soirée de son fils, quelque chose attire son œil averti. Sylvie se rend compte que Vincent n'a bu que deux verres, deux Mojitos, soit environ 0,60 gramme d'alcool par litre de sang.

Cela ne colle pas avec les témoignages. Vincent aurait été aperçu le soir de sa disparition, fortement alcoolisé, vomissant sur la place du centre-ville. Deux verres ne font pas cet effet-là, deux verres chez un grand gaillard comme lui n'expliquent pas que l'on tombe à l'eau par accident.

Après cette virée dans les bars de la ville, Vincent aurait décidé de ne pas continuer la soirée en discothèque mais de rentrer chez lui retrouver sa dulcinée. Raisonnable Vincent. Qu'est-il advenu de lui après ce premier coup de téléphone de 1 h 15 passé à la douce Lauriane ? C'est ici que le mystère commence. Pourquoi n'est-il pas simplement rentré chez lui comme il en avait l'intention ?

Ressassant sans cesse ces douloureuses questions, la mère éplorée marche alors sur les pas de son fils, retraçant son parcours grâce aux

différents témoins et vidéos de surveillance, l'imaginant déambuler seul dans les rues de Bordeaux, quelque peu éméché, quelque peu titubant, essayant d'imaginer à quels moments précis de cette errance il avait pu se faire subtiliser sa carte bleue, perdre son blouson et surtout, comment il s'était retrouvé dans l'état d'ivresse avancé dans lequel il avait été vu quelques heures plus tard. Avait-il été abordé, drogué ? Avait-il continué à boire seul, avait-il fumé un joint avec des inconnus ? Cela ne ressemblait pas à son Vincent. Mais connaissait-elle vraiment son fils, connaissons-nous jamais un adolescent de 19 ans ? C'était bien cet entre-deux, ces quelques heures qui se refusaient à livrer leur mystère.

Seule certitude à laquelle Sylvie peut se raccrocher, à 3 h 15, heure à laquelle sa compagne inquiète lui téléphone, Vincent est toujours en vie.

Une jeune femme répond au téléphone du garçon, elle et son compagnon seraient auprès de Vincent, en face de chez eux. Celui-ci étant en piteux état, ils auraient accepté de le raccompagner en taxi jusqu'à chez lui.

Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? Sylvie s'arrête donc sur la place Fernand-Lafargue et se demande si cet étrange couple ne serait pas en réalité la réponse ultime à l'énigme. Bien qu'ils se soient d'eux-mêmes présentés à la police, que leur interrogatoire n'ait rien donné, comment ne pas s'interroger sur les intentions de ce drôle de couple. Car c'est ici que les traces de Vincent s'arrêtent, c'est ici qu'aucune piste ne peut plus être suivie, c'est ici que Sylvie reste, immobile, droite et concentrée. Elle a beau ressasser tous ces éléments inexpliqués, les pièces du puzzle ne veulent pas se mettre en place, rien ne prend sens.

Or, cette professionnelle est bien trop rationnelle pour croire à tant de hasards. Le taux d'alcoolémie qui augmente sans qu'on ne sache trop comment, le vol de la carte bleue et du code qui va avec, le blouson abandonné quelques kilomètres plus loin, le couple mystérieux qui offre son aide mais ne le fait pas. Comment ne pas trouver louche cet étrange concours de circonstances ?

Mais surtout, et enfin, la question cruciale, le centre de l'incompréhension pour cette mère à l'affût de réponses : comment son tendre Vincent s'est-il retrouvé noyé dans la Garonne ? Le chemin s'arrête ici, sur cette place traditionnelle des grandes villes françaises. Il n'y a plus de pistes à suivre. Pour finir le parcours il lui faudrait voler du point actuel à l'eau glaciale de la Garonne.

Le 27 mars, trois semaines après sa disparition, le téléphone avait sonné. La thèse déjà évoquée d'une chute dans la Garonne devint l'effroyable réalité. Vincent aurait trébuché. Bêtement, par excès d'ivresse, son grand fils aurait glissé dans le fleuve. Est-ce comme cela que son fils avait terminé sa courte vie ? Est-ce une façon de mourir ? Où était-il à l'instant T

de la chute ? Avec qui ? Cette chute pouvait-elle être complètement indépendante de la folle soirée ? Non, le téléphone sonne et pourtant, Sylvie ne peut y croire. La mort ne fait jamais sens.

Elle imagine alors le corps de son garçon flottant des jours durant, tristes restes d'une personne tant aimée, absurde conséquence d'une soirée fantomatique. Tout reste flou et sans substance, sauf le corps, ce réel qui ne peut s'effacer. Corps difforme qu'elle a elle-même identifié grâce au tatouage entre les omoplates, banale marque d'une crise d'adolescence trop courte. Elle pense alors à l'homme qui fut le premier à apercevoir la réalité de la mort de son fils, un simple ouvrier travaillant sur la barge « Le Verdon », au niveau du port autonome de Bassens, à une dizaine de kilomètres du centre-ville de Bordeaux.

Un inconnu devenu personnage clé de cette histoire sordide, juste parce qu'il se trouvait là, gagnant son pain. Cela non plus ne fait pas sens. L'absurdité de cet instant ne fait pas sens. Le terme même de « témoin clé » ne fait pas sens. L'homme n'avait aucun élément supplémentaire.

Rien à dire. Le corps sans vie de Vincent non plus ne révélait rien. Rien qui puisse lever un coin du voile. Plus rien ne fait sens dans un monde illisible où le fils de Sylvie Zecca peut disparaître dans les méandres d'une eau glaciale. Sylvie est en colère. Une colère aussi glaciale que les eaux qui ont mangé son fils.

N

La tuerie de Chevaline

En cette belle journée de la fin de l'été, le massif alpin regorge de merveilles que bien des touristes ne peuvent plus voir. La rentrée scolaire a rappelé au bercail tous les petits écoliers, leurs parents ont sagement repris le travail, quelques jours plus tôt.

Mais pour les chanceux qui ont pu prolonger leurs vacances, retraités, étudiants, résidents étrangers ou encore les Savoyards, à eux le loisir de profiter pleinement de l'arrière-saison, lorsque la nature reprend ses droits. Le doux mois de septembre qui offre une température agréable, plus clémente qu'au plus fort de l'été, d'incroyables floraisons tardives, d'agréables après-midi à flâner autour du lac d'Annecy, de superbes randonnées sur les pics des Hautes-Alpes sans l'affluence massive des touristes estivaux.

Ce mercredi 5 septembre 2012, William Brett Martin, ancien pilote de la Royal Air Force, ex-commandant de bord de la compagnie British Airways, savoure à sa juste valeur cette liberté retrouvée, cette région dont il est tombé éperdument amoureux des années plus tôt enfin débarrassée de ses hordes de touristes.

Lui et sa famille viennent dès qu'ils le peuvent se reposer dans leur résidence secondaire, située dans un joli village de Haute-Savoie. L'hiver pour chausser les skis et l'été pour arpenter les montagnes en chaussures de randonnée. En début d'après-midi, ce jour-là, William décide de profiter du beau temps et enfourche son VTT pour une promenade aussi agréable que sportive.

De quoi joindre l'utile à l'agréable. Très sportif, l'ancien militaire n'aime rien tant que faire de l'exercice en pleine nature. Et la région, fortement vallonnée, lui donne l'occasion rêvée d'entretenir sa forme en admirant l'incroyable panorama. William s'apprête à rentrer en fin d'après-

midi, après avoir bien transpiré. Son escapade sera bien plus courte qu'il ne l'imaginait.

Vers 14 h 30, William prend la route, et il est précisément 15 h 15 lorsque le résident britannique dépasse le petit village de Chevaline.

Sans s'arrêter, il continue son chemin, à une allure raisonnable, n'oubliant pas de boire régulièrement, et alors qu'une demi-heure plus tard, il gravit une pente en pleine forêt, un cycliste le dépasse dans la montée. Même en faisant de l'exercice tous les jours, William ne peut rivaliser avec la vitalité d'un jeune homme. Un 4x4 gris croise aussi sa route, alors qu'il peine à finir l'ascension.

Tout à sa concentration, le vétéran britannique n'entend pas les coups de feu rompre le silence de ce paysage montagneux.

Quelques minutes plus tard, le pilote, arrivé au sommet, souffle, boit une grande rasade d'eau et poursuit son chemin. Alors qu'il descend tranquillement la route de la combe d'Ire, William aperçoit le vélo du cycliste allongé sur un parking bordant la route forestière.

Juste à côté d'une grosse voiture garée, elle aussi, en travers de la route. Pensant d'abord que le cycliste a eu besoin de se reposer après un tel effort, l'ex-pilote redoute ensuite un accident entre les deux véhicules. C'est alors qu'en avançant encore, il aperçoit la fillette, chancelant sur le bord de la route.

De loin, l'ancien pilote peut croire qu'elle s'amuse à tomber au sol. Mais lorsqu'il arrive à sa hauteur, son visage ensanglanté ne laisse plus de place au doute. Dans un dernier soubresaut, la petite fille s'écroule sur le sol, juste à côté de la voiture, qui roule encore.

C'est seulement à ce moment-là que William prend conscience de l'horreur de la situation. À côté du vélo, le cycliste est allongé au sol, baignant dans une mare de sang. Et, à l'intérieur du break mauve dont les roues patinent dans le vide, les quatre occupants sont morts. Tués par balle.

Sans céder à la panique et après un bref coup d'œil aux alentours pour s'assurer qu'il n'y ait pas de danger, l'ex-pilote aguerri aux situations extrêmes tente de secourir la seule victime qui peut encore l'être, la pauvre petite fille. William soulève délicatement l'enfant et la dépose sur le bas-côté de la route en position latérale de sécurité.

Ensuite, il se dirige vers l'avant du véhicule, de sa main gantée brise la vitre du conducteur, déjà impactée par les balles, et coupe le contact.

Fébrilement, l'homme tente alors d'appeler les secours mais son maudit téléphone ne reçoit pas. En plein dilemme, William hésite à amener la fillette avec lui, ou à la laisser le temps qu'il aille prévenir les secours.

Bien que cette deuxième solution soit plus douloureuse c'est aussi la plus judicieuse. S'il l'avait amenée, la petite fille aurait risqué une

hémorragie interne. Alors qu'il est tout juste remonté en selle, une voiture s'avance à sa rencontre. Ouf.

Il est précisément 15 h 48 lorsque les randonneurs préviennent les pompiers. Quelques minutes plus tard, les premiers secours sont sur place, la scène de crime bouclée. La fillette de 7 ans est immédiatement héliportée vers l'hôpital de Grenoble, alors que les premières constations sont effectuées par les dizaines de policiers arrivés sur les lieux. Tout au long de l'après-midi, les enquêteurs s'affairent sur cette effroyable scène de crime, relevant indices, traces de pneus, douilles, impacts de balles.

Toute la soirée encore, les techniciens s'affairent autour des deux véhicules et des quatre cadavres. Et, à minuit, alors que l'un d'eux soulève la longue jupe de l'une des femmes, à l'arrière de la voiture, pour observer ses blessures, deux petits yeux perçants le fixent par en dessous.

Le policier pousse un cri, puis s'approche, doucement. Une toute petite fille, recroquevillée contre les jambes de sa mère morte, le regarde avec terreur.

Zeena, 4 ans, et sa grande sœur, Zainab, 7 ans, sont les seules rescapées du massacre. Leur père, Saad al-Hilli, ingénieur britannique d'origine irakienne, leur mère, Iqbal, et leur grand-mère maternelle, Suhaila al-Allaf, ont été sauvagement assassinés dans cette petite route forestière à la sortie de Chevaline. Tout comme le cycliste, Sylvain Mollier, un Savoyard venu faire sa dernière randonnée.

Cette extraordinaire affaire suscite un émoi sans précédent dans toute la France mais aussi dans toute l'Angleterre, endeuillée par cette terrible tuerie.

L'extrême cruauté du tueur qui a laissé pour morte l'aînée des deux sœurs, après l'avoir blessée d'une balle à l'épaule, et frappée plusieurs fois à la tête avec la crosse de son arme est terrifiante.

Des moyens sans précédent sont très vite mis en œuvre pour tenter de comprendre pourquoi un tel massacre a eu lieu et qui en est l'auteur. Toutes les pistes seront envisagées, du différend familial qui aurait tourné au drame, au tueur fou, frappant à l'aveugle, en passant par la piste irakienne.

Pour l'instant, sans résultat. Le 30 avril 2012, les gendarmes lancent un appel à témoins auprès de toute personne qui « connaîtrait ou aurait pu rentrer en contact avec un ou plusieurs individus » ayant circulé dans un 4x4 gris, avec conduite à droite. Avec l'espoir que ces témoignages permettront de remonter la piste du mystérieux tueur de Chevaline.

N

Du même auteur

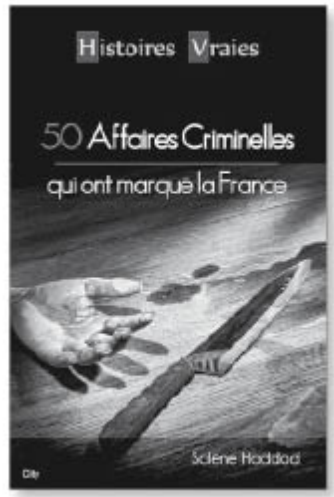

50 affaires criminelles qui ont marqué la France

De Landru à Francis Heaulme, du « gang des barbares » à la « josacine empoisonnée », de la « tuerie d'Auriol » aux « amants de l'horreur », de la « diabolique d'Antibes » à l'affaire Courjault : voici les 50 affaires criminelles qui ont marqué la France et sont restées dans les mémoires. Des affaires toutes passionnantes à revivre car, comme les grands événements politiques ou historiques, elles ont transformé la société et racontent leur époque.

Ce livre est le roman vrai des grands faits divers qui ont défrayé la chronique, racontés de manière enlevée et haletante. On y découvre d'effrayants personnages, tueurs fous, serial-killers, amants criminels, meurtriers politiques et autres étrangleurs. De quoi frémir en regardant prudemment autour de soi, car l'horreur de la réalité dépasse vraiment la fiction…

Les Crimes et Faits Divers qui ont marqué la France du XXe siècle.
ISBN : 978-2-8246-0262-2

www.city-editions.com